

Recherche-Action



ENFAN
CITÉ

Rédaction et coordination, Laura Somville

Avec l'équipe du RIEPP

La recherche-action EnfanCité est subventionnée par la COCOF dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant.



Table des matières

Contexte	6
Constats et enjeux	10
Les objectifs de EnfanCité	14
Méthodologie	16
Type d'étude.....	16
Public cible.....	16
Réflexion éthique à propos du recueil des données	18
Les différentes phases de la recherche	19
Phase I – Les diagnostics de quartiers.....	19
Phase II – Les actions.....	24
Phase III – Bruxelles aux enfants	26
Phase IV – Élaboration des recommandations.....	26
Résultats et analyse Phase I	27
Données des participant·e·s.....	27
Présentation et analyse des résultats par thématique	27
Perception de chaque quartier.....	28
L'investissement des espaces extérieurs publics (EEP).....	35
Sentiment d'insécurité et inégalités de genre	45
L'investissement des EEP, facilitateur de socialisation	55
Résultats et analyse Phase II par quartier	62
Quartier Rosée	62
Le quartier Rosée, c'est quoi ?	62
L'axe de travail choisi	63
Élaboration d'un plan de mise en œuvre	63
Construire et déconstruire l'expérience.....	65
Évaluation des résultats de l'action.....	75
Évaluation du processus de recherche-action	75
Quartier Gaucheret	76
Le quartier Gaucheret, c'est quoi ?	76
L'axe de travail choisi	77
Élaboration d'un plan de mise en œuvre	78
Construire et déconstruire l'expérience.....	78
Évaluation des résultats de l'action.....	87

Évaluation du processus de recherche-action	87
Bruxelles aux enfants (Phase III).....	89
Nos constats	93
Les enfants ne sortent pas suffisamment et notamment dans l'espace public.....	93
La participation des enfants est insuffisante et l'inclusion, notamment des femmes et des filles, déficiente.....	95
Les informations et mises en actions souffrent d'un manque de coordination	97
La gestion administrative liées aux procédures, projets et financements est chronophage et énergivore	97
Nos 4 recommandations	98
Recommandation 1 : encourageons les sorties en extérieur.....	98
En multipliant les sorties et les moments dédiés aux jeux des enfants.....	99
En développant plus d'espaces accueillants, ludiques et suscitant les apprentissages non formels	99
En veillant à la propreté	101
En renforçant la sécurité et le sentiment de sécurité.....	102
En assurant l'adéquation des espaces aux besoins des enfants et des familles.....	102
En entretenant les espaces et le mobilier	103
Recommandation 2 : soutenons la participation et l'inclusion de chacun·e	104
En pensant les espaces pour et avec les enfants	104
En systématisant et favorisant la participation des enfants	104
En incluant les femmes et les filles.....	105
Recommandation 3 : Coordonnons les informations	107
Recommandation 4 : Allégeons la part administrative et/ou liée aux financements.....	109
Bibliographie.....	110
Annexes	114
Annexe 1 : Le quartier Rosée.....	115
Annexe 2 : Le quartier Gaucheret	116

Liste des tableaux

Tableau 1 : Entretien menés dans les quartiers Rosée et Gaucheret.....	19
Tableau 2 : Implication des différents partenaires dans le projet Sport entre Filles.....	65

Liste des schémas

Schéma 1 : Le quartier	29
Schéma 2 : Investissement des espaces extérieurs publics.....	36
Schéma 3 : Sentiment d'insécurité et inégalités de genre (Rosée)	46
Schéma 4 : Sentiment d'insécurité et inégalités de genre (Gaucheret)	47
Schéma 5 : L'espace public comme lieu de socialisation	56
Schéma 6 : Coordination des informations	108

Liste des figures

Figure 1 : Disponibilité du « vert » à l'échelle des quartiers bruxellois, exprimée sous la forme d'une proportion du territoire occupée par différents types d'espaces verts.....	10
Figure 2 : Densité de population – 2021 (HB/KM ²) et Revenu imposable moyen par habitant (classe de revenu) – 2019 (€).....	10
Figure 3 : Les 5 besoins des enfants dans l'espace public extérieur.....	12
Figure 4 : Le processus de construction théorique.....	22
Figure 5 : Fréquentation des genres par type d'aménagement.....	96

Contexte

La recherche-action EnfanCité est subventionnée par la COCOF dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant.

Sa finalité est d'améliorer l'accessibilité des enfants et des familles à des espaces publics extérieurs urbains de qualité, et donc de repenser la place des enfants dans la ville.

Cette recherche-action fait suite à d'autres événements, recherches et actions, notamment organisés par le RIEPP :

- En 2010 : la parution du numéro Enfant d'Europe 19, Journée d'étude « Jouer en plein Air » (<https://www.grandirabruelles.be/wp-content/uploads/2016/12/EDE19.pdf>) à l'occasion de laquelle l'Observatoire de l'Enfant de la COCOF, a organisé une journée d'étude ;
- À partir de 2011 : la mise en œuvre des recherches-actions, subventionnées par la COCOF, « Accueil pour tous » et ensuite « Accueillir Mieux, Accueillir Plus » (AMAP), qui visaient l'accompagnement d'équipes de professionnel-le-s de milieux d'accueil 0-3 ans à Bruxelles qui souhaitaient renforcer leur accessibilité à tous les enfants et toutes les familles. Ces recherches-actions ont permis la création de plusieurs outils : « Accueillir Mieux, Accueillir Plus », « ça rime et ça rame comme Welcome et Salam », « Par monts et par vaux sur les chemins de l'inclusion ». Téléchargeables sur : <https://riepp.be/>
- Le RIEPP est opérateur de formation continue agréé par l'ONE, pour les professionnel-le-s des milieux d'accueil 0-3 ans et de l'ATL (Accueil durant le temps libre). Dans ce cadre, depuis environ 2012, différentes formations en lien avec le thème de l'activité en plein air sont proposées, avec un succès croissant. <https://riepp.be/>
- En 2018, l'ONE a lancé un appel à recherche avec pour thème la « Perception de l'investissement de l'espace extérieur par les enfants et les jeunes, et des risques liés à celui-ci. Analyse des représentations des parents et des professionnel-le-s ». C'est le projet déposé conjointement par l'ULiège et le RIEPP qui a été retenu. Voir le rapport de recherche : <https://www.one.be/professionnel/recherches/recherches/investir-lexterieur-avec-les-enfants/?L=0>

Lors de ces travaux, le RIEPP a mis en évidence cinq champs de réflexion et d'action concernant la problématique de l'accessibilité des lieux d'accueil et d'éducation formels et non-formels à tous et toutes : la société, l'environnement, les professionnel-le-s/l'institution, les familles, et les enfants. Les champs « société », « professionnel-le-s », « familles », « enfants », sont assez bien documentés, par

le RIEPP et par d'autres acteurs. Le champ « environnement » est encore peu documenté dans la littérature. Le RIEPP investit cette question dans trois de ses dimensions : l'enracinement dans le quartier, le travail en réseau et l'environnement physique.

Dans l'optique développée par Reggio Emilia (Bonilauri, Filippini, Davoli et al., 2004), l'environnement physique constitue le « troisième éducateur » de l'enfant. À ce titre, il se doit d'être de qualité (c'est-à-dire, notamment, à la fois stimulant et sûr), et accessible à tou-te-s. L'environnement physique ne se réduit pas aux frontières délimitées par les murs des lieux d'éducation et d'accueil, mais s'étend bien au-delà, dans l'espace public, intérieur et extérieur. Conçu de la sorte, l'environnement physique, en multipliant les espaces à investir et donc les opportunités de découvertes et d'apprentissages, offre à chaque enfant des possibilités beaucoup plus vastes et diversifiées de grandir, de trouver des points d'accroche qui lui parlent, de développer les différentes facettes de sa personnalité, tant sur le plan physique que mental ou affectif, et d'y créer des liens ;

La qualité environnementale des quartiers et des espaces publics a un impact sur la santé et le bien-être des personnes qui y vivent ou y travaillent. Or, les enfants ne grandissent pas tous dans le même environnement ; certains quartiers ont des potentialités et présentent des atouts pour les familles et les enfants, et aident ceux-ci à grandir harmonieusement. A contrario, certains environnements cumulent les difficultés, et cela peut avoir une influence négative sur le développement et le bien-être des enfants ;

Les équipes des lieux d'Éducation et d'Accueil des Enfants représentent des acteurs de premier plan pour favoriser l'accessibilité de tous les enfants et de toutes les familles à des espaces publics de qualité. En effet, loin d'être des îlots isolés au milieu de nulle part, les lieux d'ÉAE prennent place dans un contexte local (quartier, commune, ...) et sont en lien avec d'autres acteurs locaux, avec lesquels ils interagissent, à différents niveaux, autour, avec et à destination des enfants et des familles. Outre ces potentialités d'ancrage local et de travail en réseau, bon nombre d'équipes de lieux d'ÉAE ont construit leur projet pédagogique autour de valeurs favorisant l'inclusion et l'émancipation sociales de toutes les familles, et développent des pratiques en ce sens. Ces valeurs, ces pratiques, pourraient être étendues au-delà des murs des lieux d'ÉAE, pour trouver des prolongements et une cohérence dans l'espace public.

Depuis 2020, nous développons le projet EnfanCité au cœur duquel se posent notamment des questions relatives à l'impact de l'environnement physique sur le développement et le bien-être des enfants. Différents travaux du RIEPP¹, notamment, mettent clairement en évidence les inégalités des

¹ Voir les publications sur notre site : <https://riepp.be/publications/>, Thématique : Place des enfants dans les espaces publics.

familles dans l'accès à des espaces extérieurs de qualité, privés ou publics. De ce constat découle de manière assez évidente la question de la place des enfants dans la ville. EnfanCité entend étudier cette question avec les acteurs et actrices concerné-e-s de deux quartiers du croissant pauvre de Bruxelles : le quartier Rosée-Lemmens et le quartier Gaucheret.

Le programme de 2020-2021 a été perturbé par la situation de crise sanitaire. Nous avons donc ajusté notre méthodologie en privilégiant des entretiens exploratoires individuels, de manière à pouvoir avancer dans la recherche-action malgré ce contexte défavorable. Suite à ces entretiens et à l'analyse de leurs résultats, nous avons mené des rencontres participatives dans les deux quartiers visés afin d'identifier avec les acteurs et actrices de terrain des actions prioritaires à mettre en place.

Une attention particulière a été portée à la dimension du genre en questionnant notamment les liens potentiels entre un secteur de l'éducation et de l'accueil des enfants essentiellement féminin et les freins à l'investissement de l'espace public. En effet, rendre les espaces publics accessibles à tou-te-s nécessite de prendre en compte la question de la place des filles et des femmes dans la ville, et renvoie de manière plus globale aux questions de la place des femmes dans la société, de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, des rôles assignés aux hommes et aux femmes, et des enjeux de l'éducation / de la communication non genrée dès la prime enfance.

Sur base de ce diagnostic, des pistes ont été élaborées collectivement pour chaque territoire donné pour améliorer l'investissement des espaces publics par tou-te-s les enfants et toutes les familles. C'est en 2023 que des actions concrètes ont été menées, toujours dans une démarche de recherche-action.

Pour le quartier Rosée, le choix s'est porté sur la proposition « Sport entre filles » tandis que pour le quartier Gaucheret il a été décidé de travailler sur le projet « Mon quartier aux mille trésors ».

Sport entre filles

Le projet consistait à accueillir les filles présentes dans le parc de la Rosée pour des activités sportives en non-mixité. Cela impliquait de donner accès au terrain de foot uniquement aux filles pendant deux heures tous les mercredis après-midi. Nous avons débuté ces activités en février 2023 après une campagne de communication dans le quartier. Les activités étaient encadrées par une équipe d'animatrices et animateurs, les gardiens du parc de la Rosée ainsi qu'une chercheuse du RIEPP, responsable de la coordination du projet et de l'observation, participante ou non, des activités.

Les activités se sont terminées en août 2024.

Mon quartier aux mille trésors

Ce projet avait pour objectif de visibiliser, valoriser et rendre plus accessibles des opportunités de sorties dans et hors du quartier, mais aussi les structures ou services déjà existants et ce via la création d'un outil utilisable par les habitant·e·s du quartier et leurs enfants, avec l'aide des services à disposition dans le quartier (les assistantes sociales de Soleil du Nord, par exemple).

Lors des réflexions pratiques autour de la construction de ce projet, beaucoup de difficultés se sont présentées quant à la faisabilité des outils proposés (cartes, programme, ...) et aussi aux moyens de le faire durer dans le temps (mises à jour nécessaires, ressources humaines, ...).

C'est à ce moment-là qu'un dispositif BRI-Co (Bureau de Recherche et d'Investigation sur les Communs) a été proposé dans le quartier, nous permettant un temps et des outils de réflexion supplémentaires quant à la suite de notre projet dans le quartier. Le RIEPP a pu collaborer, tout au long du BRI-Co, avec le groupe de travail qui s'était constitué pour son organisation. Et nous avons ensuite poursuivi les réflexions autour de notre projet EnfanCité en y intégrant les discussions de la Plateforme du quartier.

Le rôle du comité d'accompagnement

L'étude de la littérature sur le sujet nous montre à quel point la question de la place des enfants dans l'espace public est une problématique complexe, à la croisée d'enjeux divers. C'est pourquoi le comité d'accompagnement est multidisciplinaire afin de croiser les regards, les ressources et les expertises. Notre objectif est de pouvoir faire avancer ensemble la réflexion tout en suscitant l'intérêt de chacun·e. Les membres du comité sont issu·e·s des institutions suivantes :

- Observatoire de l'enfant de la COCOF
- Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles
- Cabinet du Ministre Vervoort
- ONE
- Bruxelles Environnement
- Perspective.brussels
- Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
- Délégué Général aux Droits de l'Enfant
- Garance
- ULiège

Constats et enjeux

Aujourd'hui, **nous observons une diminution du temps passé en extérieur par les enfants** (RIEPP ASBL et ULiège, 2020) et d'autant plus lorsque ces enfants ne disposent pas d'un espace extérieur privatif, tel un jardin. L'aménagement des espaces extérieurs publics n'est généralement pas pensé pour les enfants et encore moins avec eux.

La ville n'est pas une vaste cour de récréation, mais un territoire semé d'embûches et de dangers que les enfants doivent apprendre à éviter. Ce faisant, ils découvrent un milieu hostile et s'y acclimatent, non sans mal. Entre la maison et l'école ou le centre aéré, les parcours de l'enfant l'obligent à la prudence et limitent ses jeux.

« Les enfants dans la ville », Thierry Paquot (2005)

Or, les bienfaits de l'activité et du jeu libre en plein air sont largement démontrés, notamment pour les enfants.

Cependant, il existe de grandes inégalités entre enfants dans l'accès à des espaces extérieurs et des services de qualité. Sans surprise, les cartes montrant la distribution des revenus par quartier coïncident avec les cartes montrant la disponibilité des espaces verts : plus on est riche plus on dispose d'espaces verts privés et publics à proximité de son domicile et au contraire, plus on est pauvre moins on en a en quantité et en qualité. Les familles de ces quartiers très urbanisés expérimentent également des difficultés supplémentaires en termes de précarité géographique : se déplacer, sortir du quartier est plus complexe.

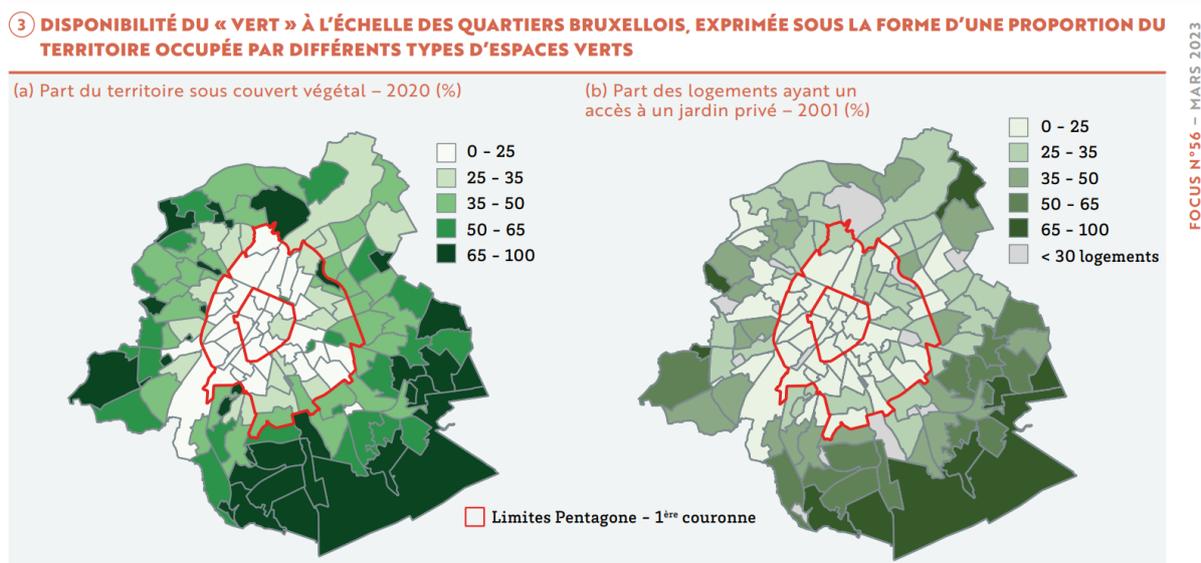
Accroître l'accessibilité à des espaces publics extérieurs de qualité pour tous les enfants, et particulièrement ceux et celles qui vivent des situations de précarité ou de pauvreté, est donc un enjeu majeur, notamment sur le plan de la santé et de la santé mentale, mais aussi au niveau du développement (moteur, cognitif et social) des enfants.

Notre problématique est donc le temps passé en extérieur par les enfants qui diminue fortement alors que la littérature a montré les différents bénéfices que cela procure tant au niveau de la santé physique (Stodden et al., 2008, Wong et al., 2008, Rose et al., 2008) et mentale (Janz, Letuchy et al., 2014) que du développement global (Waller et al., 2017 et Little et Wiver, 2008) et social de l'enfant (RIEPP asbl et ULiège 2020).

Ainsi que le fait qu'il y a des inégalités entre enfants et entre familles dans l'investissement des espaces extérieurs, ce qui entraîne que certains enfants subissent encore plus que d'autres ce manque d'IEE et sont donc privés plus que d'autres de ses bénéfices. Ces inégalités sont notamment dues au fait que les familles vivant des situations de précarité se trouvent dans les quartiers sous équipés, densément peuplés, trafic routier dense, etc.

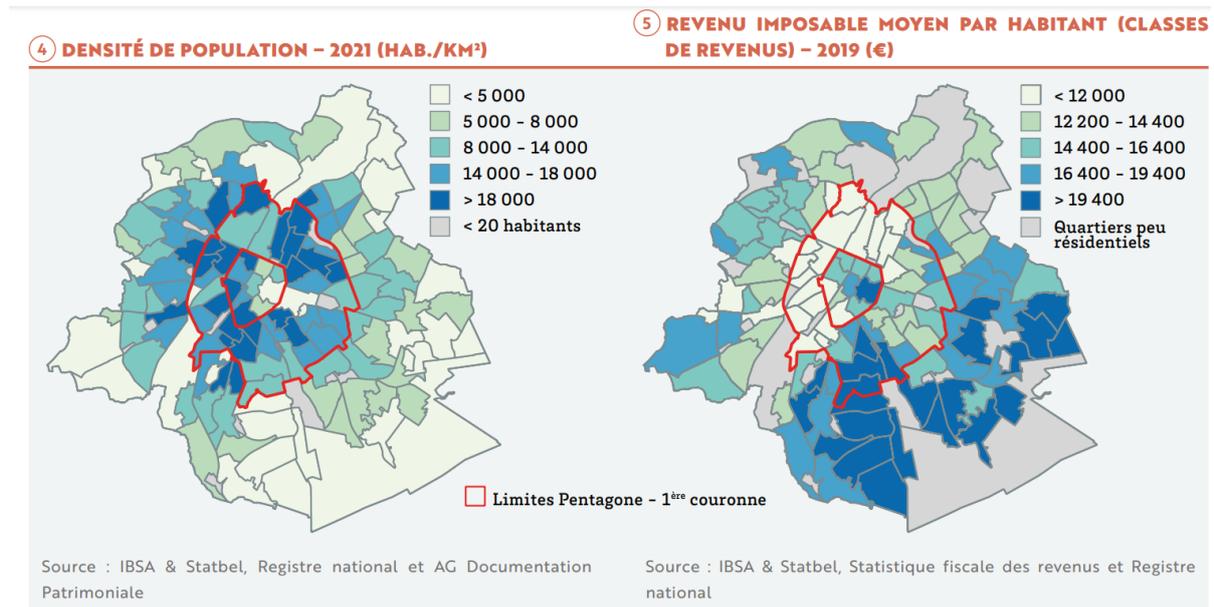
En Belgique, c'est dans la Région de Bruxelles-Capitale que les inégalités de revenus sont les plus marquées. Les familles les plus précarisées vivent généralement dans les quartiers où l'on observe une rareté (voire une inexistence) non seulement des services d'éducation et d'accueil des enfants, mais également des ressources environnementales (espaces verts accessibles et espaces publics favorables à l'investissement par les enfants et les familles). C'est ce que montrent les Figures 1 et 2 ci-dessous (Wayens, 2023).

Figure 1: Disponibilité du « vert » à l'échelle des quartiers bruxellois, exprimée sous la forme d'une proportion du territoire occupée par différents types d'espaces verts.



Données issues du Focus 56 de l'IBSA Perspective.brussels (mars 2023), présentées par Benjamin Wayens lors de la journée du 6 décembre organisée par le RIEPP asbl « Viv(r)er Bruxelles à hauteurs d'enfants ! Quel investissement des espaces extérieurs publics pour les enfants et leurs familles ? Deux projets de quartier ! »

Figure 2: Densité de population – 2021 (HB/KM²) et Revenu imposable moyen par habitant (classe de revenu) – 2019 (€)



Données issues du Focus 56 de l'IBSA Perspective.brussels (mars 2023), présentées par Benjamin Wayens lors de la journée du 6 décembre organisée par le RIEPP asbl « Viv(r)e Bruxelles à hauteurs d'enfants ! Quel investissement des espaces extérieurs publics pour les enfants et leurs familles ? Deux projets de quartier ! »

Pour le RIEPP, et conformément à la CIDE, chaque enfant « a le droit aux loisirs, au jeu et à la participation à des activités culturelles et artistiques » (CIDE, Art. 31). Il s'agit non seulement de pouvoir jouer, de pouvoir jouer dehors, mais aussi dans un dehors de qualité. Malheureusement, dans les faits, tous les enfants n'ont pas la même opportunité d'avoir accès à ce dehors de qualité.

Sortir dans son quartier, dans les espaces extérieurs publics, fait aussi référence à quatre autres droits de l'enfant en particulier. Ces cinq droits sont mis en avant par le collectif Bruxelles aux enfants dont le RIEPP fait partie :

Figure 3: Les 5 besoins des enfants dans l'espace public extérieur.



Notons que les périodes de confinement ont renforcé les inégalités sur tous les plans, et notamment dans l'accès à des espaces extérieurs de qualité, les familles en situation précaire ne disposant généralement pas d'un espace extérieur privatif (Franklin 2023).

C'est pour ces raisons que nous poursuivons ce travail.

Les objectifs de EnfanCité

Le but poursuivi par cette recherche-action est de rendre les espaces publics extérieurs plus accessibles pour les enfants et leurs familles et d'ainsi augmenter et améliorer la présence des enfants dans ces espaces. Nous portons une attention particulière à ce que cette occupation de l'espace permette une mixité en termes d'âge mais aussi de genre et que cette cohabitation se fasse de manière à ce que chacun-e se sente à sa place.

Ses objectifs principaux sont :

1. Renforcer la fonction sociale du secteur de l'ÉAE en Région bruxelloise, dans une perspective d'inclusion sociale, d'accueil de la diversité et de lutte contre les différentes formes de précarité en développant la recherche utile à l'action politique et en outillant les acteurs et actrices de terrain.
2. Mettre en évidence et s'appuyer sur les compétences et pratiques des équipes des lieux d'ÉAE pour soutenir et prolonger dans l'espace public une démarche visant l'accessibilité pour tou-te-s les enfants et toutes les familles à des services et des ressources de qualité.
3. Soutenir et renforcer les démarches visant à accorder une attention particulière aux questions de genre dans les politiques locales, et notamment concernant les conditions favorisant l'investissement des espaces publics par les filles et les femmes.

Son objectif intermédiaire est :

Renforcer la recherche et les liens entre recherche et action, afin de développer des connaissances opérationnelles pour outiller la politique de la petite enfance dans un contexte régional et donner des pistes d'actions pertinentes au regard des enjeux bruxellois sur la dimension « environnement » de l'accessibilité.

- Développer des connaissances sur les freins et leviers pour l'investissement des espaces publics par tou-te-s les enfants et toutes les familles, dans une optique d'inclusion sociale ;

- Questionner les liens potentiels entre féminisation du secteur de d'ÉAE et freins à l'investissement des espaces publics par les équipes des lieux d'ÉAE, en lien avec la question plus globale de la place des filles et des femmes dans l'espace public ;
- Documenter le processus à l'œuvre dans les dynamiques locales participatives initiées à travers les deux groupes de travail locaux mis en place, en vue de permettre l'extension à d'autres contextes locaux ;
- Outiller l'action politique.

Nous veillons également à ce que l'opinion de la population locale soit prise en compte, et ce via leur **participation active** (enfants, parents, professionnel-le-s) dans les actions qui sont menées pour améliorer leur environnement. Cette exigence méthodologique de la recherche-action favorise la pérennisation des différents projets.

Nos questions de recherche :

1. Comment les professionnel-le-s et les familles des quartiers de la Rosée et Gaucheret se représentent-ils et elles l'espace public urbain (rues, squares et places publiques) ?
2. Quels usages en font-ils et elles ?
3. Quels sont les freins identifiés à son usage et son appropriation par les enfants, les jeunes et les familles ?
4. Quelles améliorations pourraient être apportées à l'espace public dans le but de rendre cet espace plus accessible ?
5. Comment la population locale peut-elle elle-même se mobiliser et participer au projet, comment encourager la participation de cette population ?

Méthodologie

Type d'étude

EnfanCité est une recherche-action participative utilisant des méthodes qualitatives (Baum et al., 2006).

Au cours de la recherche, nous avons pu nous appuyer sur les réflexions méthodologiques développées par Jean-Pierre Olivier de Sardan dans « *La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie* » (1995), ouvrage de référence.

Notre démarche pour ce qui concerne plus spécifiquement la Phase II de la recherche s'inspire de la structure en 5 étapes proposée par l'ONG universitaire Louvain Coopération (LD) (Limpens 2014).

Public cible

Nous optons ici pour une approche territoriale. Il s'agit d'étudier deux quartiers bruxellois, dans lesquels nous avons déjà des partenaires fiables et pertinents, avec lesquels nous avons une expérience concluante de collaboration : le quartier **Gaucheret** à Schaerbeek, et le quartier **Rosée** à Anderlecht.

Le **public visé** par la recherche-action est composé des acteur·rice·s du secteur associatif, de l'enseignement et de l'accueil des enfants ainsi que les familles vivant dans les quartiers ciblés. Tandis que le public bénéficiaire visé in fine est constitué des enfants et familles de ces mêmes quartiers.

Nous avons interviewé pour la recherche trois catégories de personnes :

1. Les professionnel·le·s travaillant dans les quartiers Gaucheret ou Rosée
2. Les parents habitant les quartiers Gaucheret ou Rosée
3. Les enfants rencontrés de façon informelle lors des événements festifs des quartiers Gaucheret ou Rosée ainsi que lors des activités de Sport entre filles dans le quartier Rosée

Plusieurs **critères d'inclusion** ont été pris en compte :

Au niveau des professionnel·le·s :

1. Travailler avec le public du territoire visé
2. Travailler avec des enfants de 0 à 12 ans et/ou avec leurs parents (au sens large)

Au niveau des enfants et des parents :

1. Résider dans le périmètre du quartier visé
2. Avoir des enfants de 0 à 12 ans ou être un enfant de moins de 12 ans
3. S'exprimer suffisamment bien en français pour pouvoir répondre aux entretiens

Les premier·e·s professionnel·le·s rencontrés pour un entretien ont été sélectionné·e·s sur base de partenariats et collaborations passées avec le RIEPP. Ensuite, les rencontres se sont faites par effet boule-de-neige : les premier·e·s interrogé·e·s conseillant la rencontre des suivant·e·s etc.

Les parents ont été recrutés à l'occasion d'événements publics locaux. Nous avons essayé de rencontrer davantage de parents en passant par les associations mais cela n'a pu aboutir.

NB : Pour le quartier Rosée, de nombreux contacts ont pu être pris (8) mais peu ont abouti à un entretien (non-réponse, reports, annulation, ...).

Réflexion éthique à propos du recueil des données

Anonymat :

Une attention particulière a été portée au respect de l'anonymat des parents interrogés, souvent dans des situations de précarité. C'est d'autant plus important qu'il s'agit de quartiers où « tout le monde se connaît », rendant les personnes facilement identifiables avec très peu d'informations.

Participation de publics vulnérables :

Les parents interrogés sont le plus souvent en situation de précarité, il est donc important de veiller à ce qu'ils ne se sentent pas stigmatisés, de ne pas créer de violence institutionnelle ni de donner de faux espoirs quant aux retombées du projet de recherche.

Dans le cas de la participation d'enfants de 0 à 12 ans (Quiz et Vidéo « Sport entre filles »), conformément aux recommandations de l'OEJAJ (De Wilde et Swaluë, 2018), nous avons veillé à :

- **Informé sur le projet de recherche** : objectif(s), activités, utilité et résultats attendus, bénéfiques/risques, désagréments. Mais aussi insister sur la base volontaire de la participation. L'enfant peut arrêter à tout moment.
- **Recueillir le consentement éclairé** des enfants oralement ainsi que des parents lorsqu'ils étaient présents.
- **Respecter la vie privée des enfants et la confidentialité de leurs réponses** : « *L'équipe de recherche doit s'assurer que les identités de l'enfant et de sa famille sont protégées durant la phase de recrutement, de passation et de diffusion de l'enquête. [...] Ces précautions s'appliquent également aux éventuels enregistrements audios, vidéos ou aux photos prises lors de la passation* » (De Wilde et Swaluë, 2018, p. 15).
- **Valoriser la participation** des enfants : « *Si l'aspect d'un questionnaire sous forme de « jeu » ou sur un support ludique (comme une tablette) peut déjà offrir un moment agréable à l'enfant qui est interrogé, nous conseillons de prévoir une contrepartie supplémentaire à destination de l'enfant. Ce bénéfice peut prendre des formes diverses : cadeau, valorisation symbolique, organisation de la recherche dans un cadre festif...* » (De Wilde et Swaluë, 2018, p. 10).
- **Eviter toute forme de discrimination** : s'adapter aux capacités de chacun-e et être attentif à chacun-e
- S'assurer d'avoir accès à **un endroit confortable et sécurisant** pour les enfants participant-e-s
- **Respecter le rythme** des enfants : choix du moment (hors repas/activité ludique), tenir compte de la capacité de concentration (durée/pause)
- Organiser un **retour sur les résultats** : Il a pu avoir lieu pour la création de la vidéo. Pour ce qui est du quizz, les résultats apparaissent dans ce rapport.

Les différentes phases de la recherche

Phase I – Les diagnostics de quartiers

La phase I de la recherche concerne les diagnostics de quartier, établis sur base des interviews avec les professionnel·le·s et les parents des deux quartiers.

1. Personnes interviewées

Pour cette phase de recherche, nous avons pu interviewer 22 personnes (dont 2 parents) dans le quartier Rosée et 15 personnes (dont 3 parents) dans le quartier Gaucheret. La répartition des différents entretiens est décrite dans le Tableau 1. Cette différence entre les deux terrains étudiés s'explique par le fait que nous avons éprouvé plus de difficultés à recruter des participant·e·s dans le quartier Gaucheret.

Ces entretiens ont permis de rendre compte de la réalité du terrain professionnel mais aussi de la vie de quartier pour ses habitant·e·s.

Dans le quartier **Rosée**, deux entretiens semi-directifs ont pu être menés (une mère et un père) en plus de plusieurs discussions informelles avec des parents mais aussi des enfants du quartier lors de plusieurs événements locaux (Fête anniversaire du parc de la Rosée et fêtes de quartier).

Dans le quartier **Gaucheret**, deux entretiens semi-directifs ont pu être menés (3 mamans). Nous avons également pu avoir un échange informel avec une maman et quelques enfants participant aux activités lors d'un événement local (Chasse aux œufs).

Les entretiens de parents ont été anonymisés tandis que pour les entretiens de professionnel·le·s nous ne citons que le nom de l'institution qu'ils et elles représentent.

Tableau 1 : Entretiens menés dans les quartiers Rosée et Gaucheret

	Rosée (nombre de personnes interviewées)	Gaucheret (nombre de personnes interviewées)
Professionnel-le-s	Éducatrices de rue (2), Plaine de Liverpool	Les Amis d'Aladdin (1)
	Gardiens de parc (2), Plaine de Liverpool	Art Basics for Children, Maison ABC (1)
	Le Compas (1)	Gardiens-animateurs, Parc Gaucheret (2)
	Crèche communale Les Roses (2)	Travailleurs Sociaux de Rue (5)
	Crèche communale Les Roseaux (1)	Éclusier Cogge (3)
	Crèche communale L'Arbre à Papillons (1)	
	Les Pissenlits (1)	
	Maison de quartier, La Rosée (3)	
	La Bougie (1)	
	Gardiens-animateurs, Parc de la Rosée (2)	
	Cultureghem, Ketmet (1)	
	École Fondamentale P8 (3)	
Parents	Mère (1)	Mères (3)
	Père (1)	
Total :	12 institutions et 2 parents (22 personnes)	5 institutions et 3 parents (15 personnes)

2. Recueil de données

Construction des guides :

Sur base de nos questions de recherche et de la littérature, nous avons élaboré un guide d'entretien semi-directif destiné à des entretiens exploratoires. Ceux-ci ont permis d'affiner le guide pour les entretiens suivants destinés aux acteurs et actrices de terrain ainsi que celui destiné aux parents du quartier. Ces entretiens avaient pour but d'établir un « diagnostic de quartier », étape préliminaire à la phase de réflexion et de mise en place d'actions répondant à la ou aux problématique(s) prioritaire(s) identifiée(s) dans le quartier.

Des méthodes de recueil (entretiens semi-directifs, entretiens informels, observations des activités organisées ou d'événements de quartier) et d'analyse (analyse thématique des entretiens et autres données collectées) de données qualitatives ont été utilisées.

L'éclectisme des données :

« L'enquête de terrain fait feu de tout bois » (Olivier de Sardan, 1995, p. 31). Nos données récoltées sont de différents types : entretiens, observations participantes ou non, sources écrites, conversations informelles, ... Elles proviennent de différents types de publics, sont récoltées dans des contextes divers, ... Ceci est vrai tant pour la Phase I que pour la Phase II de la recherche. Cet éclectisme nous permet de prendre en compte « *des données qui sont de référence, de pertinence et de fiabilité variables, dont chacune permet d'appréhender des morceaux de réel de nature différente, et dont l'entrecroisement, la convergence et le recoupement valent garantie de plausibilité accrue* » (Olivier de Sardan, 1995, p. 32).

Triangulation des données et processus itératif :

La triangulation suppose de varier les informateur·ice·s en fonction de leur rapport à la problématique traitée afin de croiser les regards. Des discours contrastés ne sont pas à éviter mais constituent plutôt une information en soi. L'ensemble des informateur·ice·s sélectionné·e·s représentent un « groupe stratégique » (Olivier de Sardan, 1995, p. 35). Celui-ci peut évoluer dans le temps selon l'évolution des discours ou la précision de la problématique initiale. Par exemple, dans notre cas, nous avons pu croiser les regards des habitant·e·s, y compris des enfants d'âges variés du quartier avec celui des professionnel·le·s de terrain ainsi que du personnel de la commune concernée.

L'itération quant à elle est quasiment inévitable et même bénéfique à ce type de recherche. Des aller-retours entre les différentes étapes, les différentes phases de la recherche sont nécessaires. En effet, la progression de l'enquête n'est pas linéaire et l'accumulation progressive de données (parfois

non-anticipées, imprévues, ...) peut impacter la formulation de la problématique de base, peut demander l'élargissement ou la modification du groupe stratégique qui, ensuite, va impacter les questions de recherches et la production de données, et ainsi de suite. Un exemple rapide concernant le projet « Sport entre Filles » : lors des premières séances d'activités l'encadrement était assuré par des employé-e-s des associations du quartier. Après quelques semaines, nos observations et réflexions ont vite mené à rechercher des bénévoles pour assurer cet encadrement que les précédentes ne pourraient pas assurer sur le long-terme pour plusieurs raisons.

3. Analyse et traitement des données

Les différents entretiens, réalisés entre septembre 2021 et septembre 2022, ont été retranscrits, segmentés en verbatim et ensuite codés au fur et à mesure de la collecte de données. Un entretien n'a pas pu être enregistré (refus de la participante), le codage s'est donc fait sur base des notes prises lors de l'entretien.

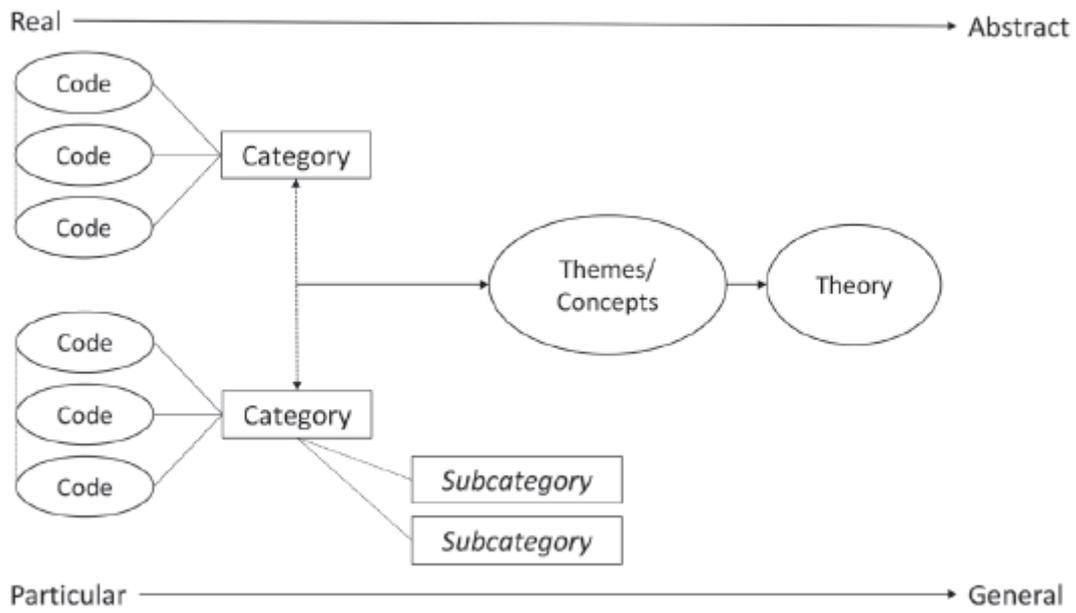
Les entretiens ont ensuite fait l'objet d'une analyse inductive (Point, 2018). de contenu par thématique. Les différents cycles de codage ont été réalisés à l'aide du programme QDA Miner Lite. Au fil du codage des différents entretiens, nous avons réorganisé ces codes (renommer, fusionner, abandonner, ...) et les avons aussi organisés en différentes catégories. Celles-ci ont été affinées et regroupées en un nombre restreint de « méta-catégories » permettant de résumer l'ensemble des codes et catégories identifiés.

Notons ici que, comme le dit Olivier de Sardan, les données telles qu'elles sont présentées sont « *la transformation en traces objectivées de « morceaux de réel » tels qu'ils ont été sélectionnés et perçus par la chercheuse* » (1995, p. 14).

Le résultat de ce travail est représenté par différents schémas développés dans le point Résultats et analyse Phase I

Figure 4: Le processus de construction théorique.

Figure 4. Le processus de construction théorique



Source : Saldaña (2013, p. 13)

Phase II – Les actions

1. *Groupes de travail*

Les professionnel·le·s interviewé·e·s ont aussi été amené·e·s à travailler ensemble pour la suite du projet. La plupart d'entre eux et elles se connaissaient déjà dans le cadre du réseau associatif tissé au fil des années dans leur quartier.

En effet, suite à l'analyse des entretiens menés et du 2^{ème} comité d'accompagnement de la recherche, il a été décidé de faire prendre à la recherche une approche encore davantage participative. Des rencontres ont donc été organisées dans chaque quartier avec les professionnel·le·s rencontré·e·s et d'autres potentiellement intéressé·e·s. Les parents précédemment interviewés ont aussi été invités et il a été demandé aux associations de mobiliser leurs publics. Malheureusement, nous n'avons pas rencontré ceux-ci lors des différentes rencontres.

1^{ère} rencontre à la Rosée : malgré des efforts de mobilisation importants, peu de professionnel·le·s étaient présent·e·s lors de la rencontre. Certain·e·s par surcharge de travail au sein de leur association, d'autres suite à des imprévus professionnels. D'autres n'ont simplement pas donné suite : information perdue, manque d'intérêt, oubli, ... ?

Deux institutions seulement étaient donc représentées en plus de l'équipe du RIEPP, comptant au total 5 personnes.

1^{re} rencontre à Gaucheret : des efforts supplémentaires et l'aide précieuse de l'un de nos contacts ont réussi à mobiliser davantage de professionnel·le·s pour cette rencontre. Des canaux de communication internes à leur réseau associatif ont pu toucher des personnes encore inconnues du RIEPP jusque-là. Étaient ainsi présentes 7 institutions, pour un total de 11 professionnel·le·s présent·e·s en plus du RIEPP.

Plusieurs rencontres ont encore été organisées dans chacun des quartiers dans le but d'organiser concrètement la phase d'action, depuis le processus décisionnel sur l'action à mettre en place jusqu'à la clôture du projet de quartier.

2. *Processus décisionnel sur l'action à mettre en place*

Suite à la présentation des résultats d'entretiens dans les groupes de travail des quartiers, certaines priorités ont été mises en avant afin de mettre sur pied un plan d'actions pouvant répondre à une ou plusieurs des problématiques soulevées. Ce plan devait être réaliste et réalisable par nos partenaires dans les quartiers. Ce processus a pu prendre forme et aboutir grâce à la méthode des **Chapeaux de Bono** « *qui organise la réflexion selon six points de vue – ou modes de pensée – symbolisés par des chapeaux de couleurs différentes* » (Jubinville, non daté).

3. Mise en œuvre des projets-action

Ensuite, nous avons lancé les actions ainsi pensées et organisées en collaboration avec les professionnel-le-s des quartiers. Le RIEPP avait pour mission l'observation des différentes activités ainsi que la collecte des données d'observation. Ces données émanaient tant de l'activité elle-même que de l'environnement et des comportements des personnes extérieures aux activités mais présentes dans l'espace public et entrant éventuellement en relation. Nous avons également pris note des observations et remarques des professionnel-le-s présent-e-s lors des activités ou participant aux groupes de travail autour de la recherche.

Plus précisément dans le quartier Rosée :

Le RIEPP, présent lors des activités de Sport entre filles, a compilé une série de notes d'observations (observation participante) reprenant notamment le nombre de filles présentes, les conditions météo, l'organisation d'événements exceptionnels ou autres critères ayant pu influencer la présence d'enfants et surtout de filles dans le parc. Nous avons aussi pris note de nos échanges, que ce soit avec les filles participantes, les garçons temporairement écartés ou intégrés aux activités, les animatrices et animateurs, les gardiens-animateurs du parc ou encore avec nos partenaires et autres professionnel-le-s ayant des activités avec la population du quartier.

Plus précisément dans le quartier Gaucheret :

Dans ce quartier, plusieurs versions du projet « Mon quartier aux mille trésors » ont été imaginées mais leur concrétisation n'a pas pu aller jusqu'au bout. Cependant, en partenariat avec la commune de Schaerbeek et la Maison Médicale Le 35, nous avons proposé une « promenade découverte » dans le quartier dans le but de faire découvrir aux familles du quartier les lieux intéressants pour elles. Il s'agissait des espaces extérieurs publics ou de services disponibles ayant un intérêt pour les familles.

Ces données sont exposées dans la partie Résultats et analyse Phase II par quartier de ce rapport, dans les parties respectives de chaque quartier.

Au fil des semaines et des mois d'activités et de réunions des groupes de travail, nous avons régulièrement analysé les observations faites et l'émergence éventuelle de nouvelles problématiques, et avons réorienté l'action en conséquence.

4. Analyse des données

Pour analyser les données recueillies durant la phase d'action de la recherche, nous nous sommes appuyées sur l'observation en continu des activités, des échanges, des réactions, etc. que l'observation soit participante ou pas. Ces données ont été retranscrites dans un cahier de notes

d'observations. Elles contiennent des données quantitatives (par ex : nombre de filles présentes), des données concernant l'environnement (par ex : météo, fréquentation du lieu, ...), des vignettes descriptives de situations particulières (par ex : une dispute, un événement inattendu, ...) mais aussi des observations plus habituelles comme les activités réalisées, les interactions, les réflexions, des impressions personnelles, des remarques et discussions avec des personnes extérieures, échanges informels, ...

Toutes ces observations, couplées avec des moments de réflexion en équipe mais aussi avec le comité d'accompagnement de la recherche nous ont conduites à évaluer la progression des différents projets (deux quartiers) de façon continue. Ces analyses de données, résultats intermédiaires, ont largement participé à l'analyse globale des deux projets de quartier.

Phase III – Bruxelles aux enfants

Début 2024, dans le cadre du projet EnfanCité, le RIEPP est devenu membre du collectif **Bruxelles aux enfants**. Il regroupe de nombreuses associations et institutions² francophones et néerlandophones et évolue au cours du temps. A ce jour, le collectif compte dans ses membres, en plus du RIEPP, Heroes for Zero, Walk, Bral, Kidical Mass, Fietsersbond, CERE et le Brussels Studies Institute.

Nous y revendiquons une ville à hauteur d'enfants, respectueuse de leurs droits. À l'occasion de la Journée Internationale de la protection des droits des enfants 2024, nous avons publié le « *Manifeste pour une ville enfants bienvenu·e·s !* »

Les réunions du collectif sont organisées régulièrement à Bruxelles afin d'échanger sur la question de la place des enfants dans la ville.

Phase IV – Élaboration des recommandations

Les recommandations ont été formulées sur base des résultats de la recherche par une priorisation et une synthèse des problématiques les plus saillantes. Cette réflexion s'est menée en équipe mais aussi avec le comité d'accompagnement de la recherche. Ces recommandations ont ensuite été validées par le terrain lors des réunions de clôture. Elles ont également été enrichies par le « *Manifeste pour une ville enfants bienvenu·e·s* » (Bruxelles aux Enfants, 2024) réalisé par la coalition d'associations Bruxelles aux enfants créée à l'occasion de la journée internationale de la protection des droits des enfants et des 35 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Il revendique une ville à hauteurs d'enfants, respectueuse de leurs droits.

² En plus du RIEPP, Heroes for Zero, Walk, Bral, Kidical Mass, Brussels Studies Institute, ...

Résultats et analyse Phase I

Données des participant·e·s

Nous avons interviewé une mère et un père pour la Rosée, et 3 mères pour Gaucheret. Les parents interviewés avaient environ la trentaine, elles et ils avaient entre 2 et 5 enfants, dont les âges étaient compris entre 20 mois et 15 ans. Les mères étaient toutes femmes au foyer et le père employé. Les parents vivaient en appartement.

Nous avons aussi interviewé une vingtaine de professionnel·le·s issu·e·s de différentes institutions présentes dans le quartier Rosée et une douzaine de professionnel·le·s le quartier Gaucheret.

Voir répartition des participant·e·s dans le Tableau 1.

Présentation et analyse des résultats par thématique

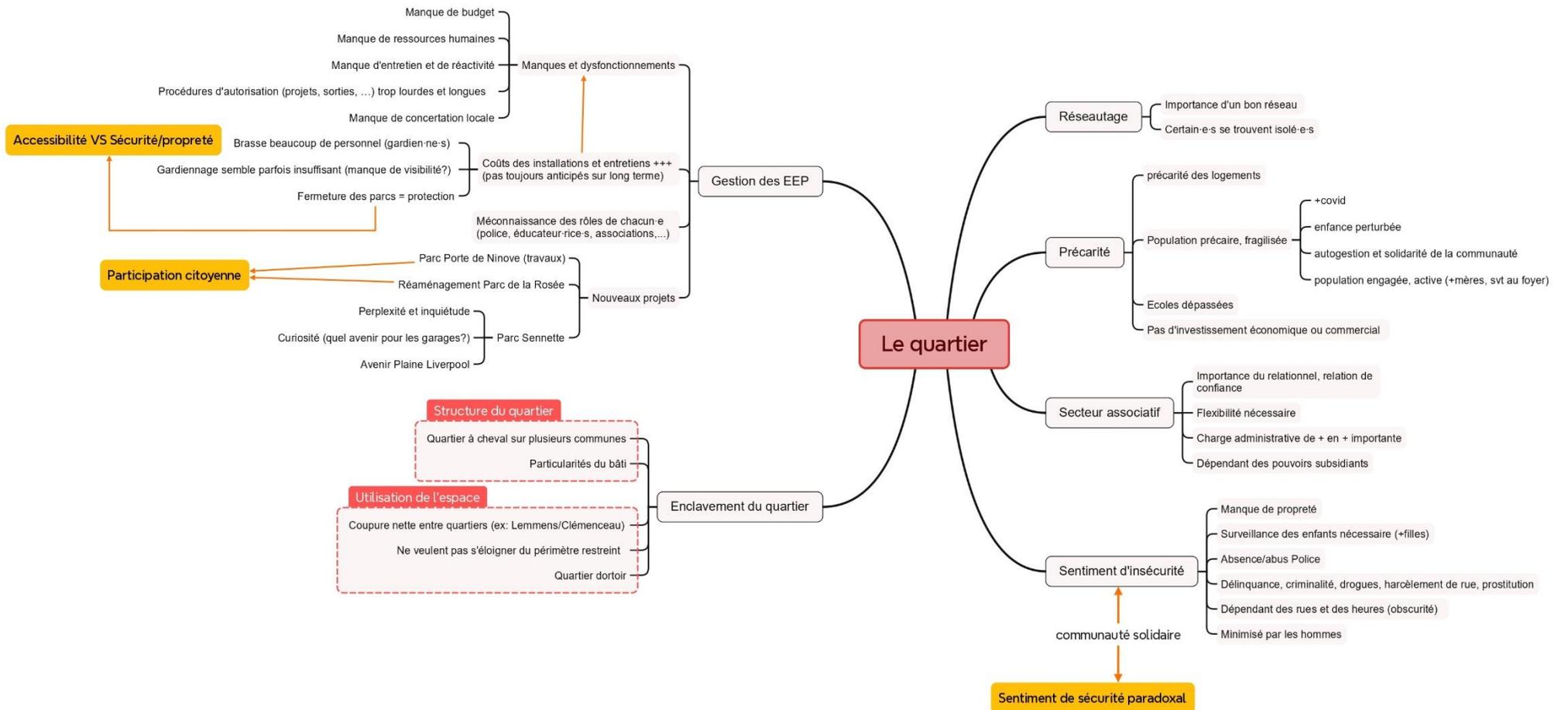
Les différentes thématiques sont :

- La perception de chaque quartier
- L'investissement des espaces extérieurs publics (EEP)
- Le sentiment d'insécurité et inégalités de genre
- L'Investissement des Espaces Extérieurs Publics, facilitateur de socialisation

Nous présentons ici les résultats regroupés par catégories de codes ; celles-ci s'influencent et interagissent entre elles comme décrit et illustré ci-après.

Perception de chaque quartier

Schéma 1 : Le quartier



De ce schéma, nous pointons la précarité des quartiers, l'enclavement des quartiers et l'entre-soi, et le rôle, les ressources et les contraintes du secteur associatif et de l'ÉAE.

1. Précarité des quartiers

Comme nous l'avons vu dans les Constats et enjeux, les deux quartiers étudiés sont en proie à une grande précarité, notamment par leur densité et les faibles revenus de ses ménages.

Selon les acteur·rice·s du quartier, il n'y a pas d'investissement économique, commercial ou culturel dans ces quartiers, ce qui les rend peu attractifs.

Rosée : Les acteur·rice·s de terrain disent observer le développement d'une certaine solidarité de quartier par la mutualisation des moyens au sein des associations envers leurs bénéficiaires qui semble fonctionner (participation selon les moyens, partage alimentaire, ...). Les associations proposent également des aides sociojuridiques, une donnerie, des systèmes d'échanges, ... La population est aussi engagée et active pour faire bouger les choses. Les associations communautaires sont fort fréquentées et particulièrement par les femmes du quartier, dont la plupart sont mères au foyer.

Gaucheret : Une forte demande dans le quartier est celle de l'organisation d'un plus grand nombre d'activités et particulièrement de fêtes de quartier ou d'événements similaires. Une phrase qui revient souvent chez les habitant·e·s croisé·e·s dans le quartier est « *qu'il n'y a rien à faire ici* ». Le quartier accueille aussi des publics particuliers que sont les réfugié·e·s, du fait de la proximité avec le parc Maximilien, les personnes sans-abri (parcs ouverts, gare du Nord) et victimes de marchand·e·s de sommeil profitant de la grande précarité de la population locale.

2. *Enclavement des quartiers et entre-soi*

Par « **entre soi** », nous entendons « *le regroupement de **personnes aux caractéristiques communes**, que ce soit **dans un quartier**, une assemblée politique, ou encore un lieu culturel. Elle sous-entend **l'exclusion, plus ou moins active et consciente, des autres**. Cette mise à distance d'autrui peut être revendiquée au nom de la supériorité d'un groupe : les Blancs d'une société ségrégée, les nobles ou grands bourgeois d'un club fermé. À l'inverse elle est parfois le mot d'ordre des groupes opprimés : les femmes ou les personnes racisées revendiquant la non-mixité des luttes, les gays et les lesbiennes se créant des espaces protégés dans la ville. Parfois, l'entre-soi se constitue contre l'espace public ou professionnel, au sein de la sphère familiale et domestique, là où se définissent aussi les identités de classe » (Tissot, 2014). Cette définition de l'entre-soi fait écho à ce que l'on entend dans les récits des personnes interviewées : les habitant·e·s ne sortent pas du quartier pour ce qui est de leur quotidien, pour des questions de confort et d'habitude mais aussi parce qu'ils et elles ont un fort sentiment d'appartenance au quartier. Les jeunes d'un quartier ne se mélangent pas aux quartiers limitrophes, ce qui induit un système de communauté, voire de bande.*

Et l'enclavement des quartiers, dû aux barrières géographiques (canal, grands boulevards, chemin de fer, zones non résidentielles, friches industrielles ou autre) accroît probablement cet entre-soi.

« Ben ils se regroupent entre eux hein madame, ils se regroupent entre eux. »

(École Fondamentale Éclusier Cogge, Gaucheret)

« Ça reste des jeunes de Gaucheret, ils ne vont pas aller [ailleurs], chaque fois qu'ils ont l'occasion de venir, ils vont venir [ici]. Ces gens, même s'ils partent à Namur, ils vont prendre le train pour venir au parc Gaucheret. Parce que c'est là où ils se sentent [le mieux]. Ils s'identifient à ce quartier-là. »

(Travailleurs Sociaux de Rue, Gaucheret)

Rosée : Les parents privilégient aussi la proximité dans le choix d'une école pour leurs enfants.

L'architecture du quartier (rues étroites se rejoignant autour de la Place Lemmens) et ses limites géographiques (coupé par de grands axes tels que le canal ou la Chaussée de Mons) donnent aussi cette impression de quartier fermé. Le quartier se retrouve très restreint : « *C'est **assez fermé hein comme quartier** alors que si on compare à l'autre côté de la Place du Conseil, Clémenceau, c'est plus ouvert. [...] **La Place un peu en espèce de cul de sac** comme ça [...], ça consolide en fait, c'est spécial, ça met comme **une carapace** mais qui, à mes yeux, est sécurisante. » (Éducatrice à la Plaine de Liverpool, Rosée)*

Nous pouvons aussi observer une espèce d'autogestion communautaire. La surveillance des enfants se fait par la communauté et pas seulement par les membres de la famille nucléaire. Cette surveillance s'étend à tout ce qui se passe dans le quartier, elle peut être source d'apaisement (une aide toujours disponible en cas de problème (frère, cousin, ...)) ou de problèmes lorsqu'on arrive à un système où « les habitant·e·s imposent leur loi » comme nous l'expliquent les éducatrices de rue de la Plaine de Liverpool (Rosée) : « *Ici il faut savoir que les habitants font leur loi. [...] Il faut respecter leurs codes et si tu respectes leurs codes, tout se passe bien. C'est communautaire quoi. C'est dans ce sens-là que je dis les codes. C'est un respect mutuel à avoir, « on est chez nous », « faut respecter nos règles et nos lois ». Parce que sinon, ben quelqu'un de l'extérieur qui veut venir mener sa loi ici, ça ne va pas le faire. »*

On observe dans ces quartiers la coexistence du sentiment d'insécurité et à l'inverse, du sentiment de sécurité. En effet, les personnes fréquentant quotidiennement le quartier (habitant·e·s et professionnel·le·s) ont aussi un sentiment de sécurité qui se développe au fil du temps et des relations. Cette pluralité des vécus peut s'expliquer par le fait que les personnes se connaissent et se reconnaissent, et qu'une certaine solidarité communautaire se met en place : « *et si vous faites partie de cette communauté alors vous êtes « protégé »* » (La Bougie, Rosée).

« Ben en fait ils se connaissent tous, toutes les familles se connaissent aussi donc ils se sentent vraiment bien j'ai l'impression entre eux. »

(École Fondamentale P8, Rosée)

« La journée, ça va, je n'ai pas de problème. [...] On sait qu'on est de l'école. »

(École Fondamentale Éclusier Cogge, Gaucheret)

« Moi j'ai grandi à Gaucheret, j'ai tous les repères, je connais tous les gens, je me sens protégé, je me sens... chez moi. Si je vais ailleurs, c'est un autre quartier. Je dois trouver mes repères »

(Travailleur Social de Rue, Gaucheret)

Gaucheret : Dans le quartier Gaucheret, cette impression de quartier fermé sur lui-même est encore alourdie par l'absence de vie de quartier, de commerces, de petite restauration, etc. Deux professionnelles du quartier nous disent : « *Ce quartier est enclavé et contenu. Pour moi, les grands axes c'est vraiment à partir de la rue Masui jusqu'à la gare du Nord et puis les rails de chemin de fer et Manhattan de l'autre côté. C'est un sentiment que les habitants intègrent aussi, c'est un peu le « no man's land » de Schaerbeek quoi. [C'est un quartier aux limites de deux autres communes, Laeken et 1000 Bruxelles qui engendre aussi un] sentiment d'enclavement et le sentiment*

d'appartenance dans un quartier peu favorisé, peu reconnu [des autorités publiques]. » (Les Amis d'Aladdin, Gaucheret)

« Petit à petit je pense que ça va prendre vie [mais] il manque encore peut-être des petits commerces de quartier, il n'y en a pas vraiment et... il y a la pharmacie là, il y a le petit magasin ici mais qui pourrait être un peu plus accueillant et là [un snack] qui accueille, qui brasse pas mal de monde. Et puis y a le supermarché là mais est-ce qu'on pourrait avoir peut-être, je ne sais pas moi... une boulangerie ou quelque chose qui fasse encore plus... On sent que le quartier renait lentement mais sûrement de ses cendres mais on n'y est pas encore tout à fait. Il manque encore des structures... vraiment des choses qui fassent vie de quartier. » (ABC, Gaucheret)

Dans un quartier comme dans l'autre, c'est lorsque les jeunes fréquentent de nouveaux établissements scolaires à l'occasion du passage en secondaire qu'ils ont l'opportunité de découvrir de nouveaux quartiers mais aussi de développer de nouvelles relations.

Le quartier n'est fréquenté que par sa population locale (résident-e-s, travailleurs et travailleuses), il n'y a pas d'occupation de l'espace public du quartier par des personnes extérieures au quartier (pas d'attrait commercial ou culturel).

3. Rôle, ressources et contraintes du secteur associatif et de l'ÉAE

Le secteur associatif dans les quartiers est relativement bien développé et travaille en réseau pour la plupart des acteur-ric-e-s (moins développé dans les écoles et les crèches). Ce réseautage permet aux professionnel-le-s de travailler de concert, de s'entraider, d'organiser des événements communs, de décrocher des fonds, etc. Les associations mettent en avant l'importance d'établir une relation de confiance forte avec la population locale, relation qui demande beaucoup de temps et d'attention. Celle-ci permet d'échanger librement avec les parents et d'avoir leur confiance pour l'organisation de sorties avec leurs enfants. Un gardien-animateur nous raconte : *« Quand je marche dans le parc bah je suis interpellé toutes les 2 minutes que ce soit par l'habitant, le jeune habitant, la maman, les éducateurs, les [gens de] bureaux, ... On essaye vraiment d'aller vers tout le monde quoi. Et d'ignorer, d'oublier personne. » (Un gardien-animateur, Parc Gaucheret)*

Le secteur associatif est cependant surchargé par le nombre de demandes, dont certaines liées à des situations d'urgence, et manque de temps et de moyens pour y faire face. Cette surcharge s'est encore aggravée lors de la crise sanitaire du Covid-19 et il en reste toujours des traces. La charge administrative, qui augmente d'année en année, n'aide pas non plus les associations à sortir la tête de l'eau : *« Il y a 14 ans, j'avais une matinée à une matinée et demie d'administratif. [...] Depuis 4-5*

ans c'est pratiquement toutes mes matinées que je fais ça, de l'administratif. Et toutes ces matinées ce sont des réunions qu'on ne sait pas faire, ce sont des parents que je ne sais pas aller voir. [...] Je ne sais plus faire ça et j'entends les mamans qui me disent « mais quand est-ce que tu vas pouvoir venir ? » et je ne viens plus. » (Maison de quartier La Rosée, Rosée)

Les associations et les lieux d'éducation et d'accueil des enfants (ÉAE) auraient besoin d'une plus grande liberté d'action et de flexibilité. Par exemple, les procédures pour l'organisation de sorties scolaires sont trop longues et complexes, et mettent un frein clair à leur organisation, « *C'est plus compliqué de compléter et de valider les procédures administratives avec le PO que le fait de faire participer les enfants aux activités* », (École Fondamentale P8, Rosée).

Gaucheret : Dans le quartier Gaucheret, il semblerait que la population locale ne soit pas suffisamment informée de l'existant associatif. Par exemple, une maman dit : « *En fait moi je ne connais même pas les associations du quartier. Je connais seulement Soleil du Nord, où mes enfants ont des activités.* »

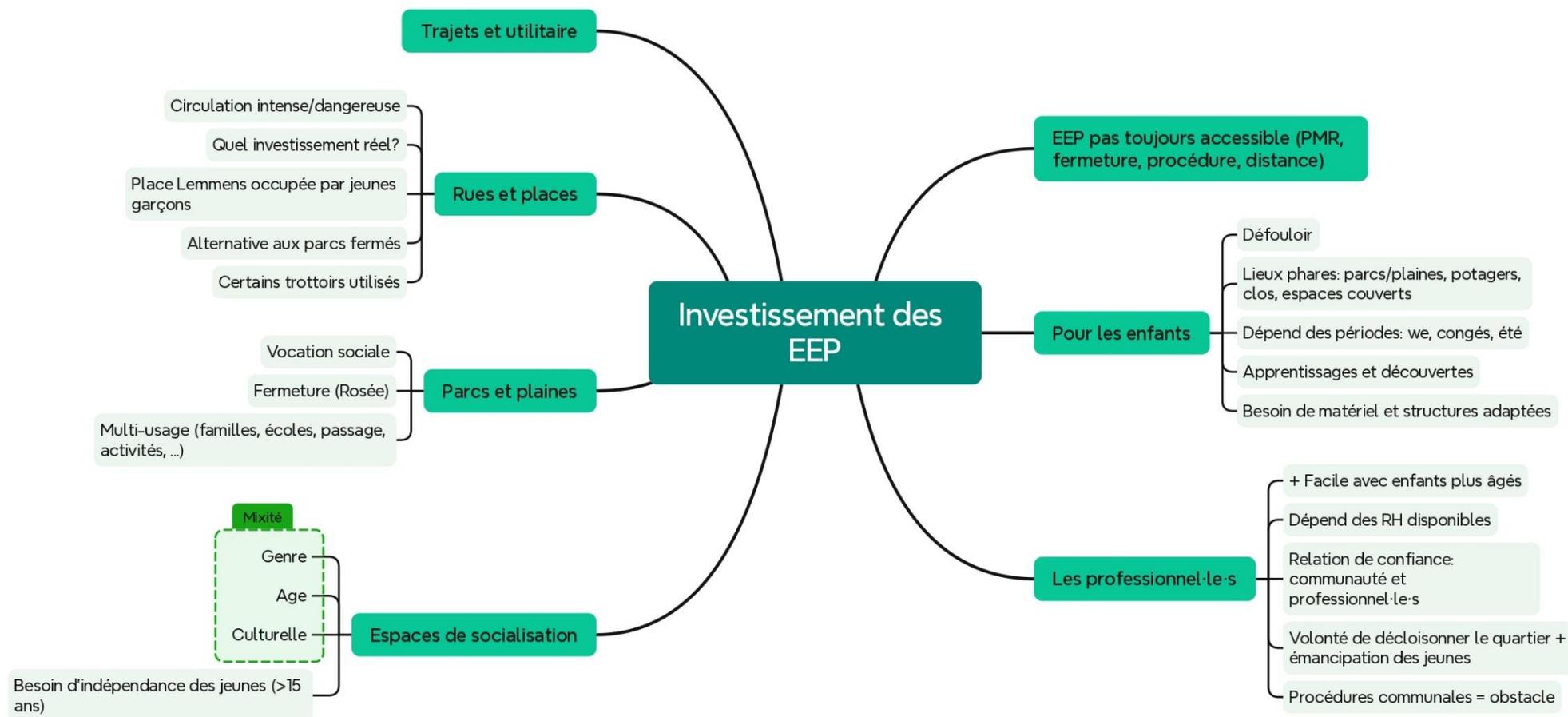
En revanche, les associations entre elles communiquent beaucoup et entre autres via la Plateforme de quartier qui réunit un certain nombre d'entre elles chaque mois. Un gardien-animateur (Gaucheret) explique : « *Ce qui est formidable, c'est qu'on a la chance d'avoir vraiment une belle dynamique avec les ASBL du quartier. On a une plateforme où collaborent plus d'une vingtaine d'asbl. On fait régulièrement des réunions pour mettre en place les fêtes de quartier.* »

L'investissement des espaces extérieurs publics (EEP)

Ce point reprend de façon plus détaillée

la branche « gestion des EEP » présente dans le schéma précédent « Le quartier ».

Schéma 2 : Investissement des espaces extérieurs publics



Presented with xmind

4. *Quel investissement ?*

Globalement, l'espace extérieur public (EEP) n'est **pas investi** par la population ni par certain·e·s professionnel·le·s. Les EEP sont uniquement empruntés pour aller d'un endroit à un autre ou pour des **tâches utilitaires**. Les mamans en particulier limitent leur temps dans l'espace public à faire leurs **courses**, aller au marché ou aller conduire/rechercher les **enfants dans leurs lieux d'accueil**.

Rosée : Une rue plus investie est la Chaussée de Mons mais parce qu'elle recèle de points d'intérêt pour les déplacements (transports) et de petits commerces et cafés. Le quartier est défini comme un quartier dortoir, ce n'est pas un quartier où l'on se promène.

La Place Lemmens³ n'est investie que par un public particulier constitué de jeunes hommes et est un lieu connu pour le trafic de drogues. Ce n'est donc pas un lieu investi par les familles ou les femmes. De plus, ses aménagements n'invitent pas à y rester. Il n'y a que quelques bancs et un terrain de pétanque (parfois utilisé par des hommes), elle est souvent sale (déchets au sol, poubelles qui débordent, ...) et est entourée de rues.

Gaucheret : D'après les parents interviewés, leurs enfants semblent sortir davantage que ce que nous avons observé dans le quartier Rosée. Ils disent qu'il est difficile de les garder à la maison ; les logements sont petits, les enfants s'ennuient, tournent en rond, ils ont besoin de se défouler. Il y a aussi un effort de la part des associations, écoles et crèches pour sortir plus souvent. Dans ce cadre d'activités et d'encadrement en dehors des murs de l'institution, la relation de confiance développée entre les trois parties (institution-parents-enfants) est primordiale et les professionnel·le·s y apportent un soin particulier. Intégrer ces activités en extérieur au projet d'accueil ou d'établissement semble être d'une grande aide à cet égard.

Malgré ces constats, certains lieux invitent tout de même un public varié aux loisirs et à la détente, il s'agit des parcs (Rosée et Gaucheret) et de la plaine (de Liverpool, quartier Rosée). Ils sont fréquentés par les familles, les jeunes et les adultes. Les familles s'y rendent avec les enfants, souvent aux sorties de crèche/école afin que les enfants puissent jouer et se défouler dehors avant de rentrer à la maison. À partir d'un certain âge (entre 8 et 12 ans), les enfants et jeunes fréquentent le parc/la plaine non-accompagné·e·s des parents mais sont parfois surveillé·e·s par les aîné·e·s de la fratrie ou sont avec des ami·e·s. Les adultes fréquentent aussi ces espaces verts pour s'asseoir un

³ En 2024, un espace de Street Workout (pratique sportive à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation) a été installé suite à une décision communale prise en concertation avec une part de la population. Ces installations renforcent encore l'exclusion d'un public familial ou féminin.

moment, passer leur temps de midi, etc. Il s'agit alors plutôt d'hommes. Ils sont également utilisés comme lieux de passage, comme le parc de la Senne, par exemple.

Plusieurs facteurs influencent la fréquentation des espaces verts, il s'agit :

- Des **périodes de congé** : les parcs sont beaucoup plus fréquentés lors des congés scolaires et d'autant plus pendant les congés d'été⁴. Non seulement les enfants ne sont pas à l'école et tous ne sont pas dans des lieux d'accueil la journée, mais de plus les animateur·rice·s et éducateur·rice·s organisent, autant que possible, des activités diverses pendant les périodes de congé. Ils sont également plus fréquentés les mercredis après-midi, les week-ends et jours fériés.
- De la **météo** : les périodes les plus chargées sont celles où le soleil est au rendez-vous et principalement les vacances de printemps et d'été. Lorsqu'il fait plus froid ou qu'il pleut, les EEP sont plutôt déserts. Lorsqu'il pleut, les familles restent à l'intérieur ou cherchent des activités en intérieur. Une maman dit : *« Quand il ne fait pas beau, on ne sait pas... ce n'est pas intéressant. Les enfants ils aiment mais... Nous moins parce qu'on ne bouge pas, on est tout le temps assises et il fait froid. »* Une bonne alternative en cas de mauvais temps peut être l'espace couvert aux abattoirs de Cultureghem. Tous les mercredis des animateur·rice·s y sont disponibles pour accueillir les enfants et leur famille sous un grand préau où elles et ils ont la possibilité de participer à des activités diverses (jeux, loisirs, activités créatives ou sportives, ...). C'est le **Ketmet**.
- De la **distance et proximité** : pour qu'un espace extérieur soit fréquenté, il semble falloir respecter des distances assez courtes : *« Et pourtant, il n'y a que 4 ou 5 arrêts de tram et on y est. Ils n'y vont pas. [...] ça doit être à côté. »* (École Fondamentale, Éclusier Cogge, Gaucheret). De plus, il n'y aurait que très peu de mouvements d'un quartier à l'autre (d'autant plus vrai pour les jeunes garçons). Des facilités d'accès comme peu de rues à traverser, des trottoirs praticables, etc. sont aussi des arguments en faveur du lieu de destination. D'autres espaces, plus loin du domicile, sont parfois utilisés lorsqu'ils sont proches de l'école (secondaire) ou d'une autre implantation familiale (grands-parents, autre).
Il est à noter que lorsque les familles décident de sortir du quartier pour des activités ou autre, elles ont tendance à choisir des destinations plus éloignées comme Plankendael, Huizingen, ...
- De l'**âge** : les professionnel·le·s, que ce soit en crèche ou dans lieux accueillant des enfants plus âgés, semblent toujours plus à l'aise d'investir les espaces extérieurs et d'organiser des sorties

⁴ Cette affirmation doit tout de même être nuancée, en fonction des années, les parcs et plaines peuvent se vider pendant les vacances d'été suite aux retours au pays massifs pendant cette période.

avec les enfants des tranches d'âge plus avancées de leur institution⁵. Ils et elles adaptent également leur accompagnement en fonction de l'âge (nombre d'encadrant-e-s, type de sorties, ...).

Les parents, eux, adaptent également leur accompagnement à l'âge de leurs enfants et vont leur laisser plus d'autonomie au fur et à mesure de l'âge mais aussi de leur maturité. On verra plus tard que pour les filles, l'âge jugé acceptable est plus élevé, indépendamment de leur degré de maturité.

Les espaces investis sont également différents en fonction de l'âge ; les plus petit-e-s se trouvent dans la plaine de jeu fermée par des grilles, les enfants d'âge moyen se trouvent plutôt sur les jeux tels que les balançoires, et les plus âgé-e-s sont sur le terrain de foot (les garçons en grande majorité). Les jeunes filles, à partir de 12 ans, sont beaucoup moins nombreuses au parc et lorsqu'elles y sont, elles vont surtout discuter entre elles.

- Des **ressources humaines** disponibles : pour les professionnel-le-s de l'enfance, un des facteurs les plus importants conditionnant les sorties en extérieur est le taux de personnel encadrant disponible. Il est indispensable, pour garantir la sécurité du groupe et le confort des professionnel-le-s, que ceux-ci et celles-ci soient en nombre suffisant pour encadrer le groupe d'enfants concerné. Malheureusement, il apparaît que ce taux d'encadrement est souvent jugé insuffisant pour organiser des sorties de manière régulière. Ces sorties dépendent également des professionnel-le-s elles-mêmes et eux-mêmes, c'est-à-dire de leur motivation, de leur confiance en leurs capacités et du fait qu'ils et elles se sentent à l'aise ou non dans le quartier.
- De l'accès à un **espace privé** : lorsqu'un espace privé est disponible, il est parfois plus difficile pour certain-e-s professionnel-le-s de sortir dans l'espace public, malgré des avantages différents.
- **De l'accès et de la disponibilité à du matériel et des structures adaptées** tels que du petit matériel de jeu (volants, balles, cordes, skate, raquettes, ...) dans les associations et parcs, des installations pour grimper, sauter, faire du parkour⁶, de la gym ou de l'escalade. L'espace doit aussi être accessible et adapté à la circulation de tous et toutes, y compris aux poussettes (trottoirs suffisamment larges et libres d'accès, circulation automobile raisonnable, ...).
D'autres équipements souvent cités comme manquants sont les balançoires et toboggans ainsi que des bancs avec une assise confortable pour que les personnes aient envie de rester

⁵ C'est-à-dire qu'en crèche, les puéricultrices vont plus volontiers sortir avec « les grand-e-s », en maternelle, les instituteurs et institutrices vont être plus à l'aise de sortir avec les 3^e maternelles, etc.

⁶ « Le parkour est une discipline sportive acrobatique qui consiste à franchir des obstacles urbains ou naturels, par des mouvements rapides et agiles (course à pied, sauts, gestes d'escalade, déplacements en équilibre, etc.) et sans l'aide de matériel. » Source : <https://sport.brussels/disciplines/parkour/>

(notamment les mères qui accompagnent les enfants). Tous ces équipements doivent être solides et durables.

- **Des lieux et activités disponibles.** Les lieux et activités recherchés par les enfants, leurs familles et les professionnel·le·s de l'enfance sont :
 - Le football, qui prend beaucoup de place et regroupe surtout les garçons ;
 - Les sports roulants, qui se trouvent être assez mixtes. Il peut s'agir du vélo, du roller, du skate, etc. ;
 - Le badminton, qui a l'avantage d'être assez accessible (en termes de compétence et de force) et de plaire au plus grand nombre ;
 - Les jeux de glissades, de course, ... ;
 - Le sable plaît énormément aux enfants mais les parents sont parfois réticents (sale, salit la maison, ...) ;
 - Les jeux comme les trampolines, toboggans, structures « aventure », balançoires ;
 - Les jeux d'eau et les fontaines ont aussi beaucoup de succès en saison estivale ;
 - Les piscines, il y en a un manque criant dans ces quartiers et plus généralement en Région bruxelloise. La demande des enfants concerne le jeu en piscine tandis que celle des parents concerne plutôt l'importance d'apprendre à nager pour la sécurité de leurs enfants. S'ajoute à ce manque d'infrastructures le coût élevé des cours de natation ;
 - Les activités en famille sont très demandées par les mères telles que des ateliers cuisine, potager, ... ;
 - Les moments festifs comme les fêtes de quartier sont toujours réclamés ;
 - Les parcs et plaines de jeux, les familles portent un intérêt particulier pour les plus grands parcs avec plus de structures de jeux mais ceux-ci sont souvent éloignés du domicile et sont donc moins fréquentés.
 - Une maman porte un intérêt certain pour laisser ses enfants jouer et découvrir la nature, les animaux, les insectes, etc. C'est son expérience du dehors étant enfant.
 - Les endroits pour pique-niquer semblent aussi manquer. Peu de parcs proposent des tables de pique-nique.
- **Des opportunités d'apprentissages :** Ce point d'intérêt est plus porté par les professionnelles interviewées que par les parents. Elles ont à cœur la découverte des plantes, des animaux, des insectes ou même la gestion d'un petit potager.

L'asbl Compas (Rosée) a pu partir en camp avec les jeunes de l'association et nous raconte leur rapport à la nature : *« Certains ne connaissent strictement rien à la nature ! Certains même détestent la nature ! Nous on a une jeune en particulier, une ado, [qui nous a dit] « mais ça pue l'humidité et la nature » ! Quand elle te dit ça, c'est surréaliste quoi « ça pue l'humidité ». [...] les*

enfants étaient **en pleine nature ils ont nagé dans la Semois, ils ont... c'était chouette quoi ! Et donc ça dépasse leurs limites mentales, les limites physiques aussi et ça c'est chouette ! En tout cas moi je n'imagine pas un stage sans partir à l'autre bout de la Belgique, que ce soit à la mer ou ailleurs. »**

À l'école P8 (Rosée), même intérêt pour la découverte du dehors : **« Comme on est vraiment une école dans un quartier peu verdoyant, quand on sort ça va être à la mer ou au bois ou dans les parcs pour leur faire voir autre chose. Et ils sont déjà contents avec ça quoi. Et leur faire découvrir [de nouvelles choses] parce que, par exemple, aller à la ferme ou les animaux de la ferme, ils ne connaissent même pas. [...] La poule et le canard, pour eux, c'est la même chose. Ils n'ont jamais vu de lapin de leur vie. [...] C'est triste mais... on est vraiment dans un milieu comme ça. »**

Les déplacements sont aussi vus comme opportunités d'apprentissage. Les enfants y apprennent à traverser en toute sécurité, prendre les transports en commun et s'y orienter, respecter les autres usager·e·s, ...

Les sorties, de manière générale, permettent aussi d'appivoiser son environnement, de le découvrir, de se repérer autour de chez soi, etc. Comme on le dit chez ABC (Gaucheret), **« savoir jouer avec la météo, savoir s'habiller correctement pour pouvoir sortir dehors et puis connaître [aussi les endroits où s'abriter de la pluie], par exemple ».**

5. Parcs et plaines

Les parcs et la plaine des quartiers étudiés sont à vocation sociale. C'est-à-dire qu'ils sont gérés et animés par du personnel dont le rôle est en grande partie de créer du lien avec les personnes qui les fréquentent et en particulier les jeunes. Ces liens se font par le biais d'activités et d'animations organisées par le personnel du parc, ou simplement par le dialogue.

À la plaine de Liverpool (Rosée) se trouve aussi un service de prévention qui se tient à l'écoute des problématiques pouvant émerger et redirige les personnes vers des services adéquats pour leur apporter l'aide dont elles ont besoin : **« La prévention [...] c'est très très vaste [...] ça nous arrive de faire des activités mais c'est plus pour faire le lien avec les jeunes... [...] Nous on va [...] vraiment travailler sur la cohésion [...] travailler sur la dynamique de groupe. »**

Un responsable d'équipe de gardiens (Gaucheret) nous explique ce qu'est le rôle d'un gardien-animateur dans un parc à vocation sociale : **« Le but de notre travail [c'est toujours d'assurer la gestion du parc] mais maintenant avec cet outil en plus d'animation ça nous a permis vraiment de créer, de tisser des liens avec les habitants du quartier. [...] On est vraiment à leur écoute. »**

C'est ce critère de parc à vocation sociale qui justifie également leur fermeture à certains horaires afin d'éviter que ces espaces soient dégradés ou fréquentés par un public « non-souhaité » (bandes, personnes sans abri, toxicomanes, ...) durant la nuit ou les moments sans gardiennage.

La fermeture des parcs permet aussi au personnel d'assurer leur ouverture lorsque ceux-ci sont nettoyés et prêts à accueillir leur public en toute sécurité. Les avis sont toutefois assez partagés sur ces horaires de fermeture : les un·e·s trouvent cela positif parce que les lieux sont mieux entretenus et que c'est sécurisant, tandis que d'autres voudraient au minimum des horaires élargis en soirée durant l'été, comme l'explique ce père (Rosée) : *Ma mère m'a dit que **ce serait bien qu'ils ferment un peu plus tard.** [...] Ah surtout l'été ! [...] Parce que les gens ils ne sortent pas beaucoup. [...] Parce que, pour moi, **22h, c'est encore l'été hein** ».* D'autres encore voudraient simplement qu'il y ait un libre accès en argumentant qu'il faut plutôt pousser la fréquentation positive des lieux qui se chargera elle-même de diminuer le vandalisme et autres problématiques.

Le parc Gaucheret fait exception à cette logique de fermeture car, bien qu'à vocation sociale, il n'est pas possible de le fermer du fait de son emplacement (trop nombreuses voies d'accès).

En plus d'être un lieu de loisir ou de détente, le parc de la Rosée est aussi **un parc de passage**. Les gens l'utilisent pour leurs trajets vers le travail ou pour leurs courses ou comme raccourci. Certains s'y arrêtent aussi pour manger un morceau, faire une pause. Il en va de même pour le parc de la Senne à Gaucheret bien que celui-ci soit peu emprunté lorsqu'il commence à faire sombre, par peur d'une mauvaise rencontre : « *La promenade verte a été refaite mais, ... c'est un **passage**. C'est pour aller d'un point A à un point B... Je l'emploie ! **Mais je ne vais pas l'employer le soir à 18h, ça c'est clair. Non** » (École Fondamentale Éclusier Cogge, Gaucheret).*

Les parcs et la plaine (Rosée et Gaucheret) sont aussi **utilisés par les écoles** (secondaires) pour leurs activités sportives ou des visites pédagogiques.

Pour les parents, **la taille des parcs et leurs aménagements** en général revêtent une certaine importance. Ils sont plus appréciés lorsqu'ils sont **grands** (comme le Domaine des 3 fontaines à Vilvorde), quand il y a de **l'herbe**, du **sable** – bien que certains parents n'en soient pas amateurs pour des questions pratiques et d'hygiène –, des **jeux** comme les balançoires et les jeux de **parcours sécurisés** (par des filets) qui permet une certaine tranquillité aux parents. La plaine de Liverpool est parfois jugée trop petite tant par les professionnel·le·s que par les parents.

6. La gestion des EEP

Dans les lieux publics extérieurs, une problématique qui revient régulièrement est l'absence de poubelles, de toilettes accessibles et d'accès à l'eau potable. Par exemple à Gaucheret, l'absence de toilettes accessibles ou de poubelles en suffisance pose question : « *Les gens jettent des choses [dans les buissons de la plaine de jeux des enfants en bas âge], c'est une poubelle en fait [rit]. Le bac de fleurs dans lequel on met des trucs ça devient une poubelle.* » (ABC, Gaucheret)

Des bancs, placés à des endroits stratégiques, manquent également cruellement, ainsi que l'expliquent les travailleurs sociaux de rue (Gaucheret) : « *Là en 2021, j'ai encore des mamans [...] qui disent « qu'est-ce qu'ils nous ont foutu dans ce parc ? Ils nous ont mis un parc, mais on est **obligées de s'asseoir au-dessus des collines ! On est obligées de grimper, de s'asseoir par terre ! Pourquoi ils n'ont pas pensé à nous mettre des bancs ?** » et encore « Il y a des bancs, mais sur les côtés quoi ! **Mais les mamans, elles veulent avoir un œil sur leurs gosses, pas sur l'allée quoi. [Les familles ne] profitent pas réellement [de ces bancs]. Il n'y a pas de confort quoi.** »*

La présence de gardiens-animateurs dans les parcs du quartier Rosée est parfois **méconnue** de certains professionnel-le-s du quartier et leur **travail est parfois questionné** : « *Ce qui nous fait râler, c'est qu'il y a des gardiens-animateurs sur ce parc et **on ne les voit jamais.** Et c'est normalement **leur boulot de faire le lien avec les gens** ».*

Par contre, les **habitant-e-s** rencontré-e-s semblent **les connaître et avoir conscience de leur rôle** ; un père (Rosée) dit : « *Oui, oui, **je connais [les gardiens], [...]** la plupart ce sont **des gens du quartier hein. [...]** Ils **surveillent** mais ils ne vont pas être là toujours à côté. Ils vont, ils font leur **tournée** et ils regardent si tout va bien, ... [...] Maintenant **y a beaucoup de gens qui veulent les laisser là [les enfants] et ils veulent partir.** [...] Le gardien de parc **c'est si y a un problème, ce n'est pas pour garder les enfants hein. Les gens ils [croient] que c'est ça.** »*

À Gaucheret, le travail et la présence des gardiens de parc sont reconnus par les autres associations du quartier : « *[Le gardien responsable] est là depuis 4-5 ans... C'est **une référence dans le quartier** mais je pense que son **équipe change beaucoup [...].** Mais ce sont des références du quartier quoi, ils **investissent vraiment bien le parc.** » (Les Amis d'Aladdin, Gaucheret)*

Par contre, ils ne semblent pas toujours répondre aux besoins de certaines familles interviewées : « *Je sais qu'il y a des gardiens, mais on n'en voit pas tous les jours. [...] Parfois y a des bagarres, il n'y a personne qui bouge. [...] C'est nous les mamans qui réglons le problème. L'autre jour, mon fils [s'est fait gifler par un grand] et on est sorties, il n'y avait personne. Il n'y a pas de sécurité. Ils ne sont pas beaucoup dans le parc.* (Deux mamans, Gaucheret)

Plusieurs freins à l'investissement des espaces extérieurs publics s'observent au niveau des contraintes administratives communales. En effet, les **procédures** préalables nécessaires aux sorties des lieux d'éducation et d'accueil avec des groupes d'enfants sont complexes, peu connues et longues. Il en va de même pour les **autorisations et permis** pour l'utilisation des espaces publics extérieurs par les associations : *« Moi je pense qu'un gros blocage [pour le développement d'activités dans les quartiers] ce sont les permis ou les autorisations de faire des choses dans l'espace public. Si tu veux monter un truc, il faut faire une demande 3 mois à l'avance, ce qui n'est pas très réaliste pour les gens qui travaillent avec les jeunes pour faire des bêtes trucs. [...] C'est un truc qui me rend un peu dingue, pourquoi rendre difficile le travail des acteurs de quartier pour les jeunes... [...]. Parce qu'ils ont un discours qui voudrait rendre les espaces publics aux gens mais ils ne donnent pas les outils pour le faire. » (Ketmet, Rosée)*

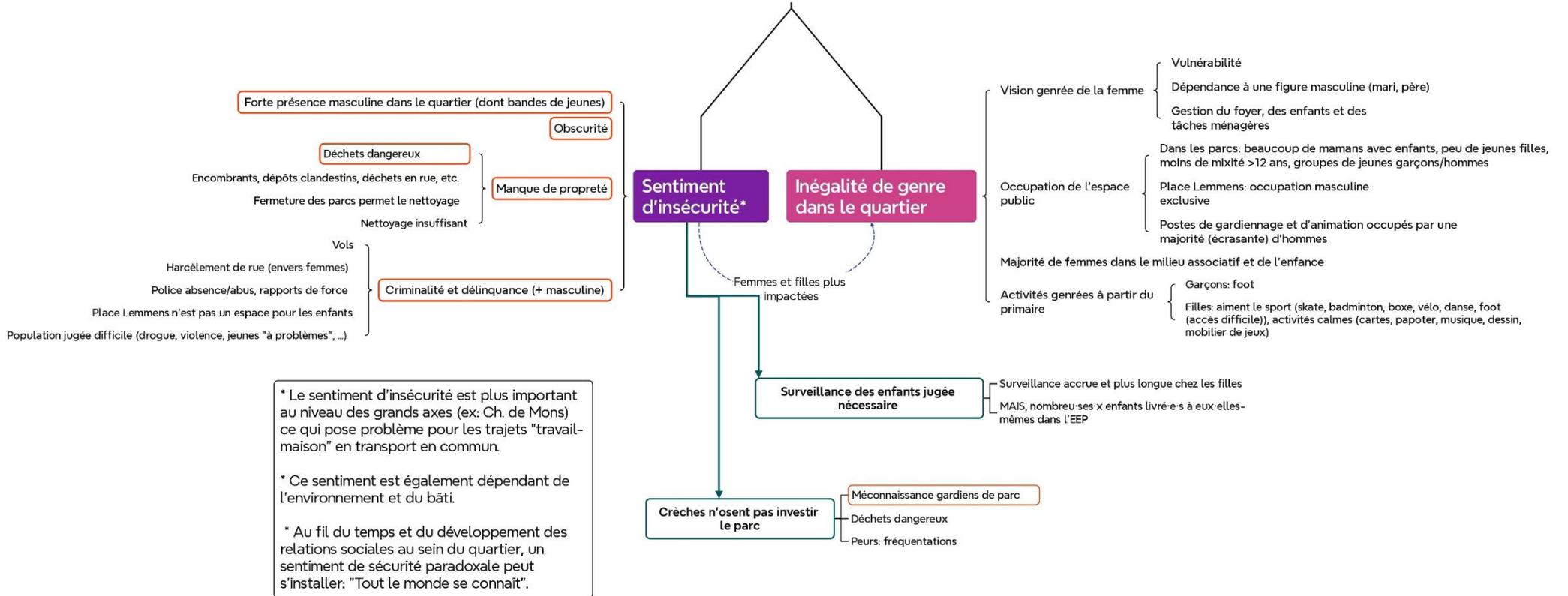
Il semble également difficile de **débloquer des moyens** humains, financiers ou matériels, que ce soit pour l'amélioration, la réparation ou le simple entretien des espaces ou de leurs installations. Beaucoup de moyens semblent par contre disponibles dans la **création et l'ouverture de nouveaux locaux** mais les moyens pour faire vivre ces espaces ne suivent pas : *« Et, [pour le projet Sennette], ils ont demandé à plein d'associations du quartier de voir si on avait du temps pour délocaliser des activités là-bas. En fait personne n'a le temps ni l'énergie [rit] [...] Et du coup c'était hyper bizarre, moi je suis sortie désespérée de [cette réunion]. J'étais là « mais ce n'est pas vrai quoi ?! » En fait, cet espace il va rester fermé sauf quand il y a des gens d'associations du coin qui vont être d'accord pour y faire une activité en plus là-bas » mais... [...] Mais la commune et tout dans le quartier ils n'ont pas de moyens en fait à mettre dans les activités. Ils ont plein de moyens à mettre dans la transformation sociale mais dans... y a beaucoup de locaux, y a beaucoup d'espaces... Et puis finalement il n'y a personne pour gérer ! » (La Bougie, Rosée)*

Sentiment d'insécurité et inégalités de genre

Comme le point précédent, celui-ci représente aussi l'une des catégories exposées dans le schéma 1 et est détaillé ci-dessous via deux schémas, l'un concernant plus spécifiquement le quartier Rosée et l'autre le quartier Gaucheret.

Schéma 3: Sentiment d'insécurité et inégalités de genre (Rosée)

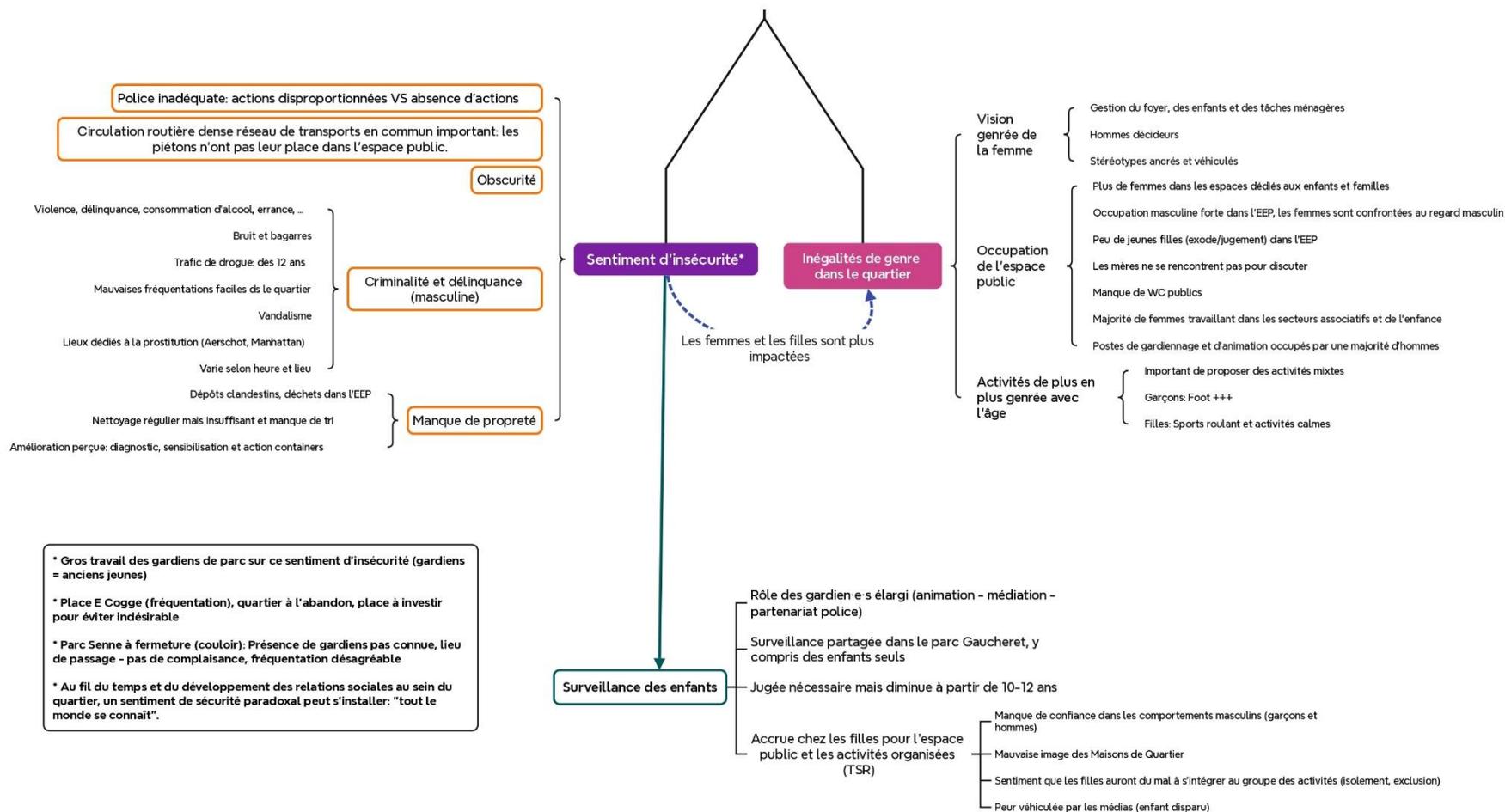
Les femmes et les filles occupent moins l'espace public et de façon différente des hommes



Presented with xmind

Schéma 4: Sentiment d'insécurité et inégalités de genre (Gaucheret)

Les femmes et les filles occupent moins l'espace public et de façon différente des hommes



Le sentiment d'insécurité dans les quartiers étudiés est déclenché par plusieurs facteurs :

1. L'obscurité

L'Université de Liège et le RIEPP ont déjà étudié cette question lors de l'étude « *Perception de l'investissement de l'espace extérieur par les enfants et les jeunes et des risques liés à celui-ci. Analyse des représentations des parents et des professionnel-le-s* », menée en 2020.

Au sein de cette étude, les trois premiers freins aux sorties en extérieur perçus par les parents identifiés sont les conditions climatiques (57%), la fatigue (42%) et l'insécurité des espaces extérieurs (40%). (p.65) Pour les professionnel-le-s, les conditions extérieures influencent également les pratiques. L'obscurité est le premier frein à l'investissement des espaces extérieurs, suivie de près par la pluie. Ces conditions *affectent au moins régulièrement les pratiques extérieures (68 et 65%).* (p.74)

Lorsqu'il fait noir, les parents comme les professionnel-le-s sont moins à l'aise dans l'espace public et en particulier pour rejoindre les transports en commun situés Chaussée de Mons pour ce qui concerne le quartier Rosée. Cette problématique se pose surtout en hiver lorsque l'obscurité arrive plus tôt et se disperse plus tard. Dans une crèche (Rosée), la direction raconte : « *[L'environnement de la crèche] fait un peu peur à notre personnel et aux parents. [...] Quand il y a les horaires d'hiver c'est plus compliqué parce qu'on arrive au travail c'est la nuit, on sort c'est la nuit... et du coup ce n'est pas vraiment éclairé, ça aussi ça crée encore plus d'angoisse [...]. [Beaucoup] doivent aller [Chaussée de Mons] parce qu'ils prennent les transports en commun et ce n'est pas du tout éclairé* ». Une professionnelle des Amis d'Aladdin (Gaucheret) explique que les familles du quartier n'ont pas du tout pour habitude de sortir lorsqu'il fait sombre et sont même angoissées à cette idée : « *Il y a beaucoup de familles où les enfants ne sortent pas après 19h heures, dès qu'il fait nuit, personne ne sort !*

On nous explique encore que lors d'un voyage en centre de vacances avec les familles de l'association, celles-ci avaient été très impressionnées des sorties en soirée (dans le noir) de l'équipe. Ce qui a donné suite à une activité nocturne avec elles (mères et enfants) : « *[Et pendant] cette balade, les femmes avaient peur quoi ! Parce qu'elles ont intégré que dans leur quartier c'est dangereux le soir donc on ne sort pas.* »

2. Le manque de propreté

Le manque de propreté dans les quartiers s'exprime par la présence d'encombrants dans les rues, des dépôts clandestins, des déchets jetés au sol, des poubelles qui débordent, de dépôt de déchets ménagers dans les poubelles publiques. Il y a aussi la présence de déchets dangereux (y compris dans les espaces dédiés aux enfants) comme des seringues, des préservatifs, des débris (verre, autre), des excréments humains, ... Ces observations rebutent beaucoup les travailleuses des crèches du quartier Rosée : « *Ce qui pose énormément de*

problèmes, c'est tous les **déchets** qu'on trouve. On trouve de tout. Limite on a l'impression que c'est un **dépôt clandestin**. [...] Et puis y a des **rats**, des... **souris** euh... Oui c'est **horrible**... »

Un nettoyage est réalisé régulièrement que ce soit pour les rues, les parcs ou la gestion des poubelles publiques mais celui-ci est jugé insuffisant, la saleté revient trop vite : « Et pourtant les **balayeurs** sont là tout le temps. [...] Ils sont à 3-4, une **équipe** et on les voit hein ! ils ne sont pas dans leur camion, non, non, ils **ramassent non-stop** et **non-stop y a des déchets, des encombrants**... [...] Une semaine sur deux devant l'école y a **des meubles**. [...] Des meubles, des déchets qui ne sont pas sortis au bon moment, y a des **sacs qui ne sont pas réglementaires** ... et ils sont **ramassés** hein tout ça. [...] Et même **des débris de travaux** hein ! [...] Et parfois **ça ne sent pas bon**. [...] Et même **la poubelle publique** qui est au coin de la rue elle est toujours **débordée** quoi, à mon avis ils **viennent jeter de leur maison**. » (École Fondamentale P8, Rosée)

3. La circulation intense, voir dangereuse

La circulation automobile est l'une des grosses problématiques de ces quartiers. En effet, la circulation y est intense (voitures et camions principalement) et on y observe beaucoup de conduites dangereuses (grande vitesse) ou des incivilités (double file, klaxons et agressivité, voitures mal garées, camions de transport dans des rues non prévues pour, ...) : « Les gens sont **agressifs au volant**, ils **klaxonnent** beaucoup. Ils roulent **trop vite**, tout le temps. » (Une maman, Rosée)

Dans le quartier Rosée, la présence de nombreux garages qui parquent leurs voitures dans tout le quartier pose également question : « Une caractéristique du quartier c'est le **commerce de voitures**. [...] Les voitures sont **parquées là [par les garages] en attendant** qu'elles partent pour l'étranger. Il y a des **grands camions qui circulent régulièrement** pour transporter les voitures. [...] C'était un des **points de discussion réguliers** dans le cadre des comités de quartier : c'est cette **sensation d'être envahi par le commerce de voitures et ces problèmes de mobilité**. » (Le Compas et Les Pissenlits, Rosée)

Il n'y a pas de places de parking prévues pour pouvoir se garer correctement dans les rues du quartier et les voitures sont régulièrement abîmées par le passage des camions.

De grands axes routiers délimitent les quartiers étudiés et sont donc à proximité des parcs et plaines. Les voitures y circulent à grande vitesse et des accidents ont déjà eu lieu (enfants renversés à la sortie du parc). Le problème se pose également pour les sorties d'école (Chaussée de Mons par exemple) où il y a un passage important (voitures, tram, bus, camions, ...) avec des trottoirs forts étroits : « Le bus, au niveau du Circularium le trottoir est collé à la rue. [...] j'ai failli deux fois me faire renverser par le bus. [...] On n'est pas face au bus du coup on ne le voit pas, [...] donc combien de fois on frôle le bus quoi... » (Éducatrice de la Plaine de Liverpool, Rosée).

Il n'y a pas non plus assez de feux de signalisation piétons.

Le quartier Rosée, comme celui de Gaucheret, donnent l'impression d'être envahis par les voitures : « Ce n'est pas *sécurisant, c'est bruyant... tu ne peux plus créer d'échanges, la rue ne t'appartient plus.* » (*Maison de Quartier La Rosée*). Lors de la journée sans voiture, les piétons - enfants comme adultes- retrouvent une certaine sécurité dans l'espace public et reprennent doucement possession des rues : « À la journée sans voiture « tac-tac » les gens sont arrivés, ils ont pris leur chaise sur le trottoir et voilà la rue était à eux. Ils étaient en sécurité. [...] Pour eux et pour les enfants [...] **Le piéton était roi** ». (*Maison de quartier La Rosée*)

Il a tout de même été remarqué (quartier Rosée) pendant cette journée « sans voiture » que malgré l'absence de voitures, les piétons (voir les vélos), se cantonnaient toujours aux trottoirs.

Les rues et places sont très peu investies par les enfants et les familles à l'exception de quelques endroits comme les intérieurs d'îlots.

4. *La criminalité et la délinquance (+ masculine)*

Les personnes interviewées citent des faits de vols (dont vols à l'arraché) – « *elle a juste traversé le petit chemin, son téléphone en main. Un jeune est venu lui **arracher le téléphone des mains.*** » (*Crèches communales, Rosée*) – , ou encore de harcèlement de rue (envers les femmes et jeunes filles). Un exemple d'une bénéficiaire du Compas (Rosée) : « *Les jeunes filles n'osent plus passer par là quoi, c'est difficile, c'est très difficile pour elles. Elles se font suivre quasiment jusqu'ici. [...] Il n'y a pas longtemps il y en a une qui arrivait toute tremblotante ici parce que y a un gars qui ne voulait pas la lâcher.* » Ou l'expérience de parents d'une crèche du quartier Rosée : « *La semaine dernière on a un parent qui a dit qu'il ne mettait plus son enfant parce que sa femme n'était pas en sécurité. Elle venait déposer son enfant très tôt le matin ici à la crèche et chaque jour ben elle doit se faire parfois insulter ou alors on la drague* ».

Il y a aussi la présence d'une population qualifiée de difficile. Il s'agit de personnes consommatrices de drogues ou liées à son commerce, coutumières de violences verbales ou physiques, de jeunes « à problème » (livrés à eux-mêmes, comportements violents, décrochage, ...), etc. : « *Encore la semaine passée, y en a encore un qui s'est fait tirer dessus donc c'est compliqué comme quartier.* » (*École Fondamentale Éclusier Cogge, Gaucheret*). Deux mamans (Gaucheret) expliquent également des situations de violences quotidiennes doublées de consommation excessive d'alcool : « *C'est pas du tout gai. Parfois y a des gens qui **boivent de l'alcool** et ils viennent **crier** ici. L'autre fois y avait un monsieur avec un **couteau**. Y avait des enfants qui avaient **peur**. Tout le monde a **couru** ici. [La deuxième mère répond] Les jeunes viennent **toujours se bagarrer** ici, au parc.* »

De plus, **la présence ou l'absence de la police** est souvent jugée inadéquate. D'un côté, sa présence et ses actions sont jugées disproportionnées lors des descentes de police et arrestations avec une

forte pression exercée sur la population. Mais hors de ces moments spécifiques, les forces de police semblent tout à fait absentes : elles ne font pas de contrôle, ne patrouillent pas dans le quartier et ne sont pas réactives en cas d'appel, c'est ce qu'une direction de crèche communale à la Rosée raconte : « *[suite à la présence d'un homme menaçant posté devant la crèche] on a appelé la police pour qu'ils viennent faire une ronde. Il était 13h00. A 15h, ils n'étaient toujours pas passés quoi. [Rient] [...]* *Enfin, ils ne sont jamais venus hein ! [...]* *Il était là pendant plus d'une heure et ils ne sont jamais arrivés. Et c'est vrai que ça engendre encore plus d'insécurité ».* Ceci conduit à une perte de confiance de la population locale dans les forces de l'ordre qui s'additionne au rapport de force qui s'est installé au fil des années. Ce rapport de force entre police et population s'est construit, notamment, suite à des violences policières d'une part mais aussi suite aux tentatives d'intimidation de la police par une part de la population locale : « *[Il y a] full arrestations et [...] les gens racontent comment ils se font harceler au quotidien avec des arrestations pour rien : en faisant tes courses, fouilles ! [...]* *Et tous ces jeunes qui sont dans la rue où la police vient tout le temps les humilier, leur courir après, leur foutre des baffes, enfin des trucs où c'est hyper abusé et donc euh... je pense aussi le fait que Place Lemmens ce soit un truc fermé où la police elle ne vient pas trop y a un côté un peu euh... en fait ils ont un peu du mal aussi à sortir du quartier y a un truc qui les tient là parce que... Y a un truc de protection, voilà.»* (La Bougie, Rosée)

5. Une forte présence masculine dans le quartier

Les espaces publics extérieurs sont en grande majorité occupés par des hommes. Par exemple, pour la Place Lemmens, seuls les hommes occupent l'espace, les filles et les femmes n'y font que passer par pure nécessité. Il en va de même pour les terrasses de café. En dehors des parcs et plaines, les femmes ne fréquentent l'espace public que pour les trajets domicile-travail/école/courses.

Un autre point important est que les femmes et les filles semblent plus impactées par ce sentiment d'insécurité : « *Il y a des différences entre l'investissement de l'espace extérieur entre filles et garçons : les filles sont plus accompagnées, c'est plus compliqué pour elles de sortir.* » (L'été à la Rosée, Rosée). À La Bougie (Rosée), on ajoute : « *[ça devient plus compliqué pour] les grandes sœurs [...] qui commencent à avoir plus de responsabilités, plus de trucs à faire des choses comme ça ».*

Cela peut s'expliquer par la place qu'ont, encore aujourd'hui, les femmes dans la société et encore davantage pour ces femmes, qui pour des raisons culturelles, économiques, sociales ou autres, sont et ou se sentent plus dépendantes de leur mari. Par exemple, une participante a refusé l'enregistrement de l'entretien mené à son domicile car elle n'a pas l'habitude de faire ça et qu'elle n'en a pas parlé à son mari. Elle craint d'être rappelée à l'ordre si elle accepte alors qu'il n'était peut-être pas d'accord. À la fin de l'entretien, elle demandera si elle peut prendre mes notes en photos

pour montrer à son mari ce qu'elle a fait. Elle dit aussi que lorsqu'elle sort, c'est toujours avec son mari.

En effet, les femmes nous ont semblé, par le biais des différentes rencontres et interviews, dépendantes de leur mari, être perçues par les hommes comme plus « vulnérables » et avoir plus de responsabilités ménagères. Les mères se retrouvent davantage dans les espaces dédiés aux enfants (les parcs et plaines) et accompagnées de ceux-ci. Pourtant, peu de jeunes filles de plus de 12 ans y sont présentes, contrairement aux garçons. Il est à noter qu'à partir de la puberté, la mixité de genre dans les lieux publics et dans les activités organisées diminue : « *Pour les enfants il y a vraiment une mixité jusqu'à 13-14 ans et pour les autres un peu plus grands c'est plus de garçons.* » (Gardien-animateur, Rosée). De même, certains lieux sont exclusivement fréquentés et occupés par les hommes (les places, les terrasses, ...).

Les mères semblent ne pas donner les mêmes libertés à leurs filles qu'à leurs garçons, voici les dires de l'une d'elles (Gaucheret) : « *On a plus peur pour les filles que les garçons. Parce que les filles on ne sait jamais. [...] Avec les hommes ça fait peur.* » Une autre (Gaucheret) ajoute : « *Ah moi à 10 ans elle ne va pas au parc toute seule, soit moi soit son papa. [...] Je suis en train de voir quand est-ce que j'aurai le courage de la laisser sortir toute seule [pour aller dans sa nouvelle école]. Parce que moi, franchement, je ne suis pas tranquille.* ».

Ce constat rejoint les observations de Clément Rivière d'une socialisation urbaine des filles spécifique (Rivière, 2012). Alors que les garçons sont considérés plus distraits, au contraire des filles plus autonomes, responsables, capables et bénéficiant de davantage de confiance de leurs parents, celles-ci se voient restreintes progressivement, au fil de l'âge, dans leur autonomie. On observe effectivement, chez les parents, une peur sexuée où les filles sont supposées être plus vulnérables. La peur du viol s'exprime également à l'approche de la puberté. La socialisation urbaine des filles (De Singly, 2002) et des garçons est tout à fait différente du fait des positions des unes et des autres dans l'espace public. Pour les filles, la rue peut s'apparenter à une arène de sollicitations plus hostile, elles sont plus et plus rapidement exposées au harcèlement, aux « pratiques de cour ». Les mères apprennent à leurs filles à « comment réagir » face à ces agressions par leur propre expérience de la rue.

Au niveau des associations, nous constatons les mêmes inquiétudes que chez les mères : « *Dès qu'elles commencent à [se déplacer seules pour l'école ou le travail et parfois très tôt ou tard], les jeunes filles ne sont pas du tout à l'aise de sortir toutes seules dans le quartier parce que elles tombent sur des toxicomanes qui finissent leur nuit plus ou moins défoncés ... elles sont pas*

*tranquilles parce qu'il fait noir,... l'autre jour vraiment moi j'ai eu la **chair de poule** de ce qu'elles me racontaient, de ce qu'elles vivaient quoi ! » (Le Compas, Rosée).*

Au niveau des professionnel-le-s, on remarque assez rapidement que les postes dans le milieu associatif et le secteur de l'éducation et de l'accueil de l'enfant sont quasi exclusivement occupés par des femmes. Exception faite pour les postes de gardien/animateur/éducateur, occupés, en revanche, quasi exclusivement par des hommes. Cette dernière observation pourrait avoir un impact non-négligeable sur la fréquentation des activités par les filles et adolescentes, malgré un effort des professionnel-le-s pour qu'elles soient accessibles et attrayantes autant pour les filles que pour les garçons. Les professionnel-le-s ont, pour la plupart, déjà eu cette réflexion et certain-e-s essaient d'aller vers une plus grande mixité de genre au sein de leurs équipes, par exemple par un système de « discrimination positive » à l'embauche. D'autres équipes, non-mixtes femmes favorisent l'inscription des filles à leurs activités : « *Nous je sais qu'on fait une **discrimination positive** euh... Pendant plusieurs années on a voulu rééquilibrer le taux d'occupation et d'inscription des filles. Ça nous a pris quelques années quand même.* » (Le Compas, Rosée)

La nouvelle fonction d'animation ajoutée au rôle de gardien-ne de parc semblerait avoir une influence sur l'embauche de femmes à cette fonction : « *Depuis [que cette fonction] a été mise en place, on a de plus en plus de femmes qui ont postulé dans le gardiennage. Et qui ont **ce don, ce 6ème sens, pour créer les animations qui touchent plus facilement un public féminin** que nous [les hommes] on ne pourrait pas toucher.* » (Un gardien-animateur, Gaucheret)

La présence de gardiennes-animatrices serait un plus pour les équipes et surtout pour le public féminin : « *C'est un plaisir [d'accueillir une nouvelle gardienne], d'ailleurs, nous étions demandeurs parce que c'est vrai que parfois **l'approche avec les petites filles, les mamans et tout ça est plus facile avec une femme** qu'avec les [gardiens hommes]. Par exemple, quand on faisait nos animations d'ordre potager, culturel, recyclage et tout ça, ben on fait appel parfois à nos collègues [femmes] qui sont parfois dans d'autres parcs et qui viennent nous renforcer ici pendant les animations pour les femmes qui viennent ici. Je pense que **c'est important de mixer les deux.** [...] » (Un gardien-animateur, Gaucheret)*

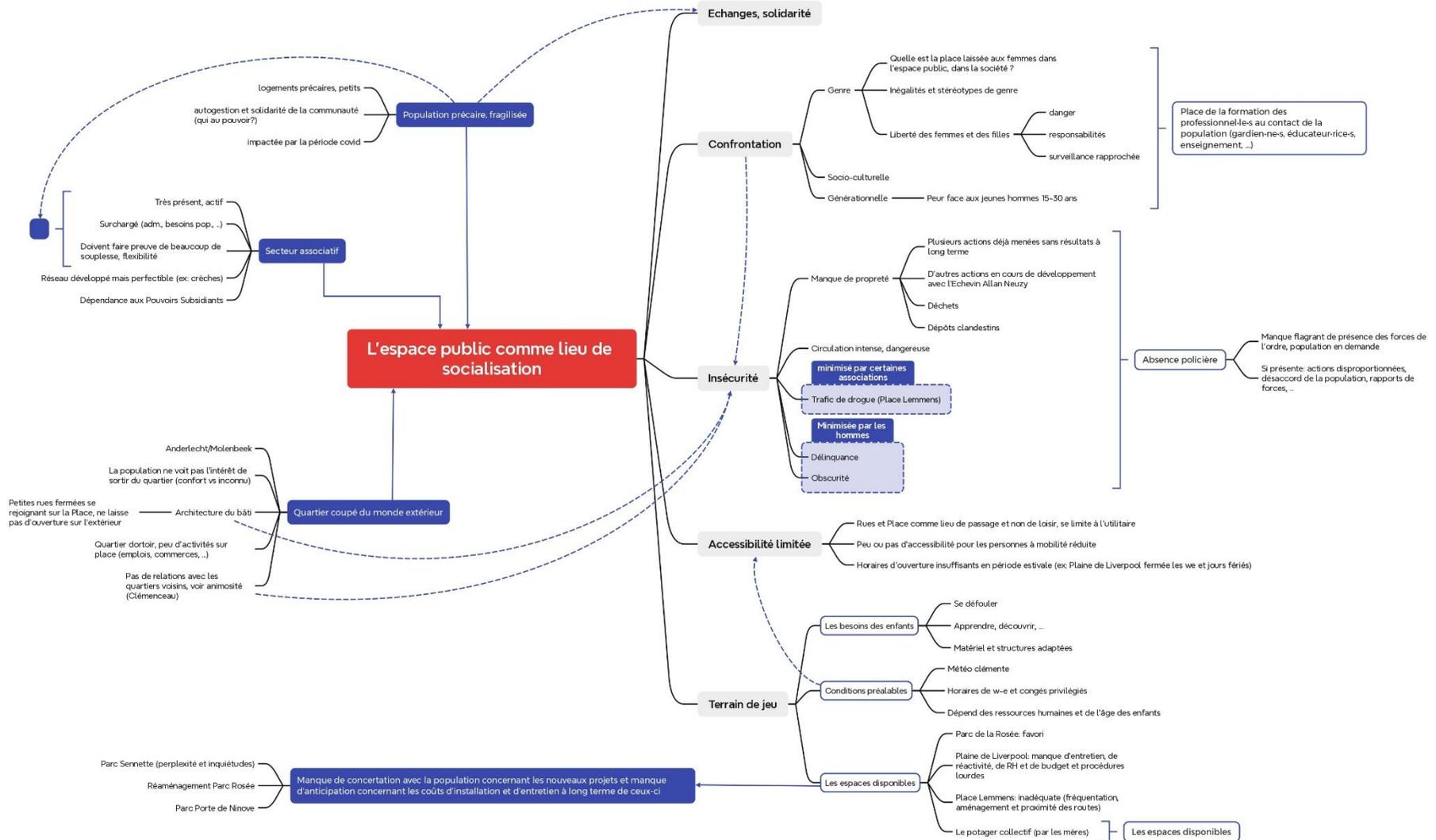
Face à cette omniprésence masculine et aux problématiques qui l'accompagnent, les parents comme les professionnel-le-s mettent en avant le besoin et la nécessité de surveiller les enfants dans l'espace public. En effet, il y a une peur vis-à-vis des dangers divers pouvant être rencontrés (déchets dangereux, circulation intense, ...) ainsi que des mauvaises rencontres potentielles. Cependant, plusieurs retours d'entretiens font état de la présence de jeunes enfants, en nombre assez important, dans l'espace public sans surveillance ; « *ils traînent dans la rue* », « *ils font leur vie* ».

Une maman de la Rosée explique qu'elle trouve que pour les garçons, « *quand ils grandissent, ce n'est pas idéal* ». Elle aimerait changer de quartier avant que son garçon ne devienne grand (adolescent), elle a peur qu'il subisse de « *mauvaises influences des garçons du quartier qui sont difficiles* ».

L'investissement des EEP, facilitateur de socialisation

Ce point fait référence à l'une des catégories exposées dans le schéma 2 à propos de l'investissement des espaces extérieurs publics et est détaillé dans le schéma 5 ci-dessous.

Schéma 5: L'espace public comme lieu de socialisation



Les sorties dans l'espace public extérieur sont souvent l'occasion de créer des liens entre enfants et/ou parents. Certains enfants réclament aussi de fréquenter d'autres parcs pour pouvoir faire de nouvelles rencontres : « *C'est bien aussi parce qu'il rencontre les copains du parc et les mamans discutent ensemble* » (Une maman, Rosée). Au niveau des associations, certains projets sont mis en place pour faire découvrir d'autres quartiers à leurs groupes d'enfants et ainsi créer l'opportunité de nouvelles fréquentations. Voici, pour illustrer, le témoignage du Compas (Rosée) : « *Ce qu'on a voulu construire avec elles, c'est tout un projet autour des féminismes et de leur compréhension. Et aussi construire une sororité, **une solidarité féminine**. Et de fait c'est ce qui est en train de se passer entre elles maintenant, elles sont toutes de la même rue, elles sont toutes voisines, il y en a qui habitent l'une au-dessus de l'autre hein ! Et elles **ne se connaissaient pas** spécialement. »*

Lors de cette expérience, les filles se sont rendu compte de leurs goûts communs, d'autres habitudes vestimentaires, etc. Elles ont aussi pu passer la nuit dans la même chambre lors d'excursions : « *C'était merveilleux [de les voir ensemble, se découvrir entre filles et voisines]. C'était très beau. Et les garçons, pareil, ils ont déjà fait des camps sous tente etc.* »

À partir des secondaires, les jeunes se retrouvent dans des écoles plus éloignées de leur domicile et de leur quartier et c'est alors l'occasion pour eux et elles de rencontrer de nouvelles personnes, de lier de nouvelles amitiés et de découvrir d'autres endroits.

Une maman de la Rosée explique par exemple que sa fille de 13 ans « *va parfois au parc Chaussée de Gand à Molenbeek parce que c'est près de son école secondaire, avec des copines.* »

1. Les enjeux de la mixité

Les espaces verts des deux quartiers sont peu nombreux et brassent un public très large en termes d'âges et de milieux culturels. Il est donc important que tout ce monde puisse cohabiter en paix. Les âges différents ne posent pas de problème mais on observe que chaque tranche d'âge a « son coin » d'activités : les plus petit·e·s dans les plaines de jeu (semi-)fermées et les plus grand·e·s sur les terrains de foot, par exemple. Les associations, animateur·rice·s et éducateur·rice·s font également en sorte de proposer des activités qui peuvent plaire à différentes tranches d'âge. Cependant, les plus jeunes enfants sont rarement les publics cibles principaux puisqu'accompagné·e·s de leurs parents, contrairement aux plus grand·e·s enfants (à partir de 8 ans) qui viennent sans « chaperon ». Il est aussi observé que les plus âgé·e·s surveillent les plus jeunes, tout comme les mamans jettent un œil aux autres enfants présent·e·s, comme le montre l'expérience de la Maison de quartier (Rosée) : « *On rencontre beaucoup de gosses [dans le parc]. En général on joue avec les nôtres mais il y a des*

gosses qui viennent se joindre à nous. On a aussi eu des mamans qui poussaient [sur les balançoires] des petits de chez nous donc... ce parc est génial. »

Les quartiers étudiés abritent une population très variée en termes de pays d'origine et de cultures et celle-ci évolue également dans le temps au rythme des différentes vagues d'immigration. Ce roulement provoque parfois des frictions et tensions entre communautés et du racisme est relevé dans les propos de certain·e·s enfants accueilli·e·s (sans pour autant que ceux-ci et celles-ci s'en rendent toujours compte). Cependant, le travail de médiation et de cohésion sociale effectué par les acteurs et actrices de terrain semble pouvoir apaiser en partie ces tensions, en tout cas dans les parcs et plaines mais aussi au sein des établissements. C'est notamment l'un des objectifs des gardiens-animateurs de parc : *« Notre rôle premier c'est de veiller à créer une ambiance sereine et paisible dans le parc pour que tout le monde puisse se retrouver, que tout le monde puisse trouver sa place. [...] Mais [dans le quartier], il y a une multiculturalité on va dire qui ne se mélangeait pas avec des Belges d'origine turque, des belges d'origine marocaine, ... et chacun était un peu dans son coin donc au fur et à mesure en faisant des animations [tournois, peinture, boxe, ...]. Et petit à petit on a réussi à créer une mixité. Mais c'était difficile parce que tout le monde reste dans son coin. Mais maintenant on les voit ensemble, ils jouent au foot ensemble. Alors qu'avant ils ne jouaient qu'entre eux, il y avait cette rivalité qui se créait. »* (Un gardien-animateur, Gaucheret)

Au niveau de la mixité sociale, il y a une volonté des politiques d'intégrer à ces quartiers des logements de standing plus élevé pour attirer des familles à plus hauts revenus et ainsi créer une mixité socio-économique plus grande dans le quartier. Malheureusement, cette nouvelle population ne se mélange pas dans le quartier. Elle ne fréquente pas les EEP du quartier ni ses établissements pour enfants et jeunes. De plus, le standing des bâtiments et leur accès à des espaces extérieurs privés de qualité provoquent une certaine frustration chez les habitant·e·s du quartier.

« Les enfants des voisins qui habitent dans ces trucs chics en face, ils ne sortent pas, ils ne vont pas au parc, ils ne vont pas aux écoles du coin, ils ne vont pas à la Rosée [Maison de quartier], ... Et quand on fait des jeux dehors, ils sortent en voiture et c'est vraiment abusé quoi. Et ils ne viennent pas [...]. Une fois y a un gamin qui s'était déguisé, [...] il voyait un enfant jouer derrière avec son ballon et le gamin dit « ah ben viens jouer avec nous » et le papa il a dit non quoi. Du coup y a quand même une peur hyper forte et... non, les enfants ils ne vont pas se mélanger. »

(La Bougie, Rosée)

Face à cette mixité dans la population, il est important d'avoir aussi de la mixité dans les équipes de travailleur-euse-s, c'est ce qu'on nous explique aux Amis d'Aladdin à Gaucheret : « *Il FAUT qu'il y ait une mixité chez le travailleur, à tout niveau. Et pas que genre ! Une mixité culturelle, d'âge, euh... Ici par exemple, on est HYPER mixtes.* »

Et cette mixité doit être visible : « *On travaille aussi autour de la question de la **neutralité inclusive**... Ce qu'on entend par là, c'est la neutralité qu'on applique dans la constitution belge. La Belgique n'est pas en État laïque, ok ? Mais la Belgique applique la neutralité essentiellement pour l'enseignement avec le pacte scolaire [...] et donc dans les écoles et dans les institutions bruxelloises, on applique la **neutralité exclusive**. C'est-à-dire qu'on exclut tout signe convictionnel. [...] Parce qu'évidemment quand on ne porte pas de signes convictionnels, on est neutre [ironise]. Donc en disant qu'en fait c'est l'apparence physique qui est prosélyte en soi. Nous, nous considérons que personne n'est neutre et qu'on va travailler sur cette question-là et c'est un de nos objectifs pédagogiques. Donc chez nous on travaille dans **la neutralité inclusive** c'est-à-dire que tout le monde peut porter ses signes convictionnels. Mais qu'est-ce qu'on en fait ? [...] Et donc la question de la diversité et la question de discrimination et des dominations c'est central dans notre projet. [...] Donc pour nous la société elle est multiple, elle est mixte, et on veut ici que la représentation de la société soit là c'est comme ça. Tout le monde est comme il est et on prend tout le monde comme il est et on travaille ensemble sur un objectif commun quoi. Vivre ensemble dans la société, tout ça... compliqué ! oui, mais riche.* »

2. Focus sur la mixité de genre

Dans les espaces extérieurs, on observe assez rapidement une différence dans l'occupation de l'espace par les filles et par les garçons. En effet, un premier constat est que les filles fréquentent moins les EEP que les garçons et ce d'autant plus qu'elles avancent en âge. La scission est nette au moment de la puberté (aux environs de 12 ans). À cet âge, nous retrouvons de moins en moins de filles dans les EEP du quartier. Plusieurs hypothèses sont proposées par les professionnel-le-s du quartier : soit elles restent davantage au domicile, soit elles voient leurs copines en intérieur, les unes chez les autres, soit elles sortent toujours dans l'espace public mais dans d'autres quartiers afin de s'éloigner du regard de l'entourage (fratrie, famille, voisinage, ...).

Ensuite, on voit aussi des différences notables dans les activités des filles par rapport aux activités des garçons. Nous pouvons ainsi facilement observer que les garçons occupent les terrains de foot et une minorité d'entre eux s'occupent autrement (vélo, jouer à la bagarre, ...) tandis que les filles n'ont pas accès au terrain de foot (mis à part quelques rares exceptions) que ce soit par manque d'intérêt ou par l'impossibilité de s'intégrer au groupe masculin. Les filles trouvent donc d'autres occupations avec les divers jeux des parcs et plaines, elles aiment aussi beaucoup les sports roulants ou des sports

comme le badminton, la danse, la boxe, ... Elles s'occupent aussi avec des activités dites « plus calmes » comme les jeux de cartes, écouter de la musique, ... Les activités varient avec l'âge.

Contrairement à nos propres observations et à celles de nos autres interlocuteurs de terrain, certains professionnels ont ce point de vue : « *[Ici, les filles et les garçons se mélangent bien]. Oui, oui, au contraire même parfois trop [rigolent]. [...] Ce qui est formidable c'est que j'ai beaucoup de filles qui jouent terriblement bien au foot. [Rigolent] Moi j'en connais, quand elles viennent, elles jouent au foot sur le terrain... Et y a aussi un terrain de basket. D'ailleurs il est plus prisé par les filles que par les garçons ici. Après oui le football reste privilégié des jeunes garçons mais... Non, non, les filles quand elles viennent en général elles s'approprient aussi le terrain sans problème. [Les filles viennent aussi à vélo, s'amuser sur la colline], surtout les plus jeunes, hein. Les plus jeunes **jusqu'à 12-13 ans après y a l'adolescence hein 15-16 ans** euh... Là, [elles préfèrent] se faire remarquer, aller voir les garçons, aller discuter... Mais c'est moins vélo et... Mais ça se passe bien, on n'a pas réellement eu de gros soucis nous ici entre les filles et les garçons ou des agressions ou de... non, non. Elles viennent, elles sont bienvenues, elles sont tout le temps là. Ce n'est pas parce qu'il y a un groupe de 4-5 filles qu'elles vont être dérangées. Après ça peut arriver mais c'est rare. Mais en général ça se passe bien. [Et quand on organise des animations, c'est mixte aussi], on a des filles qui aiment bien les grimaces, se faire grimer, ... » (Un gardien-animateur, parc Gaucheret)*

Dans les cours de récré, ces différences en termes d'activités sont assez flagrantes : « *En général, les filles sont plutôt aux espaces bancs donc c'est plus sur les assises qu'on va retrouver les filles. Ou alors par terre à jouer avec des feuilles, des bois, ... Et alors les garçons sont plus à courir ou avec des ballons ou à jouer à la bagarre euh... C'est très représentatif hein. [Les espaces de jeux se font automatiquement] : les garçons avec les ballons, le foot et machin et qui occupe les $\frac{3}{4}$ de l'espace. Et puis les autres autour qui évitent le ballon, qui peinent à passer au travers, donc ils font plutôt le tour. D'où l'importance des zones régulées. » (École Fondamentale Éclusier Cogge, Gaucheret)*

Ou encore à la Rosée : « *[En primaire], les plus grands les garçons jouent au foot et les filles elles papotent et elles écoutent de la musique. [...] Maintenant, il y a des filles qui veulent jouer au foot, ça, ce n'est pas encore gagné la mixité dans le football... [...] Mais les filles, les plus grandes, on les voit plus souvent discuter et tourner dans la cour de récré en marchant. [...] Et puis le fait qu'on ait mis des radios dans la cour, on les voit écouter la musique et alors on les voit danser aussi. Elles font des chorégraphies » (École Fondamentale P8)*

Dans les cours de récré et ailleurs, les stéréotypes ont la vie dure. À Gaucheret, on nous donne cet exemple : « *quand on parle de conduire une voiture pour les femmes, les enfants disent « ah mais non*

les madames elles ne conduisent pas en fait ». Donc même chez les enfants y a encore ce travail qui est là et qui est à faire. » (École Fondamentale Éclusier Cogge, Gaucheret).

Tandis qu'un papa (Rosée) nous explique : « Mes filles ne jouent pas trop au foot, parce que le football elles n'aiment pas. Ce sont des filles hein [sourit]. [Le foot] c'est pour les garçons. Elles n'aiment pas trop. Mais la plupart des filles n'aiment pas trop... La plupart des filles aiment plutôt jouer à la balançoire et tout ça... Les garçons aiment le football. Quand on était petit c'était comme ça, y avait une fille sur 100 [qui jouait au foot]. Et elles étaient un peu... garçon manqué. [Rit] Pas manqué, mais vous comprenez ?»

Lorsqu'on demande aux gardiens de parc s'ils ont des idées pour faire venir plus de filles dans les parcs : « Pendant la fête il y a des stands de maquillage, ... Là, la plupart ce sont des filles... ceux qui s'occupent de tout ce qui est barbe' [à papa], tout ce qui est à manger, pâtisseries, gâteaux, ... ce sont les filles et euh... voilà. On a eu il y a quelques années une animation boxe thaïlandaise [contact] et là il y avait beaucoup de filles et elles aiment bien ce sport. [...] Les filles qu'est-ce qu'elles aiment... on avait à un moment donné une animation dessin, il y avait beaucoup de filles. » (Un gardien-animateur, Rosée)

Et pourtant, d'autres témoignages montrent que les filles ne cherchent pas forcément la séparation d'avec les garçons : « Les filles, elles se plaignent beaucoup de ne pas avoir d'espace pour être avec des garçons de leur âge. Parce qu'elles ont fait toutes leurs primaires avec les garçons [...]. Et puis, en secondaire, beaucoup passent dans des filières d'enseignement professionnel et les garçons vont faire de la mécanique et elles de l'esthétisme et du coup elles ne sont plus mélangées. Et c'est vrai que les filles elles s'en plaignaient pas mal de se dire « on voudrait juste un endroit où jouer au UNO ou au Loup Garou » ... ou des trucs comme ça. » (La Bougie, Rosée)

Les filles, à l'adolescence, ont également moins l'opportunité de sortir dans les espaces publics, c'est ce qu'explique La Bougie (Rosée) : « Une fois en secondaire, c'est vachement dur de les recroiser et du coup il n'y a pas vraiment d'utilisation de ces espaces publics. [...] Et je ne sais pas si le fait qu'il y ait ces garçons dans le parc ça entrave vraiment... [...] Je pense qu'elles, elles sont plus occupées, par les responsabilités [familiales et domestiques] machins tandis que les garçons, eux, ils peuvent plus traîner dans la rue... »

Résultats et analyse Phase II par quartier

Quartier Rosée

Le quartier Rosée, c'est quoi ?

Le quartier Rosée se situe à l'Est de la commune d'Anderlecht et est à la limite des frontières communales de Bruxelles-ville et de Molenbeek-Saint-Jean.

Selon l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2024, Zoom sur Anderlecht) :

Anderlecht a une population croissante et de plus en plus jeune, un quart de sa population a moins de 18 ans. La part de sa population issue de l'immigration est plus grande qu'en Région bruxelloise (un tiers est de nationalité étrangère) et plus importante encore à l'Est d'Anderlecht où les nationalités étrangères les plus représentées sont celles de l'Afrique du Nord et Subsaharienne, de l'UE-13⁷, de la Syrie et de la Roumanie.

Le revenu moyen à Anderlecht est inférieur à celui de la Région et est encore inférieur dans la partie Est de la commune. Les personnes bénéficiant des revenus de remplacement, des allocations d'aide sociales sont surreprésentées. Un tiers de la population de la commune bénéficie de l'intervention majorée (BIM).

La commune présente une forte natalité et pourtant le taux de couverture en milieux d'accueil 0-3 ans est deux fois inférieur à celui de la Région. Ceci correspond à seulement une place pour 5 enfants, c'est le taux le plus bas en Région bruxelloise. Ajoutons aussi qu'une naissance sur 4 concerne un foyer sans revenu du travail.

Dans le quartier de la Rosée plus spécifiquement, la population vit de nombreux facteurs de risques de précarité, qui s'additionnent le plus souvent : logements précaires, bas revenus, familles nombreuses et monoparentales plus nombreuses, ... La densité de population du quartier est très forte (20.000hab/km²) et les espaces verts accessibles sont rares.

Le quartier est très riche en associations qui sont fort fréquentées, principalement par les femmes du quartier, les mères. La population est engagée et active pour faire bouger les choses, c'est en tout cas le ressenti et les observations des acteurs et actrices du quartier que nous avons pu rencontrer pendant la recherche-action.

⁷ UE-13 = pays ayant adhéré à l'Union Européenne en 2004, 2007 et 2013 : Chypre, Malte, Tchéquie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie (2004), Bulgarie, Roumanie (2007) et Croatie (2013).

L'axe de travail choisi

Dans le quartier Rosée, le projet retenu est « Sport entre filles ». Il répond au besoin d'une plus grande offre sportive pensée pour les filles. Son objectif est double, d'une part permettre aux filles de pratiquer plusieurs activités sportives gratuitement et à proximité de leur domicile et d'autre part, donner une place aux filles et aux femmes dans l'espace public extérieur du quartier. Ce projet semblait le plus pertinent et le plus aisément réalisable aux yeux des participant-e-s du groupe de travail.

Les plus grosses problématiques relevées étaient le sentiment d'insécurité (accru chez les filles et les femmes) et les inégalités de genre, principalement observées dans l'occupation et l'accès à l'espace public par les filles, dans les activités qui leurs sont accessibles, dans l'insécurité ressentie dans les rues, dans la non-mixité du personnel à certains postes (gardiens-animateurs de parc) et dans le manque de toilettes accessibles (présence d'une toilette uniquement dans le local des gardiens de parc) ainsi que via les stéréotypes de genre véhiculés tant par les hommes et les femmes que par les enfants qui contribuent à renforcer ces inégalités de genre. Dans « L'enfance, laboratoire du genre » (Cromer et al., 2010), les autrices reprennent les observations de Michèle Ferrand (2004), « *pour certain-e-s, les stéréotypes sexués seraient même, dans l'absolu, nécessaires en tant que repères d'identité et leur disparition déstabilisatrice. Ainsi filles et garçons, dès leur plus tendre enfance, continuent d'être socialisés différemment, en dépit de l'aspiration à l'égalité des sexes* » (Cromer et al., 2010, p. 6). On comprend alors pourquoi il est si difficile de déconstruire ces stéréotypes.

À cela s'ajoutait le constat que l'offre sportive était très réduite pour les filles, tout comme la présence de celles-ci dans les espaces publics extérieurs.

Élaboration d'un plan de mise en œuvre

L'élaboration du plan de mise en œuvre du projet « Sport entre filles » s'est appuyée sur certains constats mais aussi sur des points qui ont demandé plus de discussion. Le premier point abordé lors des discussions a été le public cible. Il s'agissait de définir la tranche d'âge la plus pertinente pour répondre aux objectifs de la recherche mais aussi pour la faisabilité des activités envisagées. Le choix s'est porté assez rapidement sur les enfants de 6 à 12 ans parce qu'ils et elles sont les plus nombreux-ses dans l'espace public extérieur sans être systématiquement accompagné-e-s. Ce qui nous permet en outre d'agir en amont de la séparation genrée qui semble se faire au moment de la puberté (+- 12 ans). De plus, le RIEPP est davantage familier de l'accueil et de l'éducation jusqu'à 12 ans. En outre, choisir les enfants de 6 à 12 ans permet de les atteindre plus facilement via la diffusion de l'information dans les écoles. La question du choix des activités en mixité de genre ou pas a ensuite été beaucoup débattue dans un souci d'être « juste » et « égalitaire » mais la littérature ainsi

que l'expérience ont montré que pour permettre une réelle accessibilité aux filles, une étape préalable était la non-mixité. Le RIEPP a été largement conforté dans cette direction par l'asbl Garance, membre du comité d'accompagnement et ayant déjà formé les gardiens-animateurs aux problématiques liées au genre. Ensuite, il a été question de définir le lieu des activités et le rôle des partenaires locaux dans leur déroulement. L'équipe de Bruxelles-Environnement a proposé le parc de la Rosée, lieu stratégiquement intéressant tant en termes de localisation (au centre du quartier ciblé) qu'en terme d'encadrement et de logistique. En effet, les gardiens-animateurs, déjà sur place, pourraient y tenir le rôle de médiateur et aussi fournir et installer le matériel nécessaire aux activités. Ce parc offre également un cadre rassurant pour les familles du quartier puisque bien connu. Tous les partenaires à la table des discussions sont moteurs du projet et permettent sa mise en place progressive. Ils et elles ont une excellente connaissance du quartier, de sa population et des enjeux qui s'y jouent. La relation de confiance qu'ils et elles ont pu développer avec leurs publics au fil des années permet aussi d'avoir plus facilement accès à ceux-ci et offre au projet des conditions optimales de réalisation.

D'autres ressources humaines ont été mobilisées pour encadrer correctement les activités. En effet, les premières semaines, ces activités étaient assurées par nos partenaires locaux mais, très vite, il s'est avéré que ces ressources seraient insuffisantes et trop fragiles du fait de la charge de travail de chacun et chacune dans sa propre structure de travail. Le RIEPP a alors mis sur pied une équipe d'étudiant-e-s animatrice-eur-s afin qu'elles et ils puissent animer les groupes de filles dans une meilleure continuité. Même si nous avons tout de même eu recours à deux étudiants hommes afin de compléter l'équipe, nous avons privilégié la présence d'animatrices afin de mettre les filles plus à l'aise, ainsi que leurs parents. De plus, la simple présence d'animatrices augmente le nombre de femmes qui occupent l'espace public, ce qui est d'autant plus important dans un contexte d'activités sportives où les filles et les femmes sont généralement moins représentées. Le RIEPP a aussi compté parmi les ressources humaines disponibles puisqu'il a encadré les activités chaque mercredi, documenté l'expérience, pris note de ses observations pour la recherche et s'est occupé de la gestion et de la coordination des activités.

Il tenait aussi à cœur du RIEPP et de ses partenaires que les activités soient le plus accessibles possibles pour les filles. Le seuil d'accessibilité a donc été baissé au plus bas par plusieurs mécanismes : aucune inscription nécessaire, aucune information demandée, pas d'heure d'arrivée ou de départ fixée endéans les deux heures d'activités.

Enfin, concernant l'offre sportive, plusieurs activités ont été proposées comme le foot, le badminton, le volley ou le ping-pong. Nous avons décidé de choisir des activités faciles à réaliser avec

l'infrastructure du parc et le matériel disponible et de ne pas opter pour des sports habituellement connotés féminins (ex : danse classique).

Un goûter composé de fruits était prévu pour les filles et partagé avec les garçons à proximité à la fin des activités.

Tableau 2 : Implication des différents partenaires dans le projet Sport entre Filles.

Implication des différents partenaires dans le projet Sport entre Filles

Bruxelles-Environnement	Prêt des locaux et mise à disposition du parc et du matériel. Lien avec la population du quartier et rôle de médiation par les gardiens-animateurs.
La Bougie	Lien habituel avec le public cible (filles 8-10 ans) et aide possible pour la communication à la sortie des écoles et animation des activités les premières semaines.
Les Pissenlits	Communication à la sortie des écoles, référence en termes de santé communautaire et lien avec les usagèr·e·s du parc les premières semaines.
La Rosée (Maison de quartier)	Lien avec population et public cible.
MJ Résolution	Lien avec la population, propose son aide pour l'activité ping-pong et pour la création du flyer/affiche.
Educatrices de rue (Plaine de Liverpool)	Liens avec enfants et parents du quartier.
RIEPP	Coordination générale, documentation de l'expérience, organisation des équipes de jobistes.

Construire et déconstruire l'expérience

1. Mise en place d'actions

Les activités étaient organisées tous les mercredis de 13 à 15h et encadrées par trois étudiantes-animatrices. Les gardiens du parc étaient présents et disponibles pour installer le matériel (activités sportives, table, bancs et bidon d'eau) et étaient médiateurs pour permettre l'occupation du terrain par les filles malgré les frustrations et désaccords exprimés tant verbalement que physiquement par les garçons.

Une information est organisée à la sortie des écoles (distribution de flyers et discussion avec les parents) par le RIEPP et ses partenaires locaux. Les flyers sont distribués dans les classes et placés

dans les journaux de classe. Les associations ont aussi parlé de nos activités à leur public. Des affiches sont placées aux endroits clés du quartier.

Lors du premier mercredi, organisé durant les vacances de carnaval (période choisie pour le retour d'une météo plus clémente et la disponibilité des familles), l'équipe du RIEPP et quelques-unes de nos partenaires étaient présentes. Une trentaine d'enfants ont participé aux activités durant la période de deux heures.

Au fil des semaines, un groupe de 8 à 15 filles se réunissait chaque mercredi à nos activités, avec une préférence marquée pour le foot, encadrées par des étudiantes animatrices.

Quizz à la fête de la Rosée

Lors de la fête du quartier, nous avons prévu un stand d'information sur le projet et un quizz sur les habitudes de sorties des enfants (6-12 ans) avec comme incitant un « atelier semis ». Au sein de ce quizz, nous avons demandé aux filles si elles jouaient avec des garçons et des filles et leur demandions ensuite pourquoi.

Sur les 17 filles interrogées, 5 sont d'accord de jouer avec des garçons : *« Les filles sont parfois trop drama, les garçons sont plus simples »* et 12 n'aiment pas jouer avec des garçons et disent : *« ils font trop leur chef » (2), « ils sont bêtes, tapent, disent des gros mots », « c'est mieux avec les filles », « ils courent derrière moi et me tapent », « ils ne font pas les mêmes jeux (foot/basket) »*

Les mêmes questions ont été posées aux huit garçons présents. La moitié se disent d'accord de jouer avec des filles mais ne donnent pas plus de détails. Les quatre autres n'aiment pas jouer avec les filles et disent : *« ça ne me dérange pas mais je suis plus occupé avec les garçons. Je ne sais pas parler aux filles, ça me gêne », « Les filles jouent à des jeux qui ne m'intéressent pas », « Elles sont toutes moches sauf ma sœur et ma cousine. Elles ne me laissent pas tranquille et je me fâche »* ou encore *« Les filles sont un peu difficiles, elles n'ont pas envie de jouer au foot »*.

Un autre résultat est intéressant : les garçons semblent être plus nombreux (5 sur 8) que les filles (3 sur 17) à pouvoir sortir non-accompagnés mais aussi à le faire plus jeunes (entre 8 et 12 ans contre 10 à 12 ans pour les filles)

La capsule vidéo

L'objectif de cette capsule vidéo était de rendre compte de l'apport du projet « Sport entre filles » pour les filles elles-mêmes en leur donnant la parole ainsi que de récolter d'autres points de vue, ceux des professionnel-le-s encadrant les activités et ceux des garçons momentanément privés du terrain de foot.

La capsule a été réalisée sur base d'interviews des filles participant aux activités mais aussi des étudiantes animatrices, des gardiens-animateurs du parc et de garçons présents en bordure du terrain lors des activités.

Les interviews réalisées montrent bien l'enthousiasme des filles quant à ces activités sportives et leur nécessité pour qu'elles aient accès au terrain.

La capsule vidéo a pu être présentée une première fois le 6 décembre 2023 lors de la journée « *Viv(r)e Bruxelles à hauteurs d'enfants* ».

L'objectif est largement atteint puisque la capsule met clairement en évidence les inégalités d'accès aux terrains de sport dans l'espace public, et particulièrement concernant le foot, en fonction du genre. Ensuite, elle permet de donner la parole aux filles concernant leurs besoins et centres d'intérêt en termes de sport mais aussi les difficultés qu'elles rencontrent pour y accéder lorsqu'aucune organisation n'est là pour les y inviter. Tou-te-s les professionnel-le-s interviewé-e-s, que ce soient les étudiantes ou les gardiens-animateurs, s'accordent à dire que les activités organisées ont été bénéfiques pour les filles et qu'une petite évolution était remarquée dans leur utilisation du terrain pendant la période d'activité encadrée.

NB : Nous avons la volonté d'apporter quelques améliorations concernant les prises de sons mais la baisse de fréquentation des activités et l'irrégularité des présences à ce moment-là n'a malheureusement pas permis de réinterviewer certaines filles.

2. Analyse systématique des données

La fréquentation des activités :

Lors du premier mois d'activité (février 2023), 20 à 30 filles se sont présentées. Cette affluence s'explique par la participation des filles fréquentant la maison de quartier de la Rosée, la distribution de flyers et les rencontres aux sorties d'écoles du quartier (distribution de flyers et informations orales sur les activités prévues). Des professionnelles travaillant avec la population locale étaient également présentes en plus de l'équipe du RIEPP, permettant de faciliter l'une approche du public. Ensuite, un groupe de 8 à 15 filles s'est constitué et s'est présenté de façon régulière jusqu'à l'été. C'est en automne que la fréquentation de Sport entre filles a commencé à décliner avec en moyenne 3 à 8 filles présentes chaque semaine. Et pour finir nous avons encore observé une diminution du nombre de filles venant aux activités au printemps 2024. Certains mercredis aucune fille ou moins de 3 filles se sont présentées, rendant aussi la mise en place d'activités plus difficile.

Nous avons aussi observé que lors d'événements de fêtes comme celles de l'Aïd ou des événements particuliers organisés dans le quartier, les filles ne se présentent pas pour Sport entre Filles et très peu sont présentes dans le parc, au contraire des garçons, présents en nombre.

La météo joue aussi un rôle, évidemment, mais les jours de moins beau temps ont permis aux filles de jouir des activités sportives sans être « oppressées » par la présence des garçons beaucoup moins présents dans le parc par temps froid ou pluvieux.

A la période hivernale, vers la mi-décembre, l'affluence a beaucoup diminué mais c'était également le cas pour l'affluence générale dans le parc, probablement en raison de la météo. Cependant les semaines et puis les mois ont passé sans que l'affluence aux activités Sport entre filles ne reprenne comme avant. En effet, nous ne pouvions plus compter que sur 2 à 4 filles par mercredi. Parfois, il n'y avait pas de filles du tout.

La diminution de fréquentation des activités du mercredi peut aussi s'expliquer par le fait qu'entre le début des activités en février 2023 et l'année scolaire suivante, les filles du groupe « habituel » qui s'était constitué ont grandi, ce qui représente un gros changement à cet âge puisque la plupart avaient entre 11 et 12 ans. Elles sont passées, les unes après les autres de la « fin de l'enfance » à l'adolescence et leurs centres d'intérêt ont évolué également. En discutant avec elles à l'occasion, nous avons appris que certaines préféraient aller faire du shopping par exemple ou aller chez une copine. Nous avons aussi pu observer certaines d'entre elles se rassembler pour fumer dans la plaine de jeu des petits, perchées sur les modules de jeu, faisant semblant de ne pas nous voir/connaître.

Les activités en soi :

Les activités débutent souvent en douceur puisque les filles arrivent au compte-gouttes. On débute donc souvent par un peu de tir-à-l'arc, du volleyball ou des petits jeux d'animation. Lorsque le groupe est plus grand, les filles demandent à jouer au football et à faire des matchs. Lorsque les filles ont commencé à être moins nombreuses aux activités, nous avons comblé ce manque par des matchs en mixité de genre avec l'accord des filles. Cette mixité a demandé un certain cadre avec des mises au point régulières (pas assez de passes aux filles, temps de jeu dépassé par les garçons, ...). Par exemple, lors d'un match mixte avec une tournante de 3 équipes (2 équipes de garçons et 1 équipe de filles), les garçons, lorsqu'ils jouaient entre eux faisaient durer la partie en évitant de mettre des buts. Il a fallu recourir à un minuteur pour mettre fin au match et réintégrer l'équipe des filles sur le terrain. Mais d'autres jours, les matchs mixtes continuaient (de façon autonome) après l'heure des activités « Sport entre Filles » dans de bonnes conditions.

Une minorité de filles ne voulaient pas jouer au foot mais plutôt au basket ; elles avaient l'occasion d'y jouer en début de séance ou plus tard, en divisant le terrain en deux.

Concernant le tir-à-l'arc, l'intérêt était assez important au début de projet mais s'est lentement dissipé au fil des semaines, probablement par lassitude. Il était tout de même toujours utilisé pour de courts moments de transition ou pour les filles plus jeunes qui n'étaient pas attirées par le terrain de foot.

Au début du projet et encore jusqu'à l'été, nous proposons du volley et du badminton, activités qui avaient un certain succès (avantage de pouvoir y jouer en plus petits groupes qu'au foot).

Malheureusement, l'équipement étant de plus en plus souvent manquant, défaillant ou inadapté (filet trop instable, ballon et volants perdus/volés, ...) les filles se sont peu à peu désintéressées de ces sports pour se concentrer sur le foot (équipement et terrain toujours disponibles). Ce sont aussi des activités sportives qui les intéressent pendant un temps plus court (± 15 à 20 minutes).

Les mercredis où elles étaient moins nombreuses ou d'une moyenne d'âge plus basse (moins de 10 ans) et qu'elles ne voulaient pas jouer au foot, nous faisons plutôt des petits jeux d'animation (1,2,3 piano, la mer Rouge, ...). Ces jeux ont pas mal de succès mais lassent au bout de quelques parties, demandant un changement de jeu fréquent. Ces jeux permettaient aussi une mixité (avec l'accord des filles) plus facile à mettre en place puisqu'il n'y avait pas cette question de la performance qu'on peut observer pour jouer au foot.

Lorsqu'il n'y avait qu'une à trois filles et que celles-ci n'avaient pas envie de jouer aux activités citées, il arrivait que les encadrant-e-s leur proposent de jouer à un jeu de cartes (UNO), cela avait toujours beaucoup de succès et finissait par regrouper assez d'enfants autour de la table extérieure pour qu'ils et elles jouent entre eux-elles (± 8 max). Un arbitrage était tout de même nécessaire pour la bonne cohabitation des différents âges en présence, les plus âgés s'impatientant des difficultés et lenteurs des plus jeunes ou des enfants avec plus de difficultés de compréhension des règles du jeu.

Nos observations liées au genre :

La non-mixité des activités a été questionnée dès le début de la concrétisation du projet par certains membres du groupe de travail et plus particulièrement par certains gardiens-animateurs du parc de la Rosée. Selon eux, les filles seraient présentes dans le parc de la même manière que les garçons et ne seraient pas confrontées à des problèmes d'accessibilité à certaines activités comme le foot.

Pourtant, nos observations sont tout autres. Avant le démarrage du projet « Sport entre filles », les filles étaient moins nombreuses que les garçons dans le parc. Cela se vérifie d'autant plus que l'on

monte en âge. A partir de 12-13 ans, les filles quittent le parc et plus généralement l'espace public dans le quartier.

Cette absence féminine se marque encore davantage si on limite cette observation au terrain de foot, quasi exclusivement occupé par des garçons ou jeunes hommes. L'une ou l'autre fille font l'objet d'exception et sont « autorisées » à jouer avec eux parce qu'elles « sont fortes ». Mais même ces filles « d'exception » se voient refuser des passes ou sont sujettes à railleries.

Une fois les activités lancées, il est difficile pour les garçons de laisser le terrain aux filles, l'aide des gardiens pour poser les limites est nécessaire. Les garçons restent le plus souvent à proximité du terrain et critiquent soit la façon de jouer des filles, soit le simple fait de ne pas pouvoir jouer eux-mêmes. Pour eux, c'est tout à fait injuste qu'ils n'aient pas accès au terrain pendant 2h/semaine. Nous avons pris le temps à de nombreuses reprises de leur expliquer que sans ça, les filles ne peuvent jamais jouer sur le terrain et que c'est important qu'elles aussi puissent profiter de ces installations pour différentes raisons (terrain occupé, intimidation, manque de confiance, rejet, les filles elles-mêmes ont intégré le fait qu'elles n'ont pas leur place sur le terrain. C'est aussi très difficile pour une fille de trouver des copines qui ont envie, qui osent VOULOIR monter sur le terrain...). Ils ajoutent que comme elles ne savent pas jouer, ils devraient être prioritaires.

Les insultes fusent très souvent envers les filles, qui rendent parfois la pareille. Pour que la cohabitation se passe mieux, il est nécessaire d'occuper les garçons avec d'autres activités. Certains gardiens-animateurs l'avaient bien compris et remplissaient ce rôle à merveille mais ceci dépend fortement des gardiens présents ayant plus ou moins cette fibre « d'animation ».

Il est aussi à soulever qu'il est parfois difficile de « justifier » aux garçons la réservation du terrain pour les filles lorsque celles-ci ne sont pas encore présentes (elles arrivent souvent 30 minutes à 1heure après le début de la séance) ou sont présentes en petit nombre (<5 filles) ou sont présentes en nombre mais quittent le terrain régulièrement pour des périodes plus ou moins longues. Dès que le terrain « se libère » les garçons en profitent pour le réinvestir et il faut renouveler les efforts pour qu'ils le libèrent à nouveau pour les filles qui ensuite mettent un temps considérable pour le réinvestir. Lorsqu'elles étaient peu nombreuses, il n'était pas rare que nous décidions de diviser le terrain en deux zones pour permettre à chaque groupe de profiter du terrain. Il est alors nécessaire d'arbitrer cette division de terrain pour éviter l'empiètement des garçons sur la moitié dédiée aux filles. C'est souvent la faute du ballon qui va trop loin...

Un cas de figure particulier se présente lorsque trop peu de filles sont présentes pour pouvoir mettre en place les activités demandées, c'est-à-dire des matchs de foot. Avec leur accord et parfois de leur propre initiative, nous formons des matchs en mixité. Soit les équipes sont filles contre garçons mais

cette configuration pose souvent le problème du nombre de garçons bien supérieur à celui des filles. Pour pallier ce problème les gardiens ou animateur·rice·s étudiant·e·s se joignent à l'équipe des filles ce qui donne souvent une très bonne dynamique. Soit les équipes sont mélangées filles et garçons mais il y a souvent plus de garçons que de filles dans chaque équipe, ce qui peut dériver en un match de garçons où les filles sont finalement ignorées (pas de passes). Il est également plus difficile de créer les équipes car les filles, peu nombreuses, n'ont pas envie de se séparer et de se retrouver seules ou à deux parmi plus de garçons. Et les garçons de leur côté choisissent les filles « qui savent jouer » dans leur équipe, diminuant encore ainsi l'envie de jouer des filles et leur confiance en elles.

Ces matchs en mixité peuvent tout autant créer un climat de tension et d'excitation à canaliser (par un cadre plus strict assuré par le RIEPP avec l'aide des gardiens-animateurs) qu'un climat d'échange et de joie d'être ensemble. En effet, il est arrivé à plusieurs reprises que les matchs en mixité se passent tellement bien qu'ils et elles continuent après notre départ pendant 10 à 20 minutes.

Il nous semble que les garçons et certains gardiens-animateurs ne se rendent pas du tout compte du fait de leur présence dominante dans l'espace public et encore moins du fait que leur simple occupation de l'espace peut être un frein à l'accessibilité de ces espaces pour les filles. Et les filles de leur côté ne semblent pas avoir les outils pour s'imposer dans l'espace public, elles ne s'y sentent pas légitimes et d'autant plus sur les terrains de sport comme le foot où on leur a répété que « le foot c'est pour les garçons, les filles n'aiment pas ça ».

Deux axes d'actions sont donc à envisager, d'une part faire prendre conscience de la problématique aux garçons et d'autres part renforcer le pouvoir d'agir des filles, leur donner des clés pour se sentir légitime dans l'espace public ainsi que dans les structures sportives habituellement occupées par des garçons.

Un troisième axe d'action serait d'agir sur le personnel d'encadrement.

Nos observations liées à l'encadrement :

Les activités sont encadrées à plusieurs niveaux :

- Les animatrices et animateurs étudiant·e·s, qui organisent et animent les activités et gèrent le groupe de filles.
- Les gardiens-animateurs du parc, qui procurent et installent le matériel pour les activités et jouent un rôle de médiateurs pour le bon fonctionnement des activités.
- Le RIEPP, une chercheuse présente comme observatrice participante et coordinatrice de terrain en collaboration avec les gardiens-animateurs.

Nous avons remarqué, tout au long du projet qu'il y avait pas mal de divergences d'opinions au sein de l'équipe de gardiens concernant la non-mixité des activités. Certains semblent convaincus de l'utilité de la non-mixité pour que les filles puissent accéder à ces activités et des bienfaits que ça leur procure. Tandis que d'autres éprouvent quelques difficultés à « priver » les garçons du terrain, y voyant une certaine injustice et ne pouvant, selon leurs mots, faire de favoritisme envers un genre ou l'autre dans leurs activités avec leur casquette « Bruxelles-Environnement ». Certains sont mitigés, d'autres sont tout à fait opposés à cette idée de non-mixité et avancent les arguments suivants :

- Injustice pour les garçons ;
- « *Se battre avec les mêmes armes que les garçons* » : ne pas accepter de garçons sur le terrain serait aussi une discrimination. Le faire au nom d'une discrimination des filles serait hypocrite ;
- Les filles peuvent aller sur le terrain si elles le veulent ;
- Cela prive les garçons de leur temps de jeu, partagé avec les plus âgés qui arrivent vers 16-17h. Cela crée des tensions entre tranches d'âge qu'il faut gérer ;
- Il faut leur apprendre à jouer ensemble plutôt que de les séparer et de provoquer des conflits filles/garçons ;
- Le terrain est à tout le monde, on ne peut pas empêcher les garçons de l'utiliser.

Nous retrouvons ce type de remarques au sein d'autres observations et projets de la part des hommes « exclus » de certaines salles de sport en faveur des femmes et minorités de genre. Lorraine Kihl (2025) nous dépeint notamment dans *Le Soir* la situation de salles d'escalade qui ont pris l'initiative d'ouvrir un créneau horaire en « mixité choisie » ici défini comme réservé aux femmes, lesbiennes, personnes intersexes, non-binaires, trans et agenres. Cette initiative provoque des crispations, notamment sur les réseaux sociaux (par exemple : « drôle de manière d'inclure un groupe en excluant l'autre »), des questionnements, des hommes dans l'incompréhension, d'autres se sentant floués ou carrément exclus. Suite à cet événement, les personnes responsables ont organisé un moment pour en discuter avec l'ensemble de leurs abonné·e·s. Seul le public convaincu s'est présenté (avec une majorité écrasante de femmes). Iels ont pris la décision de faire perdurer cette initiative mais à une fréquence d'une fois toutes les deux semaines uniquement afin de « ne pas trop bousculer les hommes ».

Nous nous posons donc cette même question : « *Comment sensibiliser un public cisgenre masculin pas ou peu préoccupé par des discriminations qu'il ne subit pas et pas super enclin à s'interroger sur son comportement ?* » (Kihl, 2025)

Et pourtant, les recherches sur la non-mixité choisie sont d'accord pour dire que celle-ci peut être une étape nécessaire pour redonner une place, leur place, aux filles et aux femmes. Dans « *La ville par et pour les hommes* », Yves Raibaud (2015) écrit que la non-mixité de genre est nécessaire « *quand la situation de domination est telle qu'il n'y a pas d'autre solution* » (2015). Bien que souvent critiquée, « *la non-mixité choisie est parfois la seule configuration possible pour permettre aux personnes opprimées de se (re)construire ensemble en partageant leurs expériences et leurs solutions* » (BXYZ, 2022, p. 4). L'asbl BXYZ précise encore que « *la non-mixité entre hommes cisgenres (en grande majorité blancs et hétérosexuels) se pratique depuis des centaines d'années dans toutes les sphères de notre société patriarcale. Il suffit d'observer nos hautes instances politiques ou simplement nos fédérations sportives pour nous en rendre compte. Néanmoins, celle-ci n'est que très rarement remise en question car considérée comme la norme. Le questionnement de cette «normalité» et des discriminations qui en découlent a toujours été un processus compliqué et critiqué à travers l'histoire, surtout par les personnes qui bénéficient de ce statut de domination.* » (2022, p. 4). De plus, cette non-mixité peut avoir « *un effet très bénéfique sur l'ensemble de la société en permettant de rendre les espaces beaucoup plus mixtes sur le long terme* » (BXYZ, 2022, p. 4). Citons quelques-uns des bénéfices d'une pratique sportive en non-mixité pour les filles et/ou les femmes :

- ✓ **Sentiment de sécurité, de confort et un renforcement de la confiance en soi** (BXYZ, 2022 et Decathlon Blog, 2025) : grâce à des espaces où les femmes/filles peuvent se sentir plus à l'aise pour pratiquer des activités sportives sans risque d'être jugées par les hommes/garçons ou de subir leurs comportements sexistes.
- ✓ **Libération de la parole et de la créativité** (Anciaux, 2018 et Kihl, 2025) : le fait d'être entre femmes permet de s'exprimer plus librement et de partager ses difficultés puisque libérées de la pression d'une norme genrée. Elles peuvent aussi plus facilement assumer leurs corps (venir comme elles sont, sans maquillage, tenues amples et confortables, ne pas se sentir gênée si un bourrelet apparaît, ...) mais aussi sociabiliser et parfois échanger sur des sujets comme la famille, la conjugalité, leur accouchement et ses conséquences, etc. dont elles ne pourraient/voudraient pas parler dans un environnement mixte (et de ce fait avec une majorité d'hommes).
- ✓ **Développement de compétences spécifiques** (Decathlon Blog, 2025) : l'absence des hommes permet aux femmes de prendre leur place et d'acquérir de nouvelles compétences notamment techniques pour lesquelles elles sont traditionnellement exclues (gonfler un pneu, etc.).

- ✓ **Renforcement de la solidarité et du collectif** (Decathlon Blog, 2025 et BXYZ, 2022) par le développement d'un sentiment d'appartenance, de solidarité et de sororité via une activité commune sportive entre femmes.
- ✓ **Lutte contre les stéréotypes de genre** (Foubert, 2024 et BXYZ, 2022) : déconstruction des stéréotypes de genre par la pratique de sports perçus comme masculins par des femmes.
- ✓ **Réduction des inégalités** (BXYZ, 2022 et Decathlon Blog, 2025 et Foubert, 2024) : ces moments en non-mixité peuvent offrir des espaces pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et pour la revendication de l'égalité des sexes dans le sport.

Nos observations concernant le groupe de travail – charge associative :

Les doutes concernant la non-mixité sont partagés par certains membres du groupe de travail (hors Bruxelles-Environnement) qui pensent que malgré certains avantages, cela peut cristalliser des tensions entre filles et garçons et aussi aller contre le « jouer ensemble ».

En effet, ces personnes ont l'habitude de travailler avec des groupes mixtes d'enfants, qui se connaissent souvent déjà de l'école du quartier. Elles leur proposent une série d'activités diverses qui vont de l'école des devoirs jusqu'aux excursions en passant par des après-midis au parc. Ces enfants se retrouvent donc plusieurs heures ensemble chaque semaine et sont encadrés par une équipe qui porte une attention particulière aux attitudes, comportements et relations de chacun·e pour assurer un bon vivre ensemble, et veille aux meilleures conditions possibles pour le bon développement de chacun·e. On peut supposer que ce contexte est différent lorsqu'il s'agit de regrouper des enfants d'horizons plus divers dans un espace public sans encadrement « pédagogique », et qui n'ont pas tous été encouragés et habitués à faire des activités en mixité quel que soit la nature de l'activité.

Le groupe de travail a pu se réunir à plusieurs reprises mais cela est toujours une difficulté de trouver un moment, même deux heures, où les associations peuvent libérer du temps pour un projet extérieur à leur propre institution. En effet, chacune a une charge de travail et surtout une charge administrative conséquente à assumer, ce qui réduit le temps disponible à investir dans d'autres projets, des initiatives, des actions spontanées, etc.

La charge administrative en question les ralentit aussi dans leurs projets par la lourdeur des démarches à entreprendre pour n'importe quelle action dans l'espace public. Le même problème se pose pour les écoles et les crèches qui doivent monter des dossiers très complets pour chaque sortie ou projet pédagogique. Ces systèmes empêchent toute spontanéité ou activité à prévoir dans un temps court.

Évaluation des résultats de l'action

Les objectifs du projet Sport entre filles ont été atteints au niveau de la participation des filles ; on estime à une quarantaine le nombre de filles ayant pu profiter de ces activités au moins une fois.

En effet, il est difficile de donner un nombre précis puisqu'aucune inscription ni prise d'identité des participantes n'a été demandé, afin de correspondre à l'essence même du projet qui était de permettre une accessibilité à bas seuil.

Nous avons également pu sensibiliser les professionnel-le-s aux inégalités de genre dans l'espace public extérieur.

L'objectif de pérennisation du projet n'a en revanche pas pu être atteint puisque les acteurs et actrices du quartier n'ont pas été en mesure de reprendre le projet. C'est pourquoi nous proposons une étude de faisabilité pour assurer plus de chances de pérennité au projet suivant.

Évaluation du processus de recherche-action

Au vu de nos résultats, il nous semble indispensable que le projet puisse être géré par des professionnel-le-s du quartier de A à Z afin :

- 1) Que les filles du quartier fréquentent les activités en nombre : têtes connues, relation de confiance avec les enfants et leurs parents, bonne connaissance des codes et des difficultés spécifiques au quartier et à sa population, ...
- 2) D'assurer une continuité, sans laquelle la fréquentation des activités ne pourra pas se maintenir
- 3) Que le projet puisse durer dans le temps et évoluer/s'adapter en fonction des mouvements de population (vagues migratoires, par exemple)
- 4) De libérer la chercheuse pour ses tâches liées à la recherche-action

Quartier Gaucheret

Le quartier Gaucheret, c'est quoi ?

Le quartier Gaucheret se situe à l'Ouest de la commune de Schaerbeek et est à l'intersection de deux autres communes : Bruxelles-ville et Koekelberg.

Selon l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2024, Zoom sur Schaerbeek) :

La population schaarbeekoise est en croissance. En outre, on constate qu'elle est plus jeune et compte proportionnellement plus de familles monoparentales que celle de l'ensemble de la Région bruxelloise. Comme d'autres communes du Croissant pauvre, Schaerbeek compte aussi un public particulier que sont les réfugié·e·s, les personnes sans-abri ou encore les personnes victimes de marchand·e·s de sommeil.

La densité de population de la commune est très importante (18.000 hab./km²) et les Schaarbeekois·e·s représentent 11% de la population régionale. Une part importante de sa population est de nationalité étrangère, les nationalités les plus représentées proviennent de l'UE-13, la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie et la Syrie.

Le niveau de revenu médian dans la commune est plus faible qu'en Région et particulièrement à l'Ouest de Schaerbeek. La proportion des bénéficiaires de revenus de remplacement, d'allocations d'aide sociale et du revenu d'intégration est également plus importante.

Le taux de natalité est plus élevé qu'en Région et 23% des naissances concernent des ménages sans revenu du travail. Pourtant, le taux de couverture en milieux d'accueil est d'une place pour trois enfants, taux inférieur à celui de la Région.

Dans le quartier Gaucheret plus spécifiquement, sa population vit de nombreux facteurs de risques de précarité, qui s'additionnent le plus souvent ; logements précaires, bas revenus, familles nombreuses et monoparentales plus nombreuses, ... Le quartier ne dispose que de quelques espaces verts et la fréquentation de ceux-ci est élevée, surtout en été, au vu de la petite superficie disponible par rapport à la démographie locale. Ces espaces verts ont cependant l'avantage d'être bien répartis sur le territoire.

Le quartier compte plusieurs associations, regroupées en une Plateforme de quartier qui se réunit régulièrement, notamment pour organiser les deux fêtes annuelles du quartier dont les habitant·e·s

sont friand·e·s et même demandeur·euse·s de plus d'activités et animations organisées dans le quartier.

L'axe de travail choisi

Dans le quartier Gaucheret, le projet retenu est « **Mon quartier aux mille trésors** ».

Les membres du groupe de travail ont mis en évidence qu'il existait déjà de nombreux services dans le quartier mais que les informations relatives à ceux-ci n'étaient pas adéquatement et/ou suffisamment communiquées au public, et qu'ils manquaient parfois d'accessibilité. Un deuxième point important relevé a été que les mêmes diagnostics sont réalisés régulièrement depuis 20 ans dans le quartier. Ceci malgré les améliorations déjà apportées par le travail des associations et les différents contrats de quartier, contrats de rénovation urbaine, etc.

D'autres problématiques comme la gestion des déchets (retrait de poubelles publiques par la commune, rats, dépôts clandestins, etc.) ou les répercussions liées à la crise sanitaire de 2020-2022 (consommation de drogues et d'alcool en augmentation et normalisée, précarité, comportements agressifs ou inappropriés dans l'espace public, problèmes de santé mentale, ...) ont aussi été abordées mais davantage pour contextualiser la réalité du quartier plutôt que dans un but d'agir sur ces points précis qui se trouvent hors de notre champ d'action.

La présentation des résultats de la recherche et ces différentes remarques mènent les participants et participantes à se diriger vers le projet d'action « **Mon quartier aux 1000 trésors** ». En effet, ils et elles ont mis en évidence l'existence de beaucoup d'activités et services dans leur quartier et d'un réseau associatif déjà bien établi (Plateforme Gaucheret). Il n'était donc, selon eux-elles, pas nécessaire de démarrer quelque chose de nouveau. Ils et elles ont jugé plus judicieux de mettre en avant tout ce qui se fait déjà et d'encourager les collaborations. Il est important aussi d'utiliser les lieux de concertation déjà existants, pour rentabiliser les temps de réunion déjà prévus, ne pas multiplier les rencontres, et favoriser les liens entre les différentes personnes et les différents projets.

L'objectif de ce projet était de créer un outil d'information (brochure, carte, autre) à propos des lieux et activités du quartier accessibles aux habitant·e·s ainsi que d'améliorer leur accessibilité tant primaire que secondaire. Un accompagnement à son utilisation était prévu dans un premier temps.

Élaboration d'un plan de mise en œuvre

Lors des discussions pour la mise en œuvre du projet, plusieurs **balises** ont été posées :

- Schaerbeek se compose de différents **quartiers et zones**. Parfois, ce sont les responsables des associations locales mais aussi les administrations publiques, plus que les habitant·e·s, qui « scindent » les différentes zones. Il était donc important d'y réfléchir et de se mettre d'accord pour délimiter les « frontières » de l'outil [voir carte limitation Gaucheret] ;
- L'outil devait permettre de créer du lien autour de la question de **la place des enfants** dans l'espace public du quartier ;
- L'outil, dans un premier temps, devrait être utilisé par **les professionnel·le·s** lors de leur accompagnement des familles.
- Idéalement, l'outil devrait être réalisé au moins en **français, arabe classique, turc, néerlandais, anglais, roumain** ;
- Il est important de **ne pas complexifier** l'outil ; différentes idées sont lancées pour le rendre accessible :
 - Utiliser des codes couleur (par exemple, une couleur par zone)
 - Représenter par des photos les lieux mentionnés dans l'outil
 - Utiliser les numéros de tram/bus/métro qui sont des repères importants pour les familles.

En complément de l'outil et pour soutenir l'appropriation de celui-ci par les familles, l'idée est évoquée **d'organiser un stand**, un mercredi après-midi par mois, proposant aux familles d'être accompagnées par un·e professionnel·le du quartier dans **différents parcours types au sein du quartier**. Cette expérience a pu être mise en œuvre lors des journées BRI-Co que nous abordons dans le point 3. Mise en place de nouvelles actions pour répondre aux difficultés rencontrées : Le BRI-Co.

Construire et déconstruire l'expérience

1. Mise en place d'actions

Il a été difficile de concrétiser le projet malgré les réunions du groupe de travail. Beaucoup de questions ont été posées sur la table mais sans forcément trouver de réponse. D'une part, parce que nos partenaires dans le quartier ont peu de temps et peu d'énergie à investir dans un projet supplémentaire à leurs missions propres. Et, d'autre part, parce que le projet en lui-même a soulevé des difficultés, détaillées plus loin, qui n'ont pas pu être surmontées dans ce contexte.

Ces questions concernent tant l'évolution du contenu, la forme de l'outil ou sa gestion au long court.

D'abord, concernant sa forme, différents supports ont été identifiés et envisagés (carte, dépliant, site web, accompagnement, etc.) sans pour autant que le groupe de travail ainsi que le comité d'accompagnement puissent en sélectionner un qui convienne suffisamment. En effet, chacun est accompagné d'inconvénients liés, le plus souvent, aux manques de ressources humaines disponibles ou d'accessibilité pour une catégorie de personnes plus vulnérables (fracture numérique par exemple). Plusieurs alternatives permettant d'atteindre l'objectif de base ont été proposées :

- L'utilisation de stickers/autocollants à des endroits clés pour indiquer l'itinéraire des lieux phares et promenades conseillées.
- L'organisation de balades accompagnées dans le quartier et ses environs.

Les discussions, au fil des rencontres, ont oscillé entre la création d'une carte informative (et l'accompagnement dans sa découverte) et l'organisation de balades-découvertes.

En outre, dans le cas de la création d'une carte (l'une des pistes privilégiées), il aurait été nécessaire qu'une personne ou un groupe de personnes prenne en charge sa création mais aussi les mises à jour régulières des informations présentées. Au vu des enjeux techniques et artistiques du projet, nous projetions alors de reprendre la carte créée par la commune de Schaerbeek (en cours de mise à jour pour l'été 2024). Cela nous permettait de passer les étapes de création graphique (sous-traitance ou mobilisation des professionnel-le-s et habitant-e-s) et de recensement d'une partie des points d'intérêt recherchés. Il restait alors néanmoins à organiser et gérer l'accompagnement qui allait être nécessaire auprès des familles pour qu'elles puissent l'utiliser de façon efficace. Cet accompagnement demande des ressources humaines et de temps importantes que nous n'avons pas pu trouver au sein du groupe de travail. Cela a largement mis en péril le projet « Mon quartier aux milles trésors ».

Ensuite, concernant le contenu de l'outil, il s'agissait d'indiquer les espaces publics extérieurs dont peuvent bénéficier les enfants et les familles dans un rayon plus ou moins élargi autour du quartier, les structures extérieures mais aussi intérieures qui offrent des activités aux enfants de 0 à 12 ans et aux familles, les services d'aide psycho-sociale et juridique ainsi que le réseau (para-)médical. Mais aussi les conditions d'accès à ces points d'intérêt tels que les horaires d'ouverture, le public concerné, les tranches d'âges concernées, le coût, ...

Puis, concernant l'évolution dans le temps du projet, nous étions face à plusieurs difficultés. En effet, il aurait été nécessaire d'actualiser régulièrement le contenu de l'outil. Nous avons d'abord pensé que celui-ci pourrait être liée à un document partagé par la Plateforme Gaucheret mais il s'est avéré

que celui-ci était peu utilisé et pas forcément actualisé. Nous n'avons pas pu trouver de volontaire prêt-e à mobiliser le groupe à l'actualisation du fichier partagé ni pour l'outil plus spécifiquement.

Dans le cas de la création d'une carte, un suivi aurait également dû être réalisé au niveau de la propreté et de l'entretien des lieux proposés pour l'accueil de familles et enfants de tous âges.

Il n'était malheureusement pas envisageable que le RIEPP prenne cette responsabilité étant donné le long terme recherché pour ce projet. L'objectif était également de rendre le projet autonome et pérenne, ce qui n'était pas compatible avec une telle implication du RIEPP que ce soit en temps ou en moyens.

Enfin, nous avons observé une faible mobilisation tant de la part des professionnel-le-s exerçant dans le quartier que de la part de ses habitant-e-s. Concernant les professionnel-le-s, les raisons sont multiples : manque de moyens financiers et humains, surcharge de travail (dont administratif), épuisement des équipes et turn-over important du personnel, ... De la part des habitant-e-s, nous avons reçu très peu de réponses et le suivi à long terme ne se fait pas.

Le projet est à ce moment dans une impasse mais nous faisons la connaissance de nouveaux partenaires, dont le BRI-Co Team. Ce revirement du projet est développé dans Mise en place de nouvelles actions pour répondre aux difficultés rencontrées : Le BRI-Co.

2. Analyse systématique des données

Les échanges et réflexions autour du projet sont toujours riches mais ne se concrétisent pas. D'une part à cause des difficultés techniques et organisationnelles rencontrées et d'autre part par le manque de mobilisation possible des différents partenaires. Ce qui ressort également, c'est le constat qu'il y a un besoin de coordination entre les différentes associations et institutions du quartier (et des quartiers/communes adjacentes) et un besoin de se connaître entre professionnel-le-s des différentes associations et services. C'est un constat général qui dépasse largement les objectifs du projet EnfanCité. Pour rappel, son objectif est d'améliorer, en qualité et en quantité, la présence des enfants (et donc des personnes qui les accompagnent) dans les espaces extérieurs publics. Le groupe de travail (GT) se recentrera sur cet objectif.

3. Mise en place de nouvelles actions pour répondre aux difficultés rencontrées : Le BRI-Co

Un dispositif BRI-Co était prévu dans le quartier et nous avons participé aux premières réunions à ce sujet. Nous y avons vu une opportunité de collaborer et de donner une nouvelle impulsion au projet « *Mon quartier aux mille trésors* ». Ce dispositif pourrait en effet relancer l'intérêt pour des actions de quartier et redynamiser le groupe de travail ainsi qu'apporter de nouvelles collaborations.

Un dispositif BRI-Co (Fédération des Services Sociaux, 2021), c'est quoi ?

Ce dispositif a été lancé en 2021 par la Fédération des Services Sociaux (FdSS). C'est « *un outil d'intervention sociale de quartier, bas seuil et accueillant, déployé à la demande d'acteurs de terrain (collectifs citoyens ou associations). Il cherche à redonner la parole aux habitant·e·s sur leurs besoins et priorités, et les questionner sur les réponses concrètes à mettre en place dans leur environnement immédiat. Durant un ou plusieurs jours, un espace d'accueil, d'échange et d'écoute à destination des habitant·e·s est mis en place dans un micro-quartier* » (2021). Pendant ces journées d'accueil et d'échanges, des repas chauds sont distribués le midi et des boissons chaudes sont disponibles gratuitement toute la journée. L'attention des habitant·e·s est attirée à l'aide d'un·e crieur·euse. Ensuite les travailleur·euse·s sociaux·ales et chercheur·euse·s s'entretiennent avec ceux·celles-ci à propos des « *réparations* » (des changements) à entreprendre dans leur milieu de vie ou sur une thématique définie en amont » (2021). Ces données, une fois synthétisées, permettent « *d'aboutir à la mise en œuvre collective d'actions concrètes, avec le soutien de la FdSS* » (2021).

Et la FdSS ?

La FdSS « *fédère et représente des services sociaux associatifs en Wallonie et à Bruxelles. Pour soutenir les acteur·rice·s sociaux de terrain, elle développe des projets, des formations et une expertise, en particulier dans les domaines du droit à l'alimentation, à l'eau et à l'énergie. Elle contribue également à la réflexion en matière de travail social et de politique sociale via ses projets de recherche-action.*

À partir de ces analyses et en collaboration avec les travailleur·euse·s sociaux·ales, elle interpelle et formule des recommandations à l'attention des pouvoirs publics et des acteur·rice·s administratif·ive·s et associatif·ive·s. » (Fédération des Services Sociaux, 2023).

Notre rôle dans ces réunions a été d'intégrer la dimension enfants et familles à leur processus de recherche-action.

Suite à ces rencontres, deux nouvelles actrices rejoignent le groupe de travail avec enthousiasme et dynamisme ; une travailleuse de la Commune de Schaerbeek et une professionnelle de la Maison médicale Le 35.

Le dispositif BRI-Co a eu lieu en septembre 2023 sur la place Gaucheret, sous le préau de Soleil du Nord. Un questionnaire a été préparé en partenariat et servira de base pour interviewer les passant·e·s.

Les thématiques abordées pour le pan EnfanCité étaient les suivantes :

- Informer les habitant·e·s sur les activités liées à EnfanCité déjà planifiées
- Récolter les demandes des habitant·e·s sur d'autres activités EnfanCité qu'ils et elles souhaiteraient voir organisées
- Parler des parcs et autres lieux que le projet EnfanCité aimerait faire découvrir aux habitant·e·s
- Comprendre où vont les habitant·e·s avec enfants pendant leur temps libre
- Ajout de questions pour l'élaboration d'une carte :
 - Support : papier, panneau, web, brochure, carte, ...
 - Les aides : symboles, couleur, pictogrammes, photos, sons, vidéos, ...
 - Qu'est-ce qu'on doit éviter, qu'est-ce qui rend la lecture difficile ?
 - Infos/critères : distance, coût, kids friendly (cf. : guide pratiques inspirantes), extérieur/intérieur, WC/eau potable, ...

Et concernant l'offre sociale-santé :

- Interroger les habitant·e·s sur leur connaissance de l'offre sociale-santé du quartier
- Voir si les besoins des habitant·e·s sont comblés avec l'offre sociale-santé du quartier.

Des tables ont été installées et un repas chaud et des boissons chaudes ont été préparés et distribués en quantité.

Les témoignages récoltés ont confirmé les données déjà collectées lors des interviews de notre recherche. Ces données et les discussions ultérieures avec le groupe de travail et l'équipe du BRI-Co mènent à la décision d'investir le préau de Soleil Du Nord. En effet, le parc Gaucheret ainsi que la Place où se trouve le bâtiment de Soleil du Nord et le Préau sont centraux dans le quartier. C'est dans ces espaces que les habitant·e·s, y compris les familles, circulent et passent du temps en extérieur. Il y a également une école qui donne directement sur la Place Gaucheret et le préau, donnant de ce fait un accès direct et privilégié aux enfants. Pourtant, cet espace, protégé des intempéries, n'est pas accueillant pour les passant·e·s et encore moins pour les familles malgré ses atouts sur le papier. Ce préau est le plus souvent occupé par des groupes de jeunes hommes, pouvant intimider les passant·e·s, à fortiori les femmes avec ou sans enfants. Il est également le lieu de vente et de

consommation de drogues. Il est assez étonnant d'y lire les prix des produits, tagués à même le mur. Le préau fait aussi office d'abri pour les personnes « en errance » dans le quartier. De plus, l'endroit dégage une odeur d'urine assez forte et nauséabonde, surtout les jours ensoleillés.

Conscient·e·s d'une part de l'intérêt de diminuer ces nuisances et d'autre part du potentiel de l'endroit s'il était rendu accueillant, la décision de réparation s'est portée sur celui-ci.

En voici le projet :

- Augmenter et améliorer la **luminosité** sous le préau ;
- **Nettoyer** de façon approfondie et prévoir un nettoyage régulier (odeurs) ;
- **Repeindre** les murs par un projet participatif en mixité d'âge et de genre ;
- **Animer** le lieu en y proposant du café en été, en l'incluant lors des fêtes de quartier ;
- Fournir du **meublier** pour rendre le lieu vivant (transats, chaises, poufs, tables, etc...), surtout en été ;
- Peindre une **fresque** au sol : une rosace indiquant les lieux intéressants pour les familles, et les distances auxquelles ces lieux se situent ;
- Créer et placer un panneau d'affichage ou un autre **dispositif informatif**, qui pourra servir d'outil aux professionnel·le·s du quartier.

Attention :

- La gestion de ce panneau devra être pensée afin qu'il ne devienne pas un « outil mort » mais que les professionnel·le·s puissent s'en servir comme support autour d'animations dans le lieu.
- La fréquentation actuelle du préau pose question à une part des professionnel·le·s du quartier ; sera-t-il possible de faire co-exister ces différents publics ? Sous quelle forme ? Les familles vont-elles vraiment vouloir/pouvoir prendre possession de ce lieu connu comme lieu de consommation ?

Quel serait le rôle du RIEPP dans ce projet de réparation ?

Au cours de l'élaboration du projet de réparation du préau, nous nous sommes demandé quel serait notre rôle spécifique en tant que RIEPP. En effet, au cours des discussions nous remarquons que le groupe s'intéresse davantage au public adulte, qui plus est dans des difficultés socio-économiques et de santé (mentale ou liée à une dépendance) importantes qu'à un public familial. Ce public semble être prioritaire pour les acteurs et actrices de terrain, quotidiennement confronté·e·s à leurs difficultés personnelles mais aussi aux conséquences de leur situation sur l'ensemble du quartier et de sa population.

Rappelons que l'un des objectifs principaux de ce projet était que les acteur·rice·s locaux·ales s'emparent du projet et le fassent vivre sur du long terme. Il était donc important que le projet développé dans le quartier corresponde à leurs besoins.

Cependant, lors des trois journées durant lesquelles s'est déroulé le dispositif BRI-Co, de nombreux enfants et leurs parents étaient présents au moment des sorties d'école et plus particulièrement le mercredi. Le dispositif étant situé sous le préau, en face de l'école, les enfants ont été directement attirés par les activités (des activités artistiques pour enfants avaient spécialement été organisées ce jour-là) qui s'y déroulaient et ont pu manger un repas avec leurs ami·e·s et leurs parents. Ceci a pu démontrer que lorsque le lieu est accueillant (nettoyé, lumineux, présence rassurante, ...) et animé, il peut convenir aux familles.

Dans ces conditions, le RIEPP doit réajuster son rôle dans le projet tout en rebondissant sur cet élan dynamique pour favoriser l'avancement du projet. Il s'agira de trouver la meilleure manière d'articuler les objectifs du projet EnfanCité (plus globalement que « Mon quartier aux mille trésors »), c'est-à-dire de garantir une prise en compte de la place que devraient avoir les enfants et leurs familles dans l'espace public extérieur. Et que cet espace soit de qualité.

Nous porterons une attention particulière à ce que les actions à entreprendre dans ce sens soient portées par le terrain et non par le RIEPP (rôle d'accompagnement) afin de favoriser la pérennité des actions menées. Le RIEPP propose également à ce moment-là une participation financière afin de compléter le financement par la BRI-Co Team pour la réparation du préau, destinée à la fresque au sol (Rose des vents proposée dans le projet « Mon quartier aux mille trésors », et dessins de jeu pour les enfants comme une marelle) ainsi qu'au matériel nécessaire pour le panneau d'affichage.

Notre rôle : être gardien de l'intégration des enfants et des familles au projet qui sera développé suite aux différents résultats et discussions.

En 2024, la BRI-Co Team propose la mise en œuvre d'un dispositif BRI-Co mensuel qui aurait pour objectif de rencontrer les habitants et habitantes du quartier de façon informelle mais régulière et d'encourager leur participation à un projet commun à construire sur base des précédents diagnostics et idées de projets débattues par le groupe de travail. Les acteurs et actrices de terrain, la commune (représentée par deux Chargées de projet - *diagnostics de quartier* et *vie de quartier*) ainsi que le RIEPP approuvent cette initiative, et son organisation se prépare pour une première journée « test » en février.

Pour cette journée (et les suivantes), le RIEPP a développé plusieurs idées qui pourraient répondre aux objectifs EnfanCité et à ceux du projet « Mon quartier aux mille trésors » autour d'une balade ludique :

- 1) Création d'un jeu de cartes inspiré du géocaching : par exemple, indiquer, sur le côté recto de la carte, comment accéder à un lieu et ce qu'on y trouve, et sur côté verso, un défi tel que « trouve 3 oiseaux d'espèces différentes », « saute à cloche-pied sur telle distance », etc. ;
- 2) Création d'un jeu de piste, éventuellement avec des moyens plus modernes ;
- 3) Intervention d'une conteuse ;
- 4) Utilisation d'un jeu de MEMO réalisé par une architecte schaarbeekoise.

Malheureusement, après une première expérience décevante le 13 mars 2024 (initialement prévue le 21 février) du fait du peu de personnes présentes, l'absence d'enthousiasme particulier relevé pour participer à un projet, etc., le projet de BRI-Co mensuel s'est mis en pause afin de repenser sa pertinence et sa forme. Celui-ci n'a finalement pas été relancé. L'absence du BRI-Co dans notre projet de balade nous prive du dispositif de rassemblement d'une partie de la population du quartier (taille de l'événement, crieur-euse, présence des associations, ...) et rend l'organisation des balades plus complexe ou en tout cas bien plus chronophage.

Les différents freins rencontrés ci-dessus et la collaboration avec l'équipe du BRI-Co devenue précaire ont mis un terme au projet en collaboration avec cette équipe.

Le RIEPP continue tout de même à réfléchir à de nouvelles alternatives avec ses partenaires devenus privilégiés, deux chargées de projet de la commune et une coordinatrice de projet de la Maison Médicale Le 35. La chargée de projet *vie de quartier*, chargée de micro-diagnostic de quartier, d'abord discrète et ensuite de plus en plus présente, elle prendra petit à petit une place de leader au sein de la Plateforme Gaucheret.

Elle rencontre les acteurs et actrices du quartier comme le RIEPP a pu le faire précédemment. Elle a les mêmes ressentis et des idées de projet similaires pour les espaces extérieurs publics à proximité du parc Gaucheret. Celles-ci comprennent des peintures de fresques au sol qui pourraient comprendre la rosace ainsi que des jeux d'enfants, comme cités plus haut. Par contre, ce projet serait déplacé du préau vers la Place afin d'éviter une série de contraintes comme le manque de luminosité, la saleté, les mauvaises odeurs et la fréquentation jugée désagréable voir dangereuse de ce préau.

En collaboration avec la commune, le RIEPP pourrait réaliser ou participer à la réalisation de plusieurs actions :

- 1) Réalisation de peintures au sol sur la Place Gaucheret (Rosace et jeux) répondant à plusieurs objectifs : se repérer dans l'espace, mettre son quartier en perspective dans l'espace, jouer dans l'espace public ;
- 2) Création d'un espace de jeux pour les enfants ;
- 3) Mise en place d'une valve d'informations ; cette idée reprend celle du panneau d'affichage mais pourrait se concrétiser sous une autre forme. Effectivement, la commune dispose d'une création artistique cylindrique faisant penser à un totem. Celui-ci a été conçu pour pouvoir accueillir différents supports d'information (flyers, affiches, ...). Des discussions, à ce moment du projet, sont en cours pour décider du quartier schaarbeekoïse qui pourra en profiter dans les mois à venir.

Dans le premier cas de figure, le RIEPP serait chargé d'organiser des ateliers d'animation dans l'école pour la création des croquis de dessins par les enfants eux-mêmes dans le but de répondre à leurs envies et leurs besoins et de rendre le projet participatif. Nous porterions une attention particulière à ne pas « utiliser » les enfants, mais plutôt à leur offrir une occasion de faire entendre leurs voix et leurs vraies aspirations. Cela devrait rester LEUR projet.

Mais ce projet communal de quartier ne représente qu'une étape d'un plus grand travail dans le quartier et n'est pas prévu pour les mois à venir. Nous avons donc décidé de rester en contact et de reprendre la collaboration, si cela est toujours pertinent, lorsque la commune lancera le projet. En tant que RIEPP, nous pourrions alors :

- Discuter des points à clarifier au regard de nos recommandations dans le cadre de la recherche-action EnfanCité, faire le relais de notre expertise. Nous nous positionnerions comme facilitateur concernant la méthodologie à utiliser.
- Nous greffer à un projet porté par la commune. Nous ne prenons pas la responsabilité de porteur de projet dans ce cadre.
- Identifier les acteurs structurels et leur faire part de nos expertises.

La personne en charge des micro-diagnostics dans les quartiers schaarbeekoïse voudrait également se proposer comme **coordinatrice de la Plateforme** pour pouvoir mobiliser de façon plus efficace, proactive, le potentiel de celle-ci. Place qu'elle prendra effectivement petit à petit de manière

informelle. Sa place d'agente communale lui permet de prendre cette position que nous ne pouvions pas prendre.

Le RIEPP s'est donc retiré progressivement du projet mais reste disponible dans le cas où le projet reprenait à l'initiative des acteur·rice·s de Gaucheret.

Évaluation des résultats de l'action

Les objectifs du projet "Mon quartier aux milles trésors" n'ont pas été atteints au vu des difficultés rencontrées tout au long du projet, que ce soit pour la mobilisation des professionnel·le·s et des habitant·e·s ou pour la réalisation concrète d'un outil pertinent et qui convienne à chacun·e.

La mobilisation des équipes de professionnel·le·s est rendue difficile par la charge de travail administratif qui leur incombe dans le but de justifier aux différents pouvoirs subsidiant leur travail, ainsi que par la charge due au besoin de répondre tous les ans à des appels à projets de courte durée. Le manque de sécurité financière des associations, ajouté à la charge de travail administratif et à leurs missions associatives, fait que les travailleur·euse·s ne sont pas disponibles, ni physiquement ni mentalement, pour s'investir dans de nouveaux projets indirectement liés à leurs missions.

Un autre élément qui joue en défaveur d'une mobilisation est le fait que des diagnostics de quartier sont régulièrement réalisés dans cette zone sans que les personnes y vivant et/ou y travaillant ne voient arriver des changements positifs. Le sentiment que tout cela est inutile est fort présent dans les discours des professionnel·le·s rencontrés. Il y a un sentiment de découragement.

Nous avons tout de même pu ouvrir la réflexion sur la place des enfants et des familles dans les espaces publics extérieurs du quartier auprès des acteur·rice·s du quartier et aussi auprès de quelques mères rencontrées lors des balades accompagnées réalisées lors du dispositif BRI-Co.

Pour le futur, des projets devraient être réalisés dans la zone de la Place Gaucheret via la commune de Schaerbeek, nous avons pu mettre en avant la nécessité de penser aux enfants et aux familles dans ces futurs projets.

Évaluation du processus de recherche-action

Comme pour le projet dans le quartier Rosée, il nous semble indispensable que le projet puisse être géré par des professionnel·le·s du quartier de A à Z. Dans le cas de « Mon quartier aux mille trésors », le manque d'implications de ceux et celles-ci a simplement mené à l'arrêt du projet. Il n'était ni possible ni pertinent de le conduire sans la participation active des personnes travaillant et vivant dans le quartier.

Ce constat met en évidence l'importance du soutien à des initiatives ayant directement émergé du terrain concerné d'une part. En effet, c'est le RIEPP qui a pris l'initiative, dans le cadre du projet EnfanCité, de s'intéresser à ce quartier et rassembler un groupe de travail sur les problématiques qu'il avait identifiées lors du diagnostic de quartier réalisé par ses soins. Cette démarche pourrait justifier un manque d'implication ou de motivation de la part des professionnel•le•s du quartier.

D'autre part, il met en avant l'importance d'une sécurité et surtout d'une stabilité financière (et donc aussi en termes de ressources humaines) assurée par des financements structurels afin que les associations puissent libérer du temps et de l'énergie dans des projets innovants ou spontanés.

Bruxelles aux enfants (Phase III)

Dans le cadre du projet EnfanCité, le RIEPP est devenu membre du collectif **Bruxelles aux enfants** regroupant des associations et institutions⁸ francophones et néerlandophones revendiquant une ville à hauteur d'enfants, respectueuse de leurs droits.

Le collectif a publié, à l'occasion de la Journée Internationale de la protection des droits des enfants 2024, le « *Manifeste pour une ville enfants bienvenu-e-s !* » (Bruxelles aux Enfants, 2024).

Nous pouvons notamment y lire que « *les enfants et les jeunes passent de moins en moins de temps à l'extérieur, ce qui entraîne des conséquences néfastes diverses : délitement des liens sociaux, lourds problèmes de santé physique et mentale liés à la sédentarité, à la pollution de l'air et à l'augmentation du stress, non apprentissage des risques, manque de confiance en soi ...* » (Bruxelles aux Enfants, 2024, p. 3).

La réduction du temps passé en extérieur par les enfants s'explique par différentes raisons, l'une des principales est l'insécurité et le sentiment d'insécurité liés à la circulation routière. Celle-ci est également la cause de la perte d'autonomie des enfants en extérieur.

Dans les quartiers densément peuplés, bien que les familles soient peu nombreuses à posséder une voiture, l'automobile prend néanmoins une place prépondérante « *et entre directement en compétition avec les enfants dans l'espace public. C'est le plus souvent dans ces mêmes quartiers que l'on observe une qualité de l'air médiocre voire mauvaise ainsi qu'un manque de lieux extérieurs privés (balcon, cour ou jardin), d'espaces publics de qualité, et notamment d'étendues vertes attrayantes pour les enfants et les familles. On le constate donc, l'inadéquation et l'insuffisance de l'espace public à Bruxelles créent des problèmes qui coûtent à la société, particulièrement pour les familles bruxelloises les plus vulnérables socioéconomiquement* » (Bruxelles aux Enfants, 2024, p. 4).

Ces constats devraient mobiliser les pouvoirs publics à agir en faveur d'une ville à hauteur d'enfants. « *Si l'espace est accessible et de qualité, il est un levier important pour améliorer la santé, la qualité de vie, le vivre ensemble. Les personnes vulnérables se sentent plus en sécurité avec la présence des familles, créant ainsi un cercle vertueux. Une ville à hauteur d'enfant a donc des bénéfices tant au niveau individuel que collectif et sociétal, car elle devient accueillante pour tout le monde* » (Bruxelles aux Enfants, 2024, p. 4).

⁸ En plus du RIEPP, Heroes for Zero, Walk, Bral, Kidical Mass, Brussels Studies Institute, ...

À la suite de ce Manifeste, nous avons mis en avant cinq besoins essentiels, chacun étant liés à un ou plusieurs articles de la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE), des enfants dans la ville. Ils et elles ont besoin :

1. De pouvoir jouer à côté de chez eux/elles et dans la rue, qu'il soit fille, garçon, ...
 - *L'enfant a le droit aux loisirs, au jeu et à la participation à des activités culturelles et artistiques. (CIDE, Art.31)*

2. De respirer un air sain et être en bonne santé
 - *L'enfant a le droit de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux. (CIDE, Art. 24)*
 - *L'État met un accent particulier sur les soins de santé primaires et les soins préventifs, sur l'information de la population ainsi que sur la diminution de la mortalité infantile. Les États encouragent à cet égard la coopération internationale et s'efforcent d'assurer qu'aucun enfant ne soit privé du droit d'avoir accès à des services de santé efficaces. (CIDE, Art. 24)*

3. De pouvoir se déplacer seul-e-s ou avec leurs ami-e-s dans son quartier en toute sérénité
 - *Tout enfant a un droit inhérent à la vie et l'État a l'obligation d'assurer la survie et le développement de l'enfant. (CIDE, Art.6)*

4. Que chaque sortie soit une joie plutôt qu'un stress
 - Art.6, CIDE (ci-dessus)
 - Art.31, CIDE (ci-dessus)

5. Donner leur avis sur ce qui les concerne
 - *L'enfant a le droit, dans toute question ou procédure le concernant, d'exprimer librement son opinion et de voir cette opinion prise en considération. (CIDE, Art. 12)*
 - *L'enfant a le droit d'exprimer ses vues, d'obtenir des informations et de faire connaître des idées et des informations, sans considération de frontières. (CIDE, Art.13)*

En Belgique, ce droit à la participation des enfants est souvent remis en cause. La capacité de jugement ou de prise de décision des enfants est mise en doute. Pourtant, l'expérience a montré le contraire, les enfants sont volontaires pour contribuer au changement et leur

participation apporte de réels avantages pour améliorer leur propre vie et celle de leur communauté (Dominicy, 2011). Il n'est pas possible d'identifier les obstacles à la réalisation des droits des enfants sans écouter d'abord les enfants eux-mêmes à propos de leurs problèmes et recommandations.

Les obstacles à la participation des enfants sont d'autant plus importants concernant les enfants les plus vulnérables (jeune âge, enfants migrants, enfants porteurs d'un handicap, enfants malades, enfants en conflit avec la loi, enfants touchés par la pauvreté, etc.).

Depuis sa publication et celle d'une carte blanche, le collectif continue de se réunir régulièrement afin de faire vivre ce Manifeste et ses revendications. C'est dans ce contexte qu'il a organisé une Journée d'Étude le 19 juin 2025. Celle-ci a permis de nombreux échanges, réflexions et mise en réseau des personnes présentes (administrations communales ou régionales, élu·e·s, acteurs et actrices de terrain, associations diverses, etc.).

Nous ajoutons encore ici l'Article 2 de la CIDE : « *Tous les droits s'appliquent à tout enfant sans exception. L'État a l'obligation de protéger l'enfant contre toute forme de discrimination et de prendre des mesures positives pour favoriser le respect de ses droits.*

1. *Les États parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation.*
2. *Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit effectivement protégé contre toutes formes de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités, les opinions déclarées ou les convictions de ses parents, de ses représentants légaux ou des membres de sa famille. »*

Cela signifie que les filles, les plus jeunes, les enfants porteurs de handicap, enfants migrants, etc. ont eux et elles aussi le droit aux loisirs, au jeu et à la participation à des activités culturelles et artistiques, le droit de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux, le droit de donner leur avis sur ce qui les concerne, le droit inhérent à la vie, à la survie et à leur développement.

Comme nous avons pu le voir tout au long de cette recherche, cela n'est pas toujours le cas dans les faits, tout du moins dans les deux quartiers étudiés.

ET MAINTENANT, QUE POUVONS-NOUS ENTREPRENDRE POUR AMÉLIORER L'INVESTISSEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS PUBLICS ?

C'EST CE QUE NOUS DÉVELOPPONS CI-DESSOUS EN DEUX ÉTAPES. NOUS AVONS DRESSÉ LA LISTE DES CONSTATS PRINCIPAUX QUE NOUS AVONS PU FAIRE DURANT TOUTE CETTE RECHERCHE-ACTION DONT DÉCOULERONT ENSUITE 4 GRANDES RECOMMANDATIONS DESTINÉES AUX POLITIQUES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AU NIVEAU COMMUNAL, RÉGIONAL OU COMMUNAUTAIRE.

AU-DELÀ D'UN OBJECTIF DE SENSIBILISATION AUX QUESTIONS ABORDÉES, ELLES VISENT À GUIDER LES DÉCIDEURS ET DÉCIDEUSES DANS LEURS CHOIX ET PROJETS EN TERMES D'URBANISME, DE SOINS DE SANTÉ, DE RÉDUCTION DE LA POLLUTION, DE GESTION DES FINANCEMENTS, DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, ETC.

Nos constats

Rappelons ici que EnfanCité concerne deux quartiers dits « difficiles » qui sont ceux de la Rosée à Anderlecht et de Gaucheret à Schaerbeek. Le climat de ceux-ci ne semble pas s'améliorer que ce soit à propos du trafic de drogues, de la saleté des rues et places publiques, de la mobilité très dense, ...

Les enfants ne sortent pas suffisamment et notamment dans l'espace public

a) Les moments dédiés au jeu ne sont pas assez fréquents

Dans chacun des quartiers, les habitant·e·s sont très attaché·e·s aux fêtes de quartier organisées une à deux fois par an. Il y a une très forte demande pour que soient organisés plus d'événements de quartier de ce genre, avec des animations ou des activités pour les enfants mais aussi pour les mamans.

b) Les espaces riches et les possibilités de jeux et de créativité sont rares

Les espaces publics des quartiers étudiés sont très minéralisés. Les seuls espaces avec un peu de végétation sont les parcs mais cela se limite la plupart du temps à de la pelouse et quelques arbres ou buissons. Ces espaces verts sont entrecoupés de chemins en graviers, zones dallées ou zones en « mousse » aux espaces jeux avec risque de chute.

L'aménagement n'est pas conçu, pensé pour un usage multiple et inclusif.

c) Les espaces publics sont sales

Nous avons constaté, comme l'ont exprimé les personnes interviewées précédemment, que tant les rues que les parcs, places et plaines de jeux, souffrent d'un manque de propreté (poubelles débordantes, déchets au sol, dépôts clandestins, déchet dangereux, ...). Cette impression de saleté est amplifiée par l'état des bâtiments tagués ou à l'abandon par exemple. Dans les quartiers avec une population de transit importante, il est plus compliqué d'arriver une responsabilisation collective du prendre soin de l'espace.

d) Le sentiment d'insécurité est bien présent et partagé

Lors des entretiens, les femmes vivant ou travaillant dans les quartiers étudiés ont largement évoqué un sentiment d'insécurité. Il provient entre autres de la saleté des espaces publics, du harcèlement de rue, du manque de luminosité (en hiver), de l'occupation des espaces en large majorité par les hommes et groupes d'hommes, du trafic de drogue, de la présence de personnes sans chez soi ou sous influence. La présence de la police est controversée, certaines voudraient qu'elle soit plus

présente pour se sentir en sécurité tandis que d'autres éprouvent d'avantage un sentiment d'insécurité lorsque la police est dans le quartier, notamment pour des interventions.

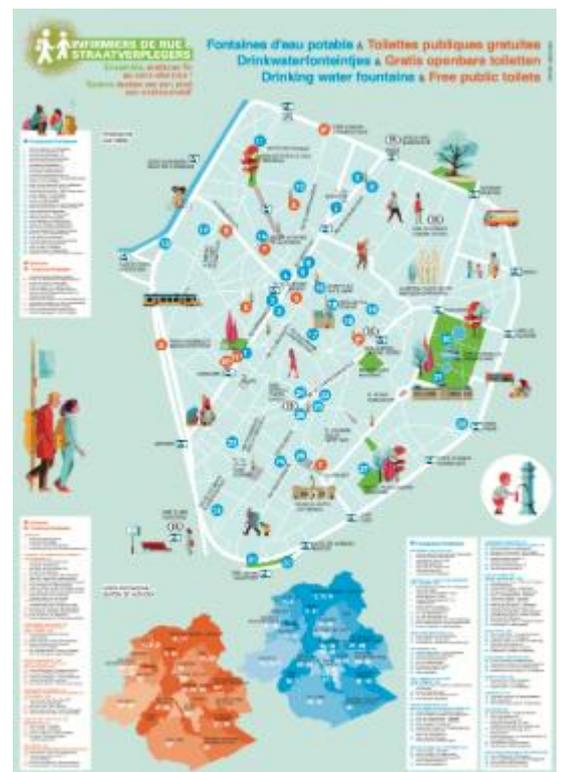
e) Les installations de base sont quasi inexistantes

Peu d'installations sont prévues pour répondre aux besoins des familles. Il n'y a pas toujours de toilettes en libre accès à proximité des parcs et plaines de jeu excepté les toilettes des gardien-ne-s de parc qui ne sont souvent accessibles que sur demande. Elles ne sont pas non plus équipées de protections hygiéniques (l'absence de femmes dans l'équipe ne permet pas non plus un dépannage), ni de tables à langer ou d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

L'accès à une source d'eau potable est également conditionné par un accès aux installations sanitaires des gardien-ne-s. Des fontaines d'eau sont parfois disponibles mais sont parfois hors service (gel, contaminations, ...).

Les poubelles ne sont pas présentes en nombre suffisant pour recueillir les déchets alimentaires, couches, contenants de boissons, ...

Il est toujours utile de savoir où se trouvent les **toilettes** et points d'eau les plus proches et c'est dans cet objectif que Infirmiers De Rue (2025) ont créé une carte avec leurs emplacements (installations gratuites). Prévue à l'origine pour aider les personnes sans-abri, elle s'avère utile pour toute personne circulant dans le centre-ville bruxellois. Un réseau « *Toilettes Accueillantes* » rassemble également une soixantaine d'établissements Horeca de la ville qui permettent l'accès à leurs WC sans obligation de consommer. Ces derniers sont reconnaissables grâce à un autocollant en vitrine ou sur la porte.



f) Les installations et mobiliers sont parfois vétustes ou non-entretenues et ne sont plus utilisables

Lors de notre recherche, nous avons rencontré des professionnel-le-s exaspéré-e-s par les investissements communaux qui finissent en « stand-by » par absence ou manque de personnel pour le faire « tourner ».

La participation des enfants est insuffisante et l'inclusion, notamment des femmes et des filles, déficiente

a) Les espaces ne sont pas conçus avec ni même pour les enfants

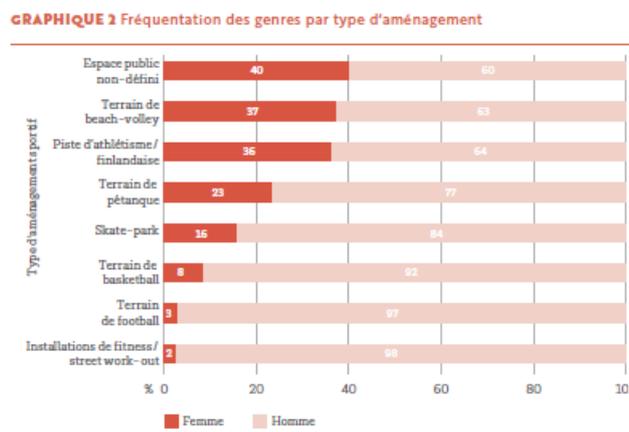
Au mieux, les plaines de jeux sont conçues de façon à répondre à leurs besoins et à leur sécurité. Le risque, c'est de considérer que ces zones sont celles où les enfants doivent se trouver, leur présence ailleurs dans l'espace public y étant considérée comme illégitime. Ainsi, les jeux des enfants sur les trottoirs ou squares sont devenus rares.

b) Le point de vue des enfants, et de leur famille, est trop peu pris en compte

De manière générale, les enfants ont rarement la parole quand on projette un aménagement dans l'espace public. Notons une pratique positive : un projet de réaménagement du parc de la Rosée, géré par Bruxelles environnement, était en cours, un travail participatif en amont a été réalisé par JES⁹ afin d'être au plus près de la demande des locaux tout en respectant une série de normes et d'impératifs liés à l'aménagement des parcs de la Région.

c) Les femmes et les filles ont du mal à prendre leur place dans l'espace public

Figure 5: Fréquentation des genres par type d'aménagement.



Source : perspective.brussels

Les espaces publics et les infrastructures sportives ne sont pas pensés pour les filles et leurs sont souvent inaccessibles pour plusieurs raisons : sentiment d'insécurité, aménagement inadapté de l'espace (absence d'assises, ou assises mal positionnées par exemple), occupation masculine forte, interdiction implicite d'utiliser les terrains sportifs (foot en particulier), ...

Nous avons pu observer cette omniprésence des garçons lorsque les filles occupent le terrain et les interactions entre eux et elles ne sont pas forcément propices à ce que les filles se sentent à l'aise et à leur place sur les terrains de jeu. En effet, lors d'un match entre filles, des garçons leur crient « Mekhliya Batata » (patates frites), l'intention n'est pas claire : moqueries ? jeu d'enfants ? L'ambiance semble bon enfant, les filles n'ont pas l'air de se sentir blessées...

⁹ JES brussels : est une organisation de jeunesse pour tous les enfants et les jeunes de Bruxelles.
<https://jesbrussels.be/fr/dans-mon-quartier/>

Les femmes font partie des personnes les plus à risque de se sentir en insécurité comme les personnes issues de l'immigration, les personnes à faible revenu, etc. Ces populations sont précisément celles présentes en grand nombre dans les deux quartiers étudiés, et cumulent souvent plusieurs de ces caractéristiques. Plusieurs conséquences découlent de cette insécurité ressentie : du stress psychique, des stratégies d'évitement (de certains lieux, heures, situations) voire un repli sur soi et de l'isolement (Chaumont et Zeilinger, 2012). « Par conséquent, **les femmes n'investissent pas l'espace public au même point ni de la même manière que les hommes**. Comme la diversité des populations dans l'espace public est un facteur protecteur contre le sentiment d'insécurité, une spirale négative risque de s'installer qui augmente le sentiment d'insécurité et l'exclusion des femmes de l'espace public » (Chaumont et Zeilinger, 2012, p. 4).

Une étude de Perspective.brussels (Chy, 2025) relève que les aménagements en accès libre les plus fréquentés par les femmes, à savoir le terrain de beach-volley et les pistes d'athlétisme, ne représentent respectivement que 0,2% et 1,6% de ces aménagements (Figure 1). Par ailleurs, les stéréotypes de genre liés à la pratique sportive des filles et des femmes ont trop souvent pour conséquence l'abandon du sport au moment de l'adolescence (pression du regard des autres, des normes patriarcales, la peur du jugement, de l'exposition et la comparaison de son corps). Il s'agit de 30% des filles contre 18% des garçons en Flandre. Et « seules 12% des adolescentes déclarent fréquenter les espaces publics sportifs en plein air, contre 44% des garçons » (Chy, 2025, p. 5)

Notons toutefois que ce constat n'est pas partagé par tout le monde, et particulièrement des hommes, y compris travailleurs (dans le socio-relationnel) dans le quartier aux côtés des familles. Par exemple, certains professionnels ont ce point de vue : « *[Ici, les filles et les garçons se mélangent bien] [...] Et y a aussi un terrain de basket. D'ailleurs il est plus prisé par les filles que par les garçons ici. Après oui le football reste privilégié des jeunes garçons mais... Non, non, les filles quand elles viennent en général elles s'approprient aussi le terrain sans problème.* » (Un gardien-animateur, parc Gaucheret)

Le ressenti face à la présence des garçons et des filles dans le parc est donc très différent des observations que nous avons pu faire et des résultats de la littérature. N'est-ce pas ici une observation rare qui aurait été généralisée par manque d'observation objectivée ?

Lorsque des événements sont organisés, nous remarquons tout de suite que les activités sont pensées de façon genrée et stéréotypée : *[Et quand on organise des animations, c'est mixte aussi], on a des filles qui aiment bien les grimaces, se faire grimer, ...* » (Un gardien-animateur, parc Gaucheret)

D'autres nous ont aussi parlé d'ateliers cuisine ou coiffure pour les filles tandis que les activités proposées « pour » les garçons étaient plutôt sportives. Exception faite des ateliers de boxe Thaïlandaise qui remportent apparemment un certain succès chez les filles.

Les informations et mises en actions souffrent d'un manque de coordination

Plus particulièrement dans le cas de Gaucheret, nous avons constaté un vrai besoin de coordination entre les différents services disponibles, y compris avec les services communaux, dans le quartier et une meilleure communication. Plusieurs tentatives de travail en collaboration ont été mises en place via des documents partagés, listes, etc. mais leur suivi régulier est difficile à assumer par chacun·e. L'existence de la Plateforme est un atout majeur dans ce besoin de coordination et d'échanges entre professionnel·le·s mais il y manquait un·e coordinateur·rice qui prendrait officiellement ce rôle qui, au moment du projet « Mon quartier aux mille trésors », était partagé entre de nombreuses personnes.

La gestion administrative liées aux procédures, projets et financements est chronophage et énergivore

Un constat commun aux deux terrains étudiés et qui aura un impact certain sur la concrétisation de projets futurs et même sur la continuité des activités des associations dans de bonnes conditions est celui de la surcharge administrative liée aux procédures (PO, événements, etc.) mais aussi à la recherche constante de sources de subventionnement (ainsi qu'à leur suivi administratif).

Cette surcharge associative rend également difficile la création de nouveaux projets pérennes ou la réponse à un besoin ponctuel ou encore à une initiative spontanée émanant soit des citoyen·ne·s soit d'autres organisations partenaires.

Aussi, lors de l'organisation d'événements de petite ampleur, les démarches administratives sont si lourdes, fastidieuses et s'étendent sur un temps long (prévoir plusieurs mois à l'avance) que le ou la demandeur·euse se trouve vite découragé·e. Toute initiative spontanée à organiser dans un temps court est également rendue impossible. Certain·e·s contournent ces problématiques en organisant leurs événements (de petite voire très petite ampleur) sans prendre en compte toutes ces démarches administratives. Dans notre cas particulier, et dans le cadre du projet « Sport entre Filles » nous avons voulu organiser une activité « crêpes » pour une vingtaine de personnes dans l'espace public de la commune d'Anderlecht. La lourdeur du dossier à rendre pour un évènement de cette petite taille était tout à fait disproportionnée. Ces procédures sont prévues pour un cadre de grande ampleur et commercial et pas pour de petites initiatives.

Nos 4 recommandations

Face aux 4 constats posés, nous avons mis en évidence 4 recommandations majeures. Celles-ci sont évidemment liées les unes aux autres et interdépendantes.

Pour chacune d'elles, nous avons apposé des logos correspondant aux différents niveaux de pouvoirs concernés par les points abordés dans nos recommandations :



Les communes



La Commission communautaire française

La Région de Bruxelles-capitale



Le fédéral



La Fédération Wallonie-Bruxelles

Recommandation 1 : encourageons les sorties en extérieur



Les enfants jouent de moins en moins dehors et les professionnel-le-s de la santé en constatent les effets délétères (obésité, stress, difficultés scolaires, etc.). Un réinvestissement des espaces extérieurs a, au contraire, des effets bénéfiques sur la santé physique (diminution du diabète, des allergies, du risque viral, etc.) et mentale (diminution du stress, augmentation du bien-être, de la concentration, etc.).

Jouer dehors active toutes les sphères cognitives (sensorielle, motrice, langagière, créative, affective et sociale) et souvent simultanément. L'investissement régulier des espaces extérieurs mais aussi les « classes du dehors » améliorent les résultats scolaires (particulièrement chez les enfants en difficulté scolaire) et est bénéfique pour les enfants les plus agités. (Marie Masson, 19 juin)

Dès lors, comment peut-on amener les enfants à jouer davantage dehors ?

En multipliant les sorties et les moments dédiés aux jeux des enfants



Il est possible d'encourager les sorties en extérieur en multipliant les moments dédiés aux jeux des enfants. Il peut s'agir des rues d'été, rues aux jeux, fêtes de voisins, etc. Il serait par exemple intéressant de s'inspirer du « buitenspeeldag » organisé chaque année en Flandre.

Au cours de notre recherche, nous avons été témoins d'une demande importante et répétée des habitant·e·s pour l'organisation de plus d'événements et d'activités dans leurs quartiers. Les exemples cités sont les fêtes de quartier, la fête des voisins, les brocantes, les activités pour enfants, l'installation de piscines temporaires au sein du quartier, ...

Les activités et événements organisés doivent être organisés de manière à assurer une mixité de genre et à inciter les femmes et les filles à participer et assurer une mixité de genre. Si nécessaire via une discrimination positive lors des inscriptions.

En développant plus d'espaces accueillants, ludiques et suscitant les apprentissages non formels



Être à l'extérieur est déjà très stimulant en soi. Cependant, les espaces publics, pour attirer les familles et les encourager à y rester et y revenir, devraient être les plus ouverts possibles, présenter des attraits ludiques (jeux, couleurs, reliefs, matières, ...) et être reliés les uns aux autres, présenter aussi des éléments naturels (rondins, eau, sable, ...), des matériaux bruts (bois) et être végétalisés (Masson, 2025 et Duvivier, 2025). La végétalisation est importante au vu du dérèglement climatique, elle permet de contrer les vagues de chaleur, d'assurer des zones ombragées, ... Elle renforce aussi le contact des enfants avec la nature, ce qui est particulièrement important dans les deux quartiers étudiés. Par exemple, il peut être intéressant de rendre les friches accessibles, elles amènent beaucoup de biodiversité et demandent peu d'entretien (Bruxelles aux enfants, 2024).

Ces espaces permettent de répondre aux besoins de manipuler, bouger, inventer, créer, expérimenter, transformer, rêver, s'isoler... des enfants. Ce sont « **des espaces qui protègent les trésors de l'enfance** » (Masson, 2025).

Ces espaces devraient aussi soutenir des apprentissages non-formels tels que la gestion du risque, rencontrer des inconnu·e·s, jouer avec des enfants d'âges différents, ...

Il est utile d'apporter une attention particulière également aux installations disponibles, celles-ci doivent offrir une liberté et une souplesse dans le jeu et l'imaginaire. Elles gagnent également à être

mobiles et inclusives afin d'être accessibles à des publics multiples (âge, genre, milieu socio-culturel, etc.).

Il faut donc limiter, voire oublier, les modules de jeu à fonction unique, les sols synthétiques, les clôtures, les plaines de jeu en bord de route, les panneaux d'interdiction ou de « règlement du parc » abusifs (manger, sauter, marcher dans l'herbe, ...).



Image de la présentation de Cécile Duvivier (Bruxelles.Environnement) lors de la Journée d'étude pour une ville enfants bienvenue-e-s organisée par Bruxelles aux Enfants le 19 juin 2025.

N'oublions pas non plus que la météo en Belgique est changeante, il est dès lors indispensable de prévoir un espace pour s'abriter de la pluie ou du soleil.

Il est également intéressant de s'intéresser à la place des accompagnateur·rice·s des enfants, les parents le plus souvent mais également les grandes sœurs/frères ou autres. Penser en amont la disposition des bancs et autres assises est primordial pour encourager les familles à rester dans l'espace et favoriser les interactions avec leurs enfants mais aussi entre parents dans un objectif de socialisation et d'ancrage dans leur quartier.

Enfin, pour répondre à la demande d'événements et d'activités et animations organisées dans les quartiers, les pouvoirs publics locaux peuvent organiser des animations simples et peu coûteuses à fort potentiel ludique. Cécile Duvivier (2025) nous présentait par exemple le « Mur infernal » ayant déjà fait ses preuves : le principe est simplement de foncer sur une planche à roulette dans un mur de boîtes en carton...



Images de la présentation de Cécile Duvivier (Bruxelles.Environnement) lors de la Journée d'étude pour une ville enfants bienvenue-e-s organisée par Bruxelles aux Enfants le 19 juin 2025.

En veillant à la propreté



Il est important de maintenir l'espace public propre et agréable pour que celui-ci soit fréquenté par les enfants et les familles et que cela entraîne un cercle vertueux. Et ce y compris, et surtout, dans les quartiers densément peuplés.

Pour ce faire, il est nécessaire de prévoir des poubelles en nombre suffisant dans la zone concernée et un nettoyage régulier en fonction de la densité de fréquentation du lieu. Promouvoir la bonne gestion des déchets à l'école, par des activités ciblées mais aussi dans la gestion quotidienne des déchets de l'établissement, peut encourager l'apprentissage des bons gestes.

Le sentiment d'appartenir à un quartier, d'y avoir sa place, par exemple par l'organisation d'événements locaux (voir recommandation précédente), peut aussi faciliter l'envie d'en prendre soin.

En renforçant la sécurité et le sentiment de sécurité



La sécurité et le sentiment de sécurité sont cruciaux pour la fréquentation des espaces publics par les familles d'autant plus que ce sont le plus souvent les femmes ou les filles (>12 ans) qui accompagnent les enfants dans les parcs, aux activités, etc. et que ce sentiment de sécurité est plus faible chez elles que chez les hommes.

Pour accroître le sentiment de sécurité, il est possible de jouer sur la lumière (rassurante à partir de 17h en période hivernale), de renforcer la présence de personnes rassurantes (gardien-ne-s de parc, gardiens de la paix, ...), de chercher des solutions liées aux nuisances dues à la consommation de drogues et/ou alcool. Le placement des bancs et autres assises doit aussi être pensé dans ce sens. Ce sentiment d'insécurité vécu par les femmes est étudié par l'asbl Garance dans « *Espace public, genre et sentiment d'insécurité* » (Chaumont, Zeilinger, 2012).

« La sécurité et le sentiment de sécurité se jouent également sur l'absence de pollution de l'air et de pollution sonore. Cela peut se traduire, par exemple, par la diminution du trafic routier. En effet, la pollution de l'air est aujourd'hui considérée comme « la menace environnementale la plus importante pour la santé publique » » (Bae et al., 2022).

De plus, si nous revenons au trafic automobile, il représente à lui seul une des craintes les plus souvent exprimées par les parents et professionnel-le-s interviewé-e-s lors de cette recherche. En effet, outre la densité du trafic, les comportements des automobilistes sont dangereux et non-adaptés aux voiries, notamment concernant la vitesse des véhicules aux abords des parcs, places et écoles. Ce faisant, l'autonomie de déplacement des enfants est réduite même dans et autour des espaces qui leur sont, en principe, destinés. Leur intégrité physique n'est pas garantie.

En assurant l'adéquation des espaces aux besoins des enfants et des familles



Pour que les familles puissent profiter d'un espace extérieur dans la durée, celui-ci doit être pourvu de plusieurs installations de base. Nous avons déjà abordé l'accès à des toilettes publiques propres et gratuites. Elles doivent aussi être adaptées aux personnes à mobilité réduite dont les PMR et personnes avec une poussette ainsi que permettre l'intimité des utilisateur-ric-e-s en toute sécurité. Elles devraient aussi disposer d'une table à langer ergonomique.

Des études ont montré que les toilettes automatiques ne permettraient pas aux utilisateurs et a fortiori aux utilisatrices de s’y sentir en sécurité (Damon, 2009) et doivent donc faire place à d’autres systèmes si possible.

Idéalement, il faudrait aussi permettre la distribution de protections menstruelles gratuitement pour parer aux imprévus mais aussi pour lutter contre la précarité menstruelle (distributeur, point de collecte, à disposition auprès des gardiennes de parc, ...), ce point marque aussi l’importance d’une présence féminine dans le personnel des parcs et plaines notamment pour les très jeunes filles. Les familles doivent aussi avoir accès à des sources d’eau potable (gratuitement) et à des poubelles (utilisables).

En entretenant les espaces et le mobilier



L’entretien et le nettoyage des différentes installations doivent être pensés en amont du projet d’aménagement afin d’être effectivement mis en place et être adaptés à la fréquentation du lieu concerné. Le matériel et les installations doivent être fonctionnels.

Recommandation 2 : soutenons la participation et l'inclusion de chacun·e



Nous avons pu observer que les espaces publics n'étaient pas toujours adaptés aux modes de déplacements lents et à la présence d'enfants et de familles. Un deuxième constat en a découlé : les filles et les femmes sont moins présentes dans l'espace public et leur utilisation différente de celles des garçons et des hommes. Elles ont pourtant les mêmes droits d'accès à ces espaces. Alors comment faire pour rendre accessibles et inclusifs les espaces extérieurs publics pour que chacun·e y trouve sa place et s'y sente bien ?

Avant d'entreprendre toute action, il serait logique de les écouter... les garçons, les filles, les parents, les jeunes mères, les personnes à mobilité réduite, ... Et bien sûr, leurs points de vue doit être pris en compte tout au long du processus.

En pensant les espaces pour et avec les enfants



Pour que les enfants puissent accéder aux espaces publics extérieurs, ceux-ci doivent être pensés pour et avec eux et elles. Rendre les espaces accessibles aux enfants c'est également les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes, aux femmes enceintes, aux enfants en bas-âge (accès à une table à langer, par exemple). Ces réflexions et aménagements de l'espace sont donc bénéfiques pour chacun·e.

Comme nous aimons le dire, il faut mettre nos « lunettes enfants » et se mettre à leur hauteur. Se placer à hauteur d'un enfant de 2 ans et demi, âge d'entrée à l'école, correspond à +/- 90 cm au-dessus du sol, notre perception de l'environnement change alors du tout au tout. Ce travail et ces points de vue seront d'autant facilités que les enfants seront inclus dans les réflexions, discussions, conceptions, etc. des projets.

En systématisant et favorisant la participation des enfants



Nous nous devons de systématiser et favoriser la participation des enfants dans les processus décisionnels les concernant et développer une culture des droits de l'enfant.

La participation des enfants est bénéfique tant pour les enfants participants que pour les décideurs politiques. « *L'engagement actif des enfants fournit des informations et de précieux renseignements*

concernant leur vie, ce qui est essentiel pour prendre des décisions en connaissance de cause concernant la législation, les politiques, l'affectation du budget et des services » (Schuurman, Rossion et al., 2014, p. 13). Les bénéfiques pour ces enfants sont donc multiples : acquisition de nouvelles aptitudes, connaissances, de compétences et de confiance en eux/elles, développement de leur citoyenneté active. Leur participation dans des processus décisionnels influence directement leurs capacités à se protéger des maltraitances (ne pas rester silencieux·se et passif·ve).

Les adultes impliqué·e·s et les décideur·euse·s politiques en retirent aussi des bénéfiques : elles et ils « *s'ouvrent à de nouvelles perspectives sur les décisions à prendre et sur leur impact sur les enfants et les jeunes. Ils apprennent à tenir compte de ces avis et aboutissent ainsi à une prise de décision plus équilibrée, qui prend en considération les intérêts et les droits des enfants »* (Schuurman, Rossion et al., 2014, p. 14). La participation est aussi un « *élément central du processus de responsabilisation et de la promotion de la bonne gouvernance »* (Schuurman, Rossion et al., 2014, p. 14).

D'après les enfants eux/elles-mêmes (1^{re} à 5^e secondaire), ce qui les aide à donner leur avis plus facilement c'est : se sentir à l'aise, être informé·e sur le sujet, avoir confiance dans les adultes présent·e·s, croire que leur avis va influencer la décision et savoir clairement qui prendra la décision finale (Dieu, 2025).

Dans un processus participatif, il est important, lors de la sélection des enfants, de porter une attention particulière à l'inclusion et à la non-discrimination (âge, genre, ...) et faire en sorte que la participation reste volontaire (Schuurman, Rossion et al., 2014). Développer une culture des droits de l'enfant passe par une institutionnalisation de la participation des enfants et des parents dans les processus de consultation des projets d'urbanisme portant sur l'espace public. La participation des enfants et des jeunes doit être vue comme un élément essentiel de la planification et de la conception. Par exemple, implémenter des conseils consultatifs des enfants, instaurer un parlement des enfants, développer des chantiers participatifs, ...

Dans les projets concernant les espaces publics extérieurs, il est essentiel de porter une attention particulière à la participation effective des filles et des femmes qui sont encore plus souvent exclues de ces espaces.

En incluant les femmes et les filles



Par-dessus les « lunettes enfants », il est adéquat d'ajouter une « lentille genre » et d'« *appliquer [...] l'approche intégrée de genre à chaque projet d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour remédier à la trop faible présence des femmes et des filles »* (Bruxelles aux enfants, 2024, p. 5) et l'intégrer aux programmes d'enseignement dans les facultés d'architecture, d'urbanisme, etc.

L'inclusion des filles et des femmes s'entend dans la participation active de celles-ci aux processus décisionnels concernant les espaces publics extérieurs mais aussi en termes d'accessibilité primaire (y avoir accès) et secondaire (s'y sentir à sa place) à ces espaces, y compris les espaces dédiés à des activités sportives.

Perspective.brussels s'intéresse aussi à la place des femmes dans l'espace public. Il ressort que seulement « 22% des personnes qui utilisent les aménagements sportifs en accès libre sont des femmes » (Perspective.brussels, 2025). Pour les terrains de foot ou de basket, c'est moins de 10% de filles.

Quelques pistes d'actions pour plus d'inclusion des filles et des femmes dans les espaces publics extérieurs, mais aussi des minorités (handicap, LGBTQ+, ...) :

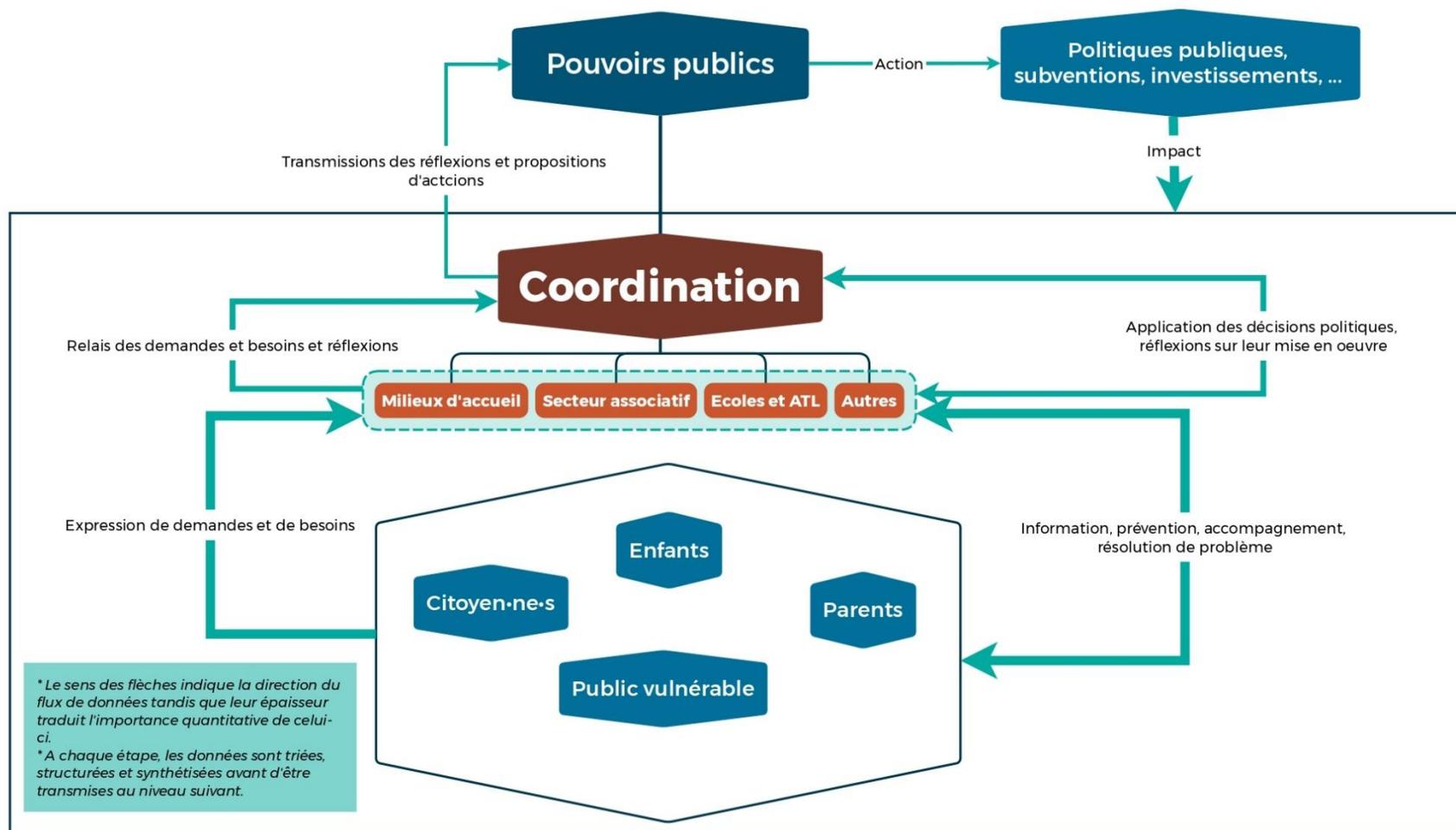
- Lors d'événements ou d'animations/activités organisées dans des lieux dédiés aux enfants : favoriser les **activités et animations mixtes où les filles ont réellement leur place et/ou en non-mixité choisie** (filles). Ou encore, choisir des activités non genrées qui ont autant de succès auprès des filles que des garçons : atelier semis, beach-volley, etc.
- Dans les espaces dédiés au sport : **encourager la participation des filles** aux sports habituellement pratiqués par les garçons (ex : foot). Pour ce faire, plusieurs stratégies sont envisageables :
 - **Encadrement** par des femmes (1 femme par équipe serait un minimum)
 - Pratiquer les **quota** filles/garçons par équipe. Par exemple, si l'on organise un tournoi de foot, une condition peut-être qu'il y ait au moins une fille et un garçon dans l'équipe. Et pour être sûr-e que l'on fasse des passes à la fille, édicter la règle que quand une fille marque, cela vaut pour 2 points.
 - Réserver certaines **tranches horaires** pour les filles et minorités
- Investir dans **des installations sportives modulables, multi-usages**, ... qui puissent accueillir plusieurs groupes et sports simultanément ;
- Investir dans **des installations sportives qui répondent davantage aux intérêts des filles** (espaces publics non-définis, beach-volley, skate-park, pistes d'athlétisme (Chy, 2025)),
- **Inclure les femmes et les filles aux processus décisionnels** concernant les aménagements des espaces extérieurs publics qu'il s'agisse des rues, places, parcs ou plaines de jeux.
- **Augmenter le nombre de femmes dans les équipes** de professionnel-le-s en contact avec les enfants dans les espaces extérieurs publics : travailleuses sociales de rue, éducatrices sociales de rue, gardiennes de parc, policières, gardiennes de la paix, ...

Recommandation 3 : Coordonnons les informations



Il est important de développer une coordination des informations pour savoir qui fait quoi où et à quel moment. Une transmission efficace des informations entre acteurs et actrices de quartier permet une offre de services plus variée et complémentaire ainsi que des projets de partenariats et de collaboration plus aisés. Pour un meilleur résultat, la personne coordinatrice, « leader » doit prendre en charge le rassemblement des informations, la gestion organisationnelle des rencontres et le suivi des projets entrepris (mails, relances, mises à jour, ...). Il est important que ce rôle soit officialisé afin que la personne qui coordonne se sente légitime dans ce rôle de coordinateur-riche. Cette coordination doit se faire en premier lieu au sein des quartiers, par exemple par le biais d'une Plateforme citoyenne ou des associations. Le groupe peut ensuite en référer plus facilement à la commune concernée et travailler en partenariat avec celle-ci pour l'amélioration de la vie de quartier.

Schéma 6: Coordination des informations



Recommandation 4 : Allégeons la part administrative et/ou liée aux financements



Afin d'encourager les sorties et activités à l'extérieur par les écoles ou le milieu associatif et lieux d'accueil des enfants et des jeunes, il est nécessaire de réduire les démarches administratives et procédures organisationnelles nécessaires. Cela concerne entre autres les procédures auprès de la commune ou de l'instance concernée (Région, Bruxelles-Environnement) pour l'occupation d'un lieu public.

Elles devraient pourtant être accessibles également aux citoyen-ne-s « lambda ». La commune ou l'instance concernée doit être dans une posture de soutien aux démarches citoyennes et pas un frein.

Cette réduction des démarches administratives devrait concerner aussi les procédures auprès des Pouvoirs Organisateurs pour organiser une sortie, que ce soit dans le parc du quartier, à la côte belge ou ailleurs. Les nombreux dossiers à destination des pouvoirs subsidiant devraient également être allégés. Cela ne concerne pas seulement le milieu associatif mais aussi les écoles, les crèches, l'ATL, ... La charge administrative et mentale des associations serait encore allégée si elles pouvaient bénéficier d'aides financières structurelles et ne devaient pas se limiter aux appels à projets qui fragilisent les structures et les équipes puisqu'ils n'assurent pas une continuité dans le travail des associations. Il est donc important de soutenir des projets structurels et pas seulement des projets innovants (appels à projet).

Bibliographie

Anciaux S. (2018). *Sport en mixité ou sport "au féminin" ? De l'intérêt d'éduquer dès le plus jeune âge à l'égalité et au dépassement de la bicatégorisation par sexe* [Mémoire Université Catholique de Louvain - Faculté de philosophie, arts et lettres, Promotrice : Degavre, Florence].

https://dial.uclouvain.be/downloader/downloader.php?pid=thesis%3A17127&datastream=PDF_01

<http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:17127>

Bae et al., (2022). Adverse effects of air pollution-derived fine particulate matter on cardiovascular homeostasis and disease. *Trends in cardiovascular medicine, Volume 32, Issue 8*, 487-498.

<https://doi.org/10.1016/j.tcm.2021.09.010>

Baum F, MacDougall C, Smith D. (2006, octobre). Participatory action research. *Journal of Epidemiology Community Health, 60*, 854-857, <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2566051/>

Bonilauri S., Filippini T., Davoli M. et Ferri G. (2004, février). La ville, ses images idées, ses théories - La recherche et le guide « Reggio tutta ». *Enfants d'Europe, n°6*, 24-26

Bruxelles aux Enfants. (2024). *Manifeste pour une ville enfants bienvenu-e-s !* RIEPP asbl. https://riepp.be/wp-content/uploads/2024/06/05-2024_Manifeste-pour-une-ville-enfant_def-1.pdf

Chaumont L., Zeilinger I. (2012). *Espace public, genre et sentiment d'insécurité*. GARANCE.

<https://www.garance.be/ressource/espace-public-genre-et-sentiment-dinsecurite/>

Chy A. (2025, juin). Les aménagements sportifs en accès libre à travers le genre : Quelle est la place des sportives dans l'espace public ? *About.brussels n°9*. <https://perspective.brussels/fr/actualites/les-equipements-sportifs-libre-dacces-dans-lespace-public-bruxellois-un-utilisateur-sur-5-est-une>

Convention Internationale des Droits de l'Enfant, Art 2., Art 12., Art 31.

Convention Internationale des Droits de l'Enfant, Art. 31

Cromer S., Dauphin S. et Naudier D. (2010). L'enfance, laboratoire du genre. *Cahiers du Genre, n°49*, 5-14.

<https://doi.org/10.3917/cdge.049.0005>

Damon J. (2009). Les toilettes publiques : un droit à mieux aménager. *Droit social, n°1*. 103-110.

https://ressources-documentaires.urbalyon.org/AUDL/doc/SYRACUSE/55711/les-toilettes-publiques-un-droit-a-mieux-amenager?_lg=fr-FR

De Singly, F. (2002). Erving Goffman, L'arrangement des sexes, La Dispute, coll. « le genre du monde », (traduction Hervé Maury ; présentation Claude Zaidman), 2002. *Travail Genre et Sociétés, N° 8(2)*, 229a-2232.

<https://doi.org/10.3917/tgs.008.0229a>

De Wilde J. et Swaluë A. (2018). Partie 1 : Balises éthiques et déontologiques. Dans *Interroger des enfants de 5 à 8 ans par questionnaire ?* (pp. 6-17). Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

<https://oeij.cfwb.be/catalogue/oeijadetails/fiche/realiser-des-enquetes-par-questionnaire-aupres-de-jeunes-enfants-5-8-ans/>

Decathlon Blog (2025), *Girls on Weelsh : à vélo en non-mixité choisie*. Consulté le 3 juillet 2025 sur

<https://conseilspport.decathlon.fr/girls-on-wheelsh-a-velo-en-non-mixite-choisie>

Dieu A-M. (2025, 19 juin). *Comment donner une voix aux enfants* [Conférence]. Journée d'étude pour une ville enfants bienvenu·e·s, Bruxelles.

Dominicy M. (2011, avril). Le droit à la participation des enfants. DEI, *Module pédagogique 2011/05*.

<https://www.dei-belgique.be/index.php/component/jdownloads/send/16-participation-et-expression/107-module-pedagogique-no2011-05-le-droit-a-la-participation-des-enfants.html>

Duvivier C. (2025, 19 juin), *LUDI-CITY Playing in the City* [Conférence]. Journée d'étude pour une ville enfants bienvenu·e·s. Bruxelles

Fédération des Services Sociaux. (2021). *Les ateliers de quartier (Dispositif BRI-Co)*. Fédération des Services Sociaux. Consulté le 15 mars 2023 sur <https://www.fdss.be/fr/hors-les-murs/atelier-de-quartier-bri-co/>

Fédération des Services Sociaux. *Présentation*. Fédération des Services Sociaux. Consulté le 15 mars 2023 sur <https://www.fdss.be/fr/a-propos/>

Ferrand M. (2004). *Féminin, masculin*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.ferra.2009.01>.

Foubert M. (2024, 17 juin). Sports mixtes ou non-mixtes, quelle différence ? *Femmes Plurielles*, Dossier Sport. <https://www.soralia.be/accueil/sports-mixtes-ou-non-mixtes-quelle-difference/#:~:text=La%20non%2Dmixit%C3%A9%20dans%20le%20sport%20se%20base%20sur%20des,%C3%A9tant%20l'apanage%20des%20hommes>

Franklin A. (2023, mars). Bruxelles est-elle une ville verte ? *IBSA Perspective.brussels, Focus 56*

Infirmiers de rue. *Plan des fontaines d'eau potable et toilettes gratuites de Bruxelles*. Infirmiers de rue, Nos outils. Consulté le 5 mai 2025 sur <https://www.infirmiersderue.be/fr/nos-outils>

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2024), *Zoom sur les communes : Anderlecht, Région de Bruxelles-Capitale et Vivalis.Brussels*.

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2024), *Zoom sur les communes : Schaerbeek, Région de Bruxelles-Capitale et Vivalis.Brussels*

Janz, K. F., Letuchy, E. M., Burns, T. L., Gilmore, J. M. E., Torner, J. C., & Levy, S. M. (2014). Objectively measured physical activity trajectories predict adolescent bone strength: Iowa Bone Development Study. *British Journal of Sports Medicine*, 48, 1032-1036. doi:10.1136/bjsports-2018-100224

Jubinville M. *Six chapeaux de Bono*. Communagir. Consulté le 23 juillet 2025 sur <https://communagir.org/contenus-et-outils/communagir-pour-empporter/les-outils-d-animation/6-chapeaux-de-bono/>

Kihl L. (2025, 6 mars). Faut-il écarter (un peu) les hommes du sport pour permettre aux femmes de se faire une place ? *Le Soir*.

Limpens M. (2014, décembre). *Manuel de Recherche/Action et de Capitalisation*. Louvain coopération, 6-12. <https://louvaincooperation.org/sites/default/files/2018-10/51%20Capitalisation%20-%20Manuel%20de%20Recherche%20Action.pdf>

Little, H., & Wyver, S. (2008). Outdoor play: Does avoiding the risks reduce the benefits? *Australian Journal of Early Childhood*, 33(2), 33. doi :10.1177/183693910803300206

Masson M. (2025, 19 juin) *Jouer dehors, un besoin vital à l'enfance* [Conférence]. Journée d'étude pour une ville enfants bienvenue·e·s. Bruxelles.

Nom Inconnu. Mélanie. (2022). Les femmes, l'espace public et le sport, un trio impossible ? *BXYZ, Dossier 3*. <https://bxyz.media/Les-femmes-l-espace-public-et-le-sport-un-trio-impossible>

Olivier de Sardan J-P. (1995). *La politique du terrain. Sur la production de données en anthropologie*. <https://journals.openedition.org/enquete/263>

Paquot T. (2005, juin). Les enfants dans la ville. *Diversité*, 141, 59-63. <https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2018/08/Paquot-Enfant-et-ville.pdf>

Perspective.brussels. (2025, mars). *22% des personnes qui utilisent les aménagements sportifs en accès libre sont des femmes*. Perspective.brussels. Consulté le 1 mai 2025 sur <https://perspective.brussels/fr/actualites/22-des-personnes-qui-utilisent-les-amenagements-sportifs-en-acces-libre-sont-des-femmes#:~:text=L'enqu%C3%AAt%20a%20comptabilis%C3%A9%20981,%C3%A0%20plus%20de%2090%25>

Point, S. (2018). Chapitre 15. L'analyse des données qualitatives : voyage au centre du codage. Dans Chevalier, F., Cloutier, M. et Mitev, N. (dir.), *Les méthodes de recherche du DBA*. (p. 269). EMS Editions.
<https://doi.org/10.3917/ems.cheva.2018.01.0262>.

Raibaud Y. (2015). *La ville par et pour les hommes : dans l'espace urbain une mixité en trompe-l'œil*. Belin

RIEPP asbl, ULiège. (2020) *Perception de l'investissement de l'espace extérieur par les enfants et les jeunes et des risques liés à celui-ci. Analyse des représentations des parents et des professionnel-le-s*, ONE.
https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Recherches/Synthese-resultats-IEE.pdf

Rivière C. (2012, juin). Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics. *Métropolitiques*.
<http://www.metropolitiques.eu/Les-enfants-revelateurs-de-nos.html>.

Rose, K. A., Morgan, I. G., Ip, J., Kifley, A., Huynh, S., Smith, W., & Mitchell, P. (2008). Outdoor activity reduces the prevalence of myopia in children. *Ophthalmology*, 115, 1279-1285. doi:10.1016/j.ophtha.2007.12.019

Schuurman M., Rossion D., Swaluë A. (2014). *Vade-Mecum: La participation des enfants aux décisions publiques : Pourquoi et comment impliquer les enfants ?* OEJAJ.
https://oejaj.cfwb.be/fileadmin/sites/oejaj/uploads/Hors_PublicationsTravaux/Documents/CIDE/Participation_des_enfants_en_FWB/La_participation_des_enfants_et_des_jeunes_aux_decisions_publices/VadeMecum_PED_def__1_.pdf

Stodden, D. F., Goodway, J. D., Langendorfer, S. J., Roberton, M. A., Rudisill, M. E., Garcia, C., & Garcia, L. E. (2008, janvier). A developmental perspective on the role of motor skill competence in physical activity: An emergent relationship. *Quest*, 60, 290-306. doi:10.1080/00336297.2008.10483582

Tissot, S. (2014). Entre soi et les autres. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204(4), 4-9.
<https://doi.org/10.3917/arss.204.0004>.

Waller, T., Arlemalm-Hagser, E., Sandseter, E. B. H., Lee-Hammond, L. Lekies, K., Wyver, S. (2017). The SAGE handbook of outdoor play and learning. *Los Angeles, CA: Sage Publication*.

Wayens, B. (2023, 6 décembre) *Rendre les inégalités d'accès et d'usage de l'espace public explicites : une catégorisation* [Conférence]. Journée d'étude « Viv(r)e Bruxelles à hauteurs d'enfants ! Quel investissement des espaces extérieurs publics pour les enfants et leurs familles ? Deux projets de quartier ! », Bruxelles.

Wong, G. W., & Chow, C. M. (2008). Childhood asthma epidemiology: Insights from comparative studies of rural and urban populations. *Pediatric Pulmonology*, 43, 107-116. doi:10.1002/ppul.20755

Annexes

